PIERRE
DE NOLHAC

Marie-Antoinette Dauphine

Presented to

The Library

of the

University of Toronto

by

Mrs. D. C. Meyers

N

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/marieantoinetted00nolhuoft

Marie-Antoinette
Dauphine

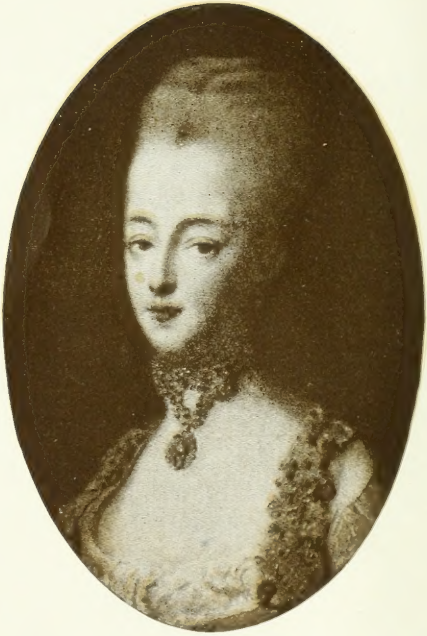

Marie-Antoinette à l'âge de 17 ans
D'après François-Hubert Drouais

HF.B
M3343
Yn

Marie-Antoinette

Dauphine

Par

Pierre de Nolhac

396057
2. 9. 41

Nelson
Éditeurs
189, rue Saint-Jacques
Paris

Calmann-Lévy
Éditeurs
3, rue Auber
Paris

PIERRE DE NOLHAC

né en 1859

Première édition de « Marie-Antoinette Dauphine » : 1898.

TABLE

CHAPITRE PREMIER

LA COUR DE LOUIS XV AVANT MARIE-ANTOINETTE

PAGES

Le déclin du règne de Louis XV. — Tristesses dans la famille royale. — Épuisement et mécontentement de la nation. — Effacement de la France en Europe. — Gouvernement du duc de Choiseul. — L'alliance autrichienne. — Projets de mariage du Dauphin avec une archiduchesse. — Mort de Marie-Josèphe de Saxe. — Négociations et accords pour le mariage de Marie-Antoinette. — Changements à la Cour de Versailles. — Madame du Barry ; son origine, son mariage. — Rivalité entre M. de Richelieu et M. de Choiseul. — Intrigues pour la présentation. — Opposition de Mesdames. — Installation de madame du Barry à la Cour. — Départ de Madame Louise pour le Carmel. 9

CHAPITRE II

LE MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE

Préparatifs du mariage en France. — Caractère et éducation de l'archiduchesse Marie-Antoinette. — L'abbé de Vermond. — Dernières instructions de Marie-Thérèse. — Cérémonie du mariage à Vienne. — Le voyage de Marie-Antoinette. — La remise sur le Rhin et l'arrivée à Strasbourg. — La Cour à Compiègne. — Réception

PAGES

de Marie-Antoinette. — Le souper de la Muette. — Les neuf journées de fêtes à Versailles. — L'acte de mariage. — Le jeu du Roi. — Le souper. — L'opéra. — Le bal paré. — Le feu d'artifice et la fête de nuit. — Le bal masqué. — Les spectacles. — Les réjouissances de Paris. — Catastrophe de la place Louis XV. 69

CHAPITRE III

LA DISGRÂCE DE CHOISEUL

Débuts de Marie-Antoinette à la Cour. — Ses premières impressions. — Sa gêne avec madame du Barry. — Confidences du Dauphin. — La Dauphine chez Mesdames. — M. de Choiseul et Marie-Antoinette. — Visite à Chantilly. — Séjour à Fontainebleau. — La politique intérieure. — Les Parlements et le duc d'Aiguillon. — Intrigues contre M. de Choiseul. — La journée de la disgrâce. — Résultats de la crise pour Marie-Antoinette. — Rôle grandissant de madame du Barry. — Son appartement à Versailles. — Marie-Antoinette au lit de justice. — Exil du Parlement. — Mariage du comte de Provence 118

CHAPITRE IV

MARIE-ANTOINETTE ET MADAME DU BARRY

Le ministère de M. d'Aiguillon. — Dangers nouveaux pour Marie-Antoinette. — Dame d'atours nommée par madame du Barry. — Entretien de M. de Mercy et du Roi. — M. de Mercy chez la favorite. — Obstination de Marie-Antoinette. — Influence de Mesdames. — Intervention de Marie-Thérèse. — La Dauphine instrument de la politique autrichienne. — Marie-Antoinette et le partage de la Pologne. — Hostilité de la Cour contre madame du Barry. — Les dames de la Dauphine. — Mariage du comte d'Artois. — Dernières tentatives de rapprochement entre madame du Barry et la famille royale. — Échec infligé par Marie-Antoinette à M. d'Aiguillon 162

CHAPITRE V

LA FIN DU RÈGNE

PAGES

Marie-Antoinette et l'opinion. — Sa place dans les esprits à la fin du règne. — Ses qualités et ses défauts. — Détails annonçant le caractère de la Reine. — Hostilités qui se préparent. — Marie-Antoinette et les Rohan. — Occupations et plaisirs de la Dauphine. — Le théâtre. — La musique. — La chasse. — Popularité de Marie-Antoinette. — Entrée à Paris du Dauphin et de la Dauphine. — La visite de Paris. — Gluck protégé par Marie-Antoinette ; représentation d'*Iphigénie en Aulide*. — La petite vérole de Louis XV. — Marie-Antoinette et la famille royale pendant la maladie. — L'intérieur de la Cour. — Le renvoi de madame du Barry. — La mort du Roi 212

SOURCES 283

MARIE-ANTOINETTE
DAUPHINE

CHAPITRE PREMIER

LA COUR DE LOUIS XV AVANT MARIE-ANTOINETTE

Le déclin du règne de Louis XV. — Tristesses dans la famille royale. — Épuisement et mécontentement de la nation. — Effacement de la France en Europe. — Gouvernement du duc de Choiseul. — L'alliance autrichienne. — Projets de mariage du Dauphin avec une archiduchesse. — Mort de Marie-Josèphe de Saxe. — Négociations et accords pour le mariage de Marie-Antoinette — Changements à la Cour de Versailles. — Madame du Barry ; son origine, son mariage. — Rivalité entre M. de Richelieu et M. de Choiseul. — Intrigues pour la présentation. — Opposition de Mesdames. — Installation de madame du Barry à la Cour. — Départ de Madame Louise pour le Carmel.

LOUIS XV régnait depuis plus d'un demi-siècle, quand il se décida à marier le Dauphin, son petit-fils, à l'archiduchesse Marie-Antoinette. Ce long règne avait eu des époques brillantes, qui le faisaient comparer au règne même de Louis XIV. Aux yeux de Voltaire, l'historiographe complaisant des deux périodes, les traits de Louis le Grand

se retrouvaient, humanisés et ennoblis encore, en ceux de Louis le Bien-Aimé. La France l'avait cru pendant longtemps et avait prodigué au fils du duc de Bourgogne cette indulgence toujours prête que lui fournissait son inépuisable fidélité. Il avait fallu à la nation de longs scandales, de graves revers et une misère toujours croissante pour s'apercevoir que, du caractère du Grand Roi, Louis XV développait surtout les vices. Depuis Fontenoy et les victoires mises aux pieds de madame de Pompadour, la roue de la fortune royale avait tourné. Quels que fussent les adulations des courtisans et son aveuglement inévitable, le Roi ne pouvait se dissimuler qu'une décadence était venue. Lorsque finit la guerre de Sept Ans, les désordres privés accumulés autour du trône n'étaient rien auprès des désastres publics qui semblaient en être nés.

Le Roi avait toujours été triste, mais il l'était devenu plus encore. L'ennui, qui châtie sans les réduire des excès comme les siens, s'était fait plus étroit et plus rigoureux depuis la mort de la marquise. Il était maintenant le fonds même de cette nature étrange, exigeante et molle, bienveillante et froide, d'où s'étaient retirées peu à peu les qualités réelles et sérieuses qui avaient donné tant d'espérance. Le Roi gardait l'esprit juste et la vision lucide du bon sens, mais, comme il n'avait aucune volonté à mettre au service de ses jugements, sauf dans les mesquines choses de

sa passion, rien ne suffisait plus à l'intéresser ni à l'émouvoir.

Sa vie quotidienne de souverain était fort remplie. En dehors des cérémonies, des fêtes, des grandes audiences, chaque journée, de son petit lever à son coucher public, donnait une grande place à la représentation et au gouvernement ; c'était le conseil, le travail avec les ministres, les présentations, l'interminable liste des nominations, et, lorsqu'il rentrait dans son intérieur, cette correspondance secrète qu'il entretenait, à l'aide du comte de Broglie, avec ses agents personnels à l'étranger. Les distractions n'étaient pas moins nombreuses : il avait la chasse, cette grande occupation des Bourbons, les soupers des cabinets, ses jeux de tourneur et de cuisinier, ses continuels voyages aux résidences royales, ou encore, quand il était à Versailles, les nouvelles serres du jardin de Trianon et la petite maison du Parc-aux-Cerfs. Malgré tout, devenu trop détaché pour s'attarder sérieusement aux affaires, trop blasé pour goûter bien vivement les plaisirs, Louis XV s'ennuyait, et une pénible pensée l'accompagnait sans cesse, celle de ce caveau funèbre de Saint-Denis, où déjà tant des siens étaient allés l'attendre.

Il avait perdu d'abord ses filles aînées, les plus intelligentes, les préférées, mortes au moment où leur influence commençait à contre-balancer celle de madame de Pompadour. Puis, la marquise elle-même disparue, était venue la plus récente série

des deuils de famille, dont un méchant esprit de calomnie empoisonnait encore les blessures. Le Dauphin, qui promettait un règne d'honnêteté et de droiture, mais que l'on croyait trop l'ami des prêtres et des Jésuites, avait été miné par une maladie lente et inexpliquée ; la Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, aimée véritablement du Roi et prête à lui donner le milieu de vie honnête qui lui manquait, avait peu survécu à son mari, et les mêmes voix avaient jeté dans les esprits les mêmes soupçons. Leur fils aîné, le petit duc de Bourgogne, avait été emporté avant eux encore enfant. La Reine enfin venait de mourir, faisant par le grand deuil qu'elle imposait à la Cour, le 24 juin 1768, plus de bruit qu'en trente années d'existence retirée et silencieuse.

Ce dernier coup frappait Louis XV au moment même où, repentant peut-être de longs torts, revenant aux affections éprouvées, il se rapprochait de Marie Leczinska, reprenait l'habitude d'aller chez elle et rendait à la vie publique de la Reine la dignité dont elle avait été injustement privée. La famille royale se décimait ainsi autour du Roi, à l'heure où les approches de la vieillesse semblaient le ramener auprès d'elle pour toujours. Que lui restait-il à présent ? Quatre filles, Mesdames de France, dont deux à peine, Mesdames Adélaïde et Louise, savaient vouloir, et dont une seule, la plus jeune, Madame Louise, savait penser ; les deux autres, Victoire et Sophie, l'une aimable et

bornée, l'autre laide et quelque peu sotte, ne comptaient ni à la Cour, ni dans la vie de leur père.

Il continuait à descendre chez Mesdames chaque matin et quelquefois le soir, au retour de la chasse, et à s'intéresser à leurs petites occupations de filles mûres. Mais c'était une habitude plus qu'une joie. Mesdames n'étaient plus les brillantes princesses peintes par Nattier et qu'un pinceau flatteur rendait aisément séduisantes. L'aînée, qui leur donnait le ton, n'ayant pu trouver mari, bornait la conversation paternelle aux anecdotes de cour, aux usages et aux préséances. L'étiquette, qui apportait à Mesdames leurs plaisirs, interdisait ce qui aurait pu donner un but naturel à leur vie, l'éducation de Mesdames Clotilde et Élisabeth. Ces « petites dames », dont la seconde n'était qu'une enfant de quatre ans, restaient sous le gouvernement de madame de Marsan, à l'autre bout du Château de Versailles, et leurs tantes, comme le Roi, les voyaient une fois le jour, en cérémonie.

Les trois jeunes princes, élevés par le duc de la Vauguyon, qui avait été déjà le gouverneur de feu M. le Dauphin, leur père, ne donnaient à Louis XV que des espérances incomplètes. L'aîné, l'héritier du trône, qui avait d'abord eu le titre de duc de Berri et qu'on voulait marier le plus tôt possible pour assurer la descendance, portait assez médiocrement ce brillant nom de Dauphin de France. Maigre et souffreteux, ayant trop

grandi, il semblait à cet âge rappeler plutôt l'état maladif de son père que la saine fraîcheur de Marie-Josèphe ; gauche, timide, d'humeur sauvage, on devait, pour le louer, se rabattre sur des qualités de jugement et d'honnêteté qu'il n'avait guère eu du reste l'occasion de montrer publiquement. Moins déshérité de la nature, le comte de Provence annonçait de l'esprit, et le tout jeune comte d'Artois de la franchise et de la gaîté. Mais c'étaient trois frêles appuis pour la Maison de Bourbon, et Louis XV se laissait aller parfois, devant ses familiers, à des réflexions qui montraient combien l'avenir de sa race lui paraissait incertain.

Au delà des tristesses de sa famille, si le Roi regardait le royaume, le spectacle n'était ni plus joyeux ni plus rassurant. Le règne aboutissait, il fallait bien le reconnaître, à un amoindrissement de l'autorité royale. En sacrifiant les Jésuites, le Roi avait satisfait un instant son Parlement, et madame de Pompadour, ses philosophes. Mais l'Encyclopédie et Jean-Jacques avaient pénétré les esprits de doctrines nouvelles dont les conséquences politiques devaient être redoutées. Les plus dangereuses idées jaillissaient en étincelles des inoffensifs bûchers de livres qu'allumait encore le bourreau en place de Grève. On pouvait entendre, en pleine Cour, de jeunes gentilshommes, épris de la constitution anglaise, mettre en dis-

cussion le principe de la monarchie. Le fils de Louis XV lui-même n'avait-il pas trouvé que *le Contrat social* valait la peine d'être discuté ?

Plus clairvoyant en philosophie, le Roi craignait de s'appesantir sur de tels sujets ; mais la question grave et urgente de son gouvernement était celle des finances. Le trésor était épuisé par des guerres qu'on avait faites interminables, par le gaspillage des favorites, par une administration nourrie d'abus, qui ne voulait pas réprimer et qui ne savait pas prévoir. Il fallait cependant remplir les coffres de l'État, et l'abbé Terray, qu'on venait d'appeler au contrôle général, interrogé sur les moyens de faire de l'argent, disait n'en connaître d'autre source que la bourse des particuliers. De là, de nouveaux édits, des impôts nouveaux, le mécontentement de la nation et, de la part des Parlements, le refus de cet enregistrement des édits nécessaire pour les faire exécuter. Une telle résistance, respectueuse au début du règne, mais devenue plus âpre avec le temps, créait un conflit insoluble entre les cours souveraines et la Couronne. Le Roi Louis XV allait-il mourir banqueroutier ? Le « déluge » qui devait submerger le trône, suivant le mot qu'on lui prêtait, n'attendrait-il pas son successeur ?

Dans les provinces, le zèle des agents des fermes se heurtait à l'universelle misère, à des famines régionales, çà et là à des émeutes pour le pain, brusquement, rudement réprimées, mais dont

l'écho plein de menaces arrivait jusqu'à Versailles. En ces effervescences la personne du Roi, jusque-là sacrée et inviolable entre toutes, commençait à n'être plus respectée. A Paris, nul n'ignorait ses débauches affichées ou secrètes. On les grossissait à plaisir, on y voulait voir la source première des maux de la nation, et le nom de madame de Pompadour demeurait exécré. Quelles haines obscures, sorties du peuple, avaient armé le bras de Damiens ? Quelle influence dirigeait le poignard de cet homme, qui n'était pas fou, qui avait subi après son attentat les pires tortures et, sur la roue même, n'avait pas dit son secret ? Le Roi y songeait souvent. Il savait que la mort de son fils avait été regardée comme un malheur public, par la seule raison que ce prince faisait espérer un règne entièrement différent du sien. A ce moment même, Louis XV avait écrit en ami à M. de Choiseul une lettre de sombres pressentiments, s'effrayant de trouver dans l'enfant qui allait devenir dauphin, « un bien petit secours... vis-à-vis de la tourbe républicaine » ; et le mot n'est pas sans étonner, à une telle date, sous la plume royale.

Hors des frontières surtout éclatait à tous les yeux la diminution du Roi dans l'effacement politique de la France. Qu'était devenue cette belle armée de Maurice de Saxe, de Lowendal, de Belle-Isle, qui avait eu tant d'heures de gloire et un tel prestige de bravoure ? L'expédition de

Corse préparait un médiocre dédommagement à la désastreuse guerre de Sept ans. Les armées de Louis XV n'évoquaient plus en Europe que des souvenirs de défaites ; Rosbach effaçait Lawfeldt, et les Anglais avaient pris au traité de Paris une terrible revanche de Fontenoy. La France avait perdu son rang de grande puissance maritime. Cette marine, pour laquelle on avait accepté patriotiquement tant de sacrifices, commençait à peine à se refaire ; ces colonies, héritées de l'esprit d'aventure et de l'héroïsme de la race, étaient passées au pouvoir des rivaux ; tout un empire, en Amérique et aux Indes, s'était écroulé sans qu'on eût espoir d'en relever jamais les ruines.

Sur le continent, les humiliations, les déceptions ne se comptaient plus : la diplomatie française considérée comme une annexe de la diplomatie autrichienne, le rôle de la France en Orient s'effaçant par degrés, les amis et les protégés d'autrefois, la Suède, la Pologne, la Turquie, abandonnés aux intérêts nouveaux d'une politique incertaine encore et qui n'avait donné aucun fruit. Le Roi suivait les parties liées par M. de Choiseul, non seulement au conseil, où régnait l'optimisme intéressé de son ministre, mais aussi sur l'échiquier de sa diplomatie secrète, renseigné par ses agents particuliers, opposants presque tous et portés à ne point céler leurs inquiétudes. Comme il gardait sa rectitude de jugement à côté de sa volonté défaillante, il voyait nettement la fâcheuse marche

des affaires qu'il se sentait impuissant à diriger. Il avait, en présidant le conseil, le coup d'œil sûr, l'avis bref, le résumé précis ; il étonnait les ministres par sa clairvoyance à reconnaître un mal qu'il ne faisait rien pour empêcher.

Des diverses combinaisons diplomatiques essayées au cours du règne et payées du sang de tant de soldats, deux seulement demeuraient debout : le Pacte de Famille, qui était une ligue, dirigée contre l'Angleterre, entre tous les États gouvernés par la Maison de Bourbon, et l'Alliance, qui avait transformé en union l'antique rivalité avec la Maison d'Autriche et qu'avait resserrée étroitement le traité du 30 décembre 1758. Ces deux forces, qui soutenaient à cette heure les destins chancelants de la France, étaient en grande partie l'œuvre personnelle d'un ministre et formaient aussi les étais les plus solides de son incroyable puissance. Le monarque ombrageux, jaloux d'une autorité qu'il affirmait rarement, mais par à-coups d'une brutalité inattendue, après avoir promis au cardinal de Fleury et s'être juré à soi-même de n'avoir jamais plus à ses côtés de premier ministre, avait laissé fléchir ses répugnances ; il avait accepté peu à peu, par l'entraînement de son indolence et parce qu'il y voyait la garantie du Pacte de Famille et de l'alliance autrichienne, la tutelle souriante de M. de Choiseul.

Les qualités de l'homme de cour avaient fait

la fortune de M. de Choiseul. Héros de toilette, diplomate de boudoir, il s'était élevé, par les échelons rapides et sûrs que dressent les femmes, aux destinées de la grande intrigue. Il avait conquis les hommes, à leur tour, par ses goûts de philosophe, son caractère serviable, sa fidélité en amitié et la bonne grâce avec laquelle il cachait à chacun le mépris qu'il avait pour tous. Créé par madame de Pompadour, qui l'avait trouvé, à l'usage, plus docile que Bernis, il était devenu nécessaire à Louis XV par sa promptitude de labeur et sa clarté d'esprit, qui rendaient les affaires faciles et le conseil court.

Il triomphait à ce travail à deux, dans le cabinet du Roi, auprès du grand tapis vert de la table chargée de dossiers savamment classés, prestement analysés, jetés avec art sous la signature. C'était tantôt une décision d'argent, qui engageait de gros crédits et qu'il fallait présenter comme une économie, tantôt une faveur, qui semblait un acte de justice et qui servait seulement à faire au ministre une nouvelle créature. Beaucoup de discrétion dans les demandes personnelles, forçant l'estime du Roi, l'obligeant à quelque reconnaissance ; partout le talent de suggérer la volonté en ayant l'air de la suivre, et de flatter le caprice sans paraître le deviner.

Le duc aimait le pouvoir en lui-même, non pour les vulgaires satisfactions qui le font désirer. Il était monté lentement, avec sagesse, au poste

suprême où ses amis lui marquaient depuis longtemps sa place, où sa femme, fille d'un financier, comptait le voir en l'épousant, où l'ambition inquiète de sa sœur, la duchesse de Gramont, cherchait à le pousser d'un seul coup, mais qu'il avait préféré conquérir pas à pas pour s'y maintenir toujours. C'est ainsi qu'il avait réuni en ses mains le ministère des Affaires étrangères, celui de la Guerre, la Surintendance générale des Postes, et qu'il avait fait donner la Marine à son cousin le duc de Praslin, avec le gouvernement des colonies et du commerce maritime du royaume, ce qui faisait autant de grands services de l'État réunis sous son influence. Il exerçait bien, sinon les fonctions, du moins l'autorité d'un premier ministre. Le Roi, persuadé que les affaires n'iraient pas mieux avec un autre serviteur et sachant que celui-ci, malgré ses défauts, était honnête et comblé, avait abandonné peu à peu les rênes à ces mains habiles et souples. Rassuré dans sa conscience royale, satisfait dans sa paresse privée, il laissait la France à M. de Choiseul en échange de son loisir.

Cette omnipotence, mise au service d'une imagination superficielle mais vaste, donnait l'illusion d'un véritable génie politique. Aussi Choiseul, qui avait eu des rivaux, puis des adversaires, jouissait maintenant de haines solides et vigoureuses, de celles qui vont d'ordinaire aux hommes forts, et qui se trouvaient, par hasard, bien au-

dessus de ses mérites d'homme d'esprit. Le parti acquis aux Jésuites, étranglés par le ministre avec un élégant cynisme, le lui rendait en calomnies. C'était lui, disait-on, qui avait empoisonné le premier Dauphin, puis la Dauphine de Saxe, pour faire disparaître toute influence contraire à la sienne et assurer la perpétuité de son règne. Des victimes moins illustres avaient subi le même sort : quand le dépositaire du « secret du Roi », le commis des Affaires étrangères Tercier, était mort d'apoplexie, on avait encore parlé du poison ministériel. La Cour et la ville répétaient couramment ces anecdotes, où quelque obscure vérité non démêlée se cache peut-être. M. de Talleyrand défend Choiseul de ces abominables soupçons en un tour de phrase assez perfide : « Quelque persuadé que je sois qu'aucun n'ait été fondé, j'éprouve une sorte d'embarras de ne pouvoir tirer mes motifs de conviction de la moralité de sa vie, et d'être obligé d'aller les chercher dans la légèreté de son caractère. » Le duc, qui dédaignait même de se venger de ses ennemis, laissait volontiers courir ces fables ; elles donnaient plus de liberté à son jeu d'intrigue ordinaire, beaucoup moins tragique et beaucoup plus sûr.

M. de Choiseul ne détenait pas sans intention, au milieu de tant de fonctions plus sérieuses, la Surintendance des Postes. Quel facile instrument sur Louis XV que ce secret des lettres privées, dont sa curiosité était friande ! Il était d'autant

plus aisé de supposer des correspondances, qu'on ne communiquait à Versailles que des copies. C'est par ce moyen que le ministre avait combattu l'influence de Marie-Josèphe sur le Roi, en lui donnant à lire des lettres de particuliers se félicitant plus que de raison de l'autorité grandissante de la princesse. Il se chargeait de faire entendre à Louis XV les « bruits de Paris ». S'il voulait arracher une mesure aux hésitations du Roi, il mettait sous ses yeux un rapport du lieutenant de police : les rumeurs qui couraient nuisaient au crédit, les porteurs de fonds publics se montraient inquiets que M. de Choiseul n'eût pas les mains libres pour réaliser son dessein. Parfois, quand il le fallait, les correspondances interceptées avouaient que les affaires allaient mal, mais que, de peur de les voir se gâter encore, il fallait conserver celui qui les faisait marcher et qu'on ne saurait par qui remplacer.

Dans les circonstances plus graves encore, lorsque le duc, comme il arrivait parfois, se sentait ébranlé dans son pouvoir et que les menées souterraines d'un duc de la Vauguyon ou les boutades enfiellées d'un maréchal de Richelieu apportaient au Roi un grief précis, une révélation fâcheuse, M. de Choiseul faisait donner les ambassadeurs. Il en avait deux à sa dévotion, Vienne et Madrid. Ils saisissaient ensemble l'occasion d'une audience pour faire entendre à Sa Majesté, avec les mérites de son incomparable

ministre, la nécessité où ils se trouvaient de délivrer leurs cours respectives des inquiétudes qu'elles avaient pu concevoir sur un changement dans le ministère, toute modification risquant de desserrer les liens d'alliance et de compromettre la solidité du « système ».

Des divers moyens qu'employait Choiseul pour se faire croire l'homme nécessaire, ce dernier était toujours à sa disposition. La Cour de Vienne notamment avait un intérêt évident à le soutenir.

Le traité d'alliance négocié sous madame de Pompadour, sans avoir été son œuvre directe, l'était devenu par la façon dont il l'avait entendu et complété. Ce n'avait pas été une idée sans grandeur que de substituer à l'antagonisme séculaire, qui finissait par épuiser les deux puissances, une entente loyale et définitive. Mais cette politique renouvelée, qui rompait avec toutes les habitudes nationales, qui exigeait des sacrifices d'argent et d'influence, avait rencontré une opposition irréconciliable. On reprochait à Choiseul de s'être montré, à l'égard de l'Impératrice Marie-Thérèse, trop fidèle sujet de la Maison de Lorraine, longtemps servie en effet par sa famille, et d'avoir sacrifié à son ambition les intérêts et les traditions de la France. Cette thèse, assez facile à soutenir devant une opinion prévenue, tirait argument des relations que Choiseul avait liées à Vienne durant son ambassade et de l'affection que lui témoi-

gnaient l'Impératrice et son chancelier, le prince de Kaunitz. D'autre part, si le ministre de Louis XV demeurait fier d'une combinaison politique qu'il continuait à trouver utile, il commençait à s'apercevoir lui-même qu'elle n'allait pas sans inconvénients et pouvait coûter à la France, en diminution d'autorité, plus qu'elle ne lui rapportait en sécurité du côté de l'Angleterre.

M. de Choiseul s'inquiétait aussi de la solidité de son œuvre, dont la justification devait être sa durée même. Si Marie-Thérèse était sincèrement attachée à l'alliance, Joseph II, son fils, qu'elle avait associé à l'Empire, avait trop de préventions enracinées contre les Français, trop d'admiration pour le génie du roi Frédéric et trop d'avantages peut-être à agir d'accord avec lui, pour qu'il ne fût pas tenté de sacrifier quelque jour l'allié d'Occident. Le jeune Empereur était devenu, il est vrai, le petit-fils de Louis XV, par son mariage avec l'infante Isabelle, fille de madame Infante ; mais la princesse était morte ; une fille, la petite archiduchesse Thérèse, restait le seul lien de cette parenté, qui serait comptée pour bien peu de chose au jour des complications diplomatiques. M. de Choiseul était donc aussi persuadé que Marie-Thérèse de la nécessité de fortifier l'alliance par un acte nouveau et de donner une sanction vivante et perpétuelle au traité de 1758. Cette sauvegarde de l'avenir du « système » et de l'avenir personnel du ministre, c'était le mariage

du futur successeur de Louis XV avec une archiduchesse d'Autriche.

L'Impératrice, mère attentive de filles nombreuses, grande chercheuse de couronnes et diplomate à vues longues, y avait pensé sans doute dès les premiers temps du rapprochement avec la France. Plus tard, les dernières filles de l'empereur François Ier avaient paru s'accorder d'âge avec les petits-fils de Louis XV, et l'occasion s'offrait d'appliquer à nouveau la vieille devise de la Maison d'Autriche : *Tu felix Austria nube*, et sa féconde politique de mariages. Malgré les événements qui en avaient amoindri le prestige, c'était un beau trône encore que celui des fleurs de lis, et le plus beau que pût occuper alors une princesse catholique.

Dès 1765, année de ce veuvage dont Marie-Thérèse devait rester inconsolée, ses projets maternels se précisèrent en faveur de l'archiduchesse « Marie-Antoine », née le 2 novembre 1755. L'importante affaire fut traitée dans le plus grand mystère entre le duc de Choiseul et le prince de Stahremberg, ambassadeur de l'Empereur. Le prince ne voulut pas quitter Paris, où le comte de Mercy-Argenteau allait le remplacer, sans avoir obtenu de Louis XV la première parole que souhaitait impatiemment sa souveraine. Son attente fut longue ; enfin, à son audience de congé, le Roi se résolut à parler et le chargea expressément de prier l'Impératrice de réserver pour le Dauphin

la main de l'archiduchesse Antoinette. Ce fut un grand succès pour l'ambassadeur, qui écrivit aussitôt à Marie-Thérèse, le 24 mai 1766 : « Le Roi s'est expliqué de façon que Votre Majesté peut regarder le projet comme décidé et assuré. »

Rien du dessein royal ne s'ébruitait hors des deux familles. Le mois suivant, madame Geoffrin, allant en Pologne voir le roi Stanislas-Auguste, séjournait à Vienne, fort choyée de l'Impératrice et de M. de Kaunitz. On montrait, à Schœnbrunn, à la vieille amie des philosophes la brillante réunion des archiducs et des archiduchesses ; elle caressait l'archiduchesse Thérèse, qui avait deux ans et qui était l'arrière-petite-fille de Louis XV, la trouvait belle comme un ange et parlait de l'emmener à Paris : « Emportez, emportez ! » répondait Marie-Thérèse, et elle recommandait à madame Geoffrin d'écrire en France qu'elle avait vu cette petite et ce qu'elle en pensait. Quant à la jeune Antoinette, l'Impératrice ne la faisait même pas remarquer à la Française. Elle savait bien, en effet, malgré les dispositions personnelles du Roi, que le mariage n'en était encore qu'aux « assurances », et qu'il restait à la merci d'un accident de la politique.

Il s'en fallut de peu que tout manquât. Il y avait dans la famille royale deux personnes à qui ces projets déplaisaient, la mère et la tante du futur époux, Marie-Josèphe et Madame Adélaïde. La première surtout, énergique, entreprenante, capable de concevoir fortement une idée et de

la suivre, avait pris sur Louis XV une influence extrême. Depuis la mort de son mari, elle habitait à Versailles tout auprès du Roi, dans un appartement qui s'enchevêtrait avec le sien et qui unissait leur vie. Elle était restée attachée avec passion à son pays d'origine, et le trône qu'elle ne devait plus occuper, elle voulait du moins le réserver à une princesse de sa famille. Elle avait justement une nièce d'âge convenable, Amélie de Saxe, et ses plans étaient partagés par son frère, le prince Xavier, administrateur de l'Électorat. Elle demanda au Roi si des engagements formels étaient échangés avec l'Autriche et si, comme mère du Dauphin, elle ne serait pas consultée. Louis XV laissa entendre qu'il tenait à son dessein, mais que cela était exposé à bien des hasards par l'âge même des deux enfants et que c'était plutôt désir des deux parties qu'affaire conclue.

Marie-Josèphe ne se découragea pas ; elle se savait forte, écoutée, et comptait d'abord obtenir de donner la main de sa fille aînée, Madame Clotilde, au jeune électeur Frédéric-Auguste ; ce serait la préparation du mariage de son fils le Dauphin, qui, en fin de compte, ne se ferait pas contre son aveu. Malheureusement, la maladie la terrassait ; sur son lit de souffrance, recevant l'agent de son frère, le vicomte de Martanges, elle lui parlait encore d'un espoir qu'elle n'abandonnait pas. Le 13 mars 1767, les ambitions de la Maison de Saxe s'éteignaient avec elle. Madame Adélaïde

essayait de les faire revivre, moins à cause de son préjugé contre l'Autriche que par désir de conserver son influence sur le Dauphin en lui choisissant sa femme. Mais la fille aînée de Louis XV n'était pas armée pour lutter contre M. de Choiseul, que la mort venait encore de servir avec tant d'à-propos. Seule Marie-Josèphe, vivant quelques années de plus, pouvait faire que la femme de Louis XVI fût une princesse de Saxe et que Marie-Antoinette échappât à sa destinée.

Tout y poussait maintenant l'enfant qui grandissait à la Cour de Vienne et sous les ombrages de Schœnbrunn. Les obstacles disparaissaient d'eux-mêmes devant le rêve de Marie-Thérèse. L'opinion était peu à peu instruite du projet des chancelleries, et l'union de Marie-Antoinette et du Dauphin devenait dans les deux pays un sujet de conversation. C'était un de ces secrets que Choiseul avait intérêt à donner en garde à beaucoup de monde. En avril 1767, l'ambassadeur du Roi, marquis de Durfort, lui mandait une dépêche qui n'était point pour lui déplaire : « Le public de Vienne parle mariage autant pour le moins que le public de Paris. » Aucun ministre cependant n'y faisait encore allusion, sauf le prince de Stahremberg qui demanda un jour à l'ambassadeur comment il trouvait l'archiduchesse Antoinette : « Parfaitement bien, répondit Durfort. — M. le Dauphin, ajouta le prince en riant, aura là une charmante femme. — Le morceau est friand,

répliqua le marquis sur le même ton, et sera en bonnes mains, si cela est. »

M. de Durfort avait pour instructions de se tenir sur une grande réserve et d'attendre les avances. Le Roi lui avait fait écrire d'assez vifs reproches pour avoir demandé avec trop d'empressement les portraits de la famille impériale. Au mois de septembre, pendant une fête à Schœnbrunn à laquelle assistaient les archiduchesses, M. de Durfort et l'ambassadeur d'Espagne s'étant approchés d'une table où jouait Marie-Antoinette, l'Impératrice les rejoignit et, s'adressant à l'ambassadeur d'Espagne, parla du mariage de sa fille : « J'espère qu'elle y réussira, dit-elle. Nous pouvons en causer plus librement tous les deux, car l'ambassadeur de France n'a encore rien dit. » M. de Durfort, fort embarrassé, feignit de ne pas entendre. Quelques jours après, madame de Lerchenfeld, gouvernante de l'archiduchesse, étant placée près de lui dans un divertissement donné à la Cour, lui faisait l'éloge de Marie-Antoinette, de son caractère, de ses grâces. L'ambassadeur s'en tirait par d'honnêtes propos, ne laissant rien percer des intentions de son maître, au moment même où la Cour de Versailles le chargeait de procurer, à tout événement, une copie du contrat récemment rédigé pour le mariage du roi de Naples et de l'archiduchesse Marie-Caroline.

Louis XV, de son côté, croyait devoir informer le roi d'Espagne, qui lui répondait en déclarant

le projet admirable, « soit en politique, pour l'affermissement de l'alliance avec la Cour de Vienne, soit pour le bonheur du Dauphin, puisqu'on dit cette jeune princesse très jolie et avec une éducation parfaite ». Cependant le temps s'écoulait sans aucune démarche du Roi, qui tenait à laisser venir de Vienne les nouvelles ouvertures.

Vers la fin de 1768, les liens se resserraient à nouveau entre la Maison d'Autriche et la Maison de Bourbon ; l'archiduchesse Marie-Amélie était demandée en mariage pour l'Infant, duc de Parme. Cette union en appelait une autre. Joseph II se chargeait de l'indiquer dans une lettre intime qu'il adressait à Louis XV, lors de l'inoculation de sa fille Thérèse, et qui révèle l'intimité des relations déjà établies entre les deux Maisons. L'inoculation était alors chose très nouvelle et inquiétait encore beaucoup d'esprits ; le Roi avait tenu à être renseigné sur toutes les phases de la maladie. A la lettre du père sont jointes cinq lignes de la main de l'enfant :

« Sachant que vous m'aimez, cher grand-papa, je vous assure que je me porte à merveille, et que je n'ai eu que cinquante boutons, qui me font grand plaisir. Que ne puis-je vous les montrer et vous embrasser, vous aimant beaucoup ! »

L'Empereur à son tour réunissait, à propos de cette opération, tous les souvenirs qui pouvaient toucher le cœur du Roi :

« Vous êtes père et bon père ; je vous laisse

juger des inquiétudes que cette résolution m'a données. La réussite qu'ici je vous certifie a surpassé mon attente. Ma petite n'a été incommodée qu'un seul jour... Hélas ! pourquoi cette méthode n'a-t-elle pas été connue plus tôt ! J'aurais encore une épouse qui faisait le bonheur de ma vie. En attendant, elle m'a pourtant procuré le bonheur d'oser vous appeler mon père et de joindre tous les sentiments du cœur à ceux que la raison sans cela me dicte pour le plus sûr et le plus digne ami. Vous venez de nous en donner encore tout récemment une preuve non équivoque en nous demandant une sœur pour l'Infant duc de Parme. Que n'y a-t-il encore plus de liens pour nous prouver, en les resserrant, l'avantage et le désir mutuel que nous avons d'être éternellement tendres et utiles amis ! Croyez-moi, cher grand-père, en vous embrassant pour la vie, votre tendre et affectionné petit-fils, JOSEPH. »

A ce débordement sentimental, dont on chercherait en vain un équivalent dans le reste de la correspondance entre l'Empereur et le Roi, celui-ci répondait, avec un compliment spécial envoyé à la petite archiduchesse (« l'Empereur vous dira combien je vous aime et les motifs que j'ai de vous aimer toujours »), une lettre tout à fait sérieuse et paternelle ; il y formulait, cette fois, expressément le projet du mariage de Marie-Antoinette :

« Je partage, mon cher fils, avec bien de la

sensibilité, la satisfaction que vous avez de l'heureuse inoculation de votre fille. Cette enfant m'est chère à tous les titres et elle m'intéresse surtout par la tendresse que vous avez pour elle et par le lien intime qu'elle a formé entre nous. J'ai toujours désiré que mon petit-fils de Parme épousât une archiduchesse. Je ne calcule pas le bien qu'ils pourront avoir ; je suis sûr qu'ils ne manqueront pas. Mais votre fille, le mariage de mon petit-fils de Parme, *celui du Dauphin*, nous rendront nécessairement une même famille. »

Cette lettre de Louis XV, dont Choiseul fit garder une copie aux Affaires étrangères, est du 25 septembre 1768. Moins de six semaines après, le comte de Mercy recevait à Paris l'ordre de s'occuper du trousseau de la Dauphine, pour lequel l'Impératrice destinait quatre cent mille livres, et de faire envoyer par Choiseul un prêtre français pour achever l'éducation de l'enfant. Déjà Noverre lui donnait des leçons de danse et de maintien et lui apprenait la révérence de Versailles. On allait embellir et perfectionner à la française la princesse de treize ans sur qui reposaient maintenant tant d'espérances politiques.

A cette époque même, surgissait à la Cour de France une intrigue insignifiante au début, mais qui menaçait promptement de devenir grave et d'avoir des conséquences sur la marche du gouvernement. Le courrier diplomatique à destina-

tion de Vienne, qui partait de Fontainebleau le 1er novembre 1768, en emportait les premières nouvelles. Il vaut de s'y arrêter en détail, car aucun épisode ne permet de peindre mieux au vif le milieu auquel Marie-Antoinette est destinée.

Pendant le mois de juillet, la Cour étant allée à Compiègne après la mort de Marie Leczinska, le bruit s'était répandu que le Roi avait une liaison un peu plus sérieuse que celles dont il avait coutume. La dame occupait dans la ville une maison particulière où elle restait enfermée toute la journée ; à minuit elle arrivait au château et on la voyait sortir chaque matin des cabinets du Roi, sa chaise suivie de deux domestiques en livrée. Peu de personnes surent le nom de cette femme mystérieuse, qui se faisait passer pour mariée. La plupart supposèrent que le premier valet de chambre Lebel, pourvoyeur ordinaire de Sa Majesté, avait amené quelque bourgeoise en quête d'argent, comme il en avait passé plus d'une au Parc-aux-Cerfs. C'était d'ailleurs le dernier service que rendait à son maître le fidèle personnage : il mourait assez brusquement, pendant ce voyage de Compiègne, laissant, à ce qu'il semblait, au duc de Richelieu le soin de s'occuper de la belle. Mais le vieux courtisan, si souvent le complaisant des débauches royales, se montrait cette fois assez réservé et peu porté à donner des détails sur cette aventure.

Quand M. de Choiseul arriva, huit jours après

l'installation de la Cour, M. de Saint-Florentin le mit au courant des choses, ajoutant certains détails, qu'il avait eus par le lieutenant de police de Paris : « Nous déplorâmes, raconte Choiseul, la crapule à laquelle le Roi se livrait, mais d'ailleurs nous ne pensâmes point qu'une intrigue aussi basse pût avoir d'autres suites que celles de la fantaisie du moment ; nous souhaitâmes entre nous que le Roi s'en portât bien et que ce fût le dernier trait dont nous fussions témoins de son goût pour la mauvaise compagnie. » Le tout-puissant ministre s'inquiéta d'autant moins de la durée de cette passade qu'il se rappela avoir eu, quelques semaines auparavant, la personne en solliciteuse dans son cabinet et l'avoir trouvée « médiocrement jolie ».

On avait su gré à Louis XV d'avoir montré quelque discrétion extérieure pendant le deuil de la famille royale et de la Cour, et on supposa qu'il en serait de même dans le voyage suivant de Fontainebleau. D'ailleurs la lassitude, qui venait vite, pouvait avoir déjà renvoyé la dame à son mari, avec le « bon du Roi » ou « l'acquit-au-comptant » ordinaire. Mais le Roi n'avait décidément pas, en cette matière, les mêmes goûts que son ministre ; sa passion était même devenue assez forte pour qu'il ne put la cacher davantage. M. de Mercy envoyait au prince de Kaunitz, assez curieux de ces anecdotes, toute une chronique scandaleuse, peu faite pour réjouir l'Impératrice

Marie-Thérèse, sur les mœurs persistantes de l'allié royal. La dame de Compiègne, écrivait l'ambassadeur, « est logée au château, dans la cour dite des Fontaines, à côté de l'appartement qu'occupait madame de Pompadour ; elle a un nombre de domestiques ; ses livrées sont brillantes et, les jours de fête et de dimanche, on la voit à la messe du Roi, dans une des chapelles au rez-de-chaussée, qui lui est réservée ».

C'était bien une favorite qui s'annonçait. Ses carrosses et la pimpante chaise à porteurs dont elle se servait dans l'intérieur du château portaient, tout fraîchement peint, le double écusson des femmes mariées. Elle s'était procuré un titre entre les deux voyages : c'était maintenant la comtesse du Barry, femme d'un comte Guillaume qui ne paraissait pas et qu'on avait fait venir, disait-on, de Toulouse, pour y retourner aussitôt après avoir épousé.

Ce nom, rattaché pour la circonstance aux Bary-More d'Irlande, de qui on avait pris les armes et la devise, était un nom obscur de noblesse de province, qui avait auprès de certaines gens une notoriété assez fâcheuse. Tout ce qui fréquentait les sociétés libres de Paris, les tripots de jeu et les « boucans », connaissait Jean du Barry, qu'on voyait même quelquefois à Versailles, dans les bureaux de la Guerre, à cause des fournitures de vivres à l'armée de Corse dans lesquelles il était intéressé. Il justifiait son surnom de « Roué »

par sa façon de fréquenter les boutiques où trônent les filles de modes et de s'intéresser au sort des plus jolies ; au reste, gentilhomme aussi dépourvu de scrupules que d'argent et qui, obligé de vivre de son industrie, faisait en somme un commerce qui ne dérogeait point.

L'histoire de la nouvelle venue se précisait tout à coup et le nom du Roué l'éclairait d'une parfaite lumière. Elle s'était appelée chez lui Jeanne Vaubernier ; depuis quatre ans elle tenait sa maison, rue de la Jussienne, et faisait les honneurs de son salon de jeu, suivant ce genre de conventions qu'on appelait alors « mariage à la détrempe ». Le Roué était un maître sans jalousie ; beaucoup de gens de la Cour, M. de Fitz-James entre bien d'autres, pouvaient témoigner qu'il suffisait de payer son écot pour souper dans le ménage. Jamais le Roi n'était aussi bas tombé ; jamais cependant les espérances qu'éveille en une cour toute apparence d'intrigue sérieuse, n'avaient été plus cyniques ni plus affichées. Le véritable organisateur se découvrait, mettant au second plan Du Barry et ses complices : comme mentor et protecteur de la favorite apparaissait le maréchal duc de Richelieu.

Le héros de la galanterie du siècle, devenu vieux et laid sans cesser d'être libertin, capricieux et violent chez lui, se faisait aimable et souple auprès du Roi, à qui la conduite crapuleuse de

ce compagnon septuagénaire apportait la flatterie d'une excuse. Mais il y avait en lui un ambitieux avorté qui, pour quelques campagnes heureuses et braves et une médiocre ambassade, s'était cru les talents d'un homme d'État. Dans cet emploi de premier gentilhomme de la Chambre, qui le plaçait sans cesse aux côtés du maître, mais dont les plus sérieuses fonctions consistaient à gouverner l'Opéra, Richelieu souffrait de n'avoir jamais pu exercer largement cette activité brouillonne qu'il prenait pour du génie. Il accusait Choiseul de ses mécomptes : « M. de Richelieu, écrit celui-ci, m'a cru jaloux de lui, et je ne lui ai pas fait l'honneur de l'être. » Avec moins de dédain pour les petites causes, le ministre eût deviné que, sous l'affaire galante menée avec tant de zèle, se cachait l'obstinée pensée d'une revanche.

Richelieu avait senti que l'occasion était venue, et la dernière sans doute que l'âge du Roi lui permît d'espérer. Les circonstances lui donnaient une clairvoyance impossible chez ses adversaires et dont il sut profiter. Il connaissait depuis longtemps Jeanne Vaubernier, et les faiblesses de son maître, et ce qui pouvait, dans les agréments de l'une, attacher et retenir les vices de l'autre. Dès le début, il mit sur cette liaison l'enjeu de sa fortune politique. Il eut un plan et ne se donna pas la peine de le dissimuler. Ce plan était d'accord avec celui de Jean du Barry qui ne voulait que de l'argent, mais s'était juré d'exploiter jusqu'au

bout la chance extraordinaire qui avait amené un roi dans sa clientèle.

Une de leurs forces venait de ce qu'on connaissait mal au dehors les ressources dont ils se servaient. Madame du Barry n'était point la « caillette » sans manières et sans esprit que les femmes de la Cour se décrivaient malignement les unes aux autres, n'ayant pour elle, disait-on, que son effronterie. Elle avait aussi l'intelligence avisée et quelque culture ; elle s'était affinée à voir chaque jour, et pendant des années, ces gentilhommes, ces gens de lettres, ces académiciens de belle humeur qui fréquentaient chez Du Barry. Avec l'intuition juste de sa situation, elle se mit à répéter les leçons de ses deux maîtres, qui l'engageaient à payer d'audace ; elle déclara qu'elle voulait remplacer madame de Pompadour, et se crut une puissance, ce qui est une façon de le devenir. « J'appris, écrivait M. de Mercy, qu'elle commençait à se donner de l'importance, qu'elle parlait du gouvernement, des ministres, et des grands services que rendrait à l'État une favorite à portée d'éclairer le Roi sur les vices de l'administration actuelle ; j'appris de plus que cette femme s'attendait à être présentée publiquement à la Cour et qu'une cabale en sous-ordre, étayée de quelques personnages plus relevés, favorisait ce projet. »

Le duc de Richelieu, que Mercy ne nomme pas encore, est le seul personnage à qui ait pu venir

la pensée d'une présentation aussi peu décente. Quelque excès d'imagination qu'on prête à Jean du Barry, il savait l'existence et l'usage des rapports de police, et n'eût pas tout d'abord élevé aussi haut les espérances de Jeanne Vaubernier. Richelieu, au contraire, avait réalisé en sa vie les romans les plus extraordinaires, et ne croyait rien d'impossible à son étoile ; il allait, de plus, prendre son tour de service comme premier gentilhomme et avoir dès lors, pendant une année, la charge des présentations. On s'explique fort bien qu'il ait conseillé le mariage avec Guillaume du Barry. Après le contrat dressé le 23 juillet 1768, et surtout la cérémonie religieuse célébrée à cinq heures du matin, le 1er septembre, dans l'église Saint-Laurent de Paris, une grande sauvegarde était acquise : celle qu'aimait le Roi était à présent une femme de qualité, dont le renvoi devenait plus difficile et qui pouvait désormais servir d'appui à une coterie politique.

Il avait fallu, pour en arriver là, surmonter d'énormes obstacles et commettre une série de faux en écritures publiques comme on en a rarement réunis sur la même affaire. Les erreurs concernant l'époux ne sont que vantardise gasconne ; mais ce qui touche à l'épouse, son nom, sa naissance, sa famille, jusqu'à son âge, tout est mensonge, appuyé d'actes fabriqués de toutes pièces ou brutalement falsifiés. Jamais les complices n'auraient risqué les galères, ou même,

comme il s'agissait de matières royales, la potence, si un grand et inattaquable personnage n'en eût pris la responsabilité. On peut même se demander si une autorité plus haute encore que celle du maréchal n'avait donné tout pouvoir pour agir au plus vite. Aucun papier, en effet, ne nous manque aujourd'hui sur ce scandaleux mariage ; tout a été découvert, discuté, contrôlé, sauf le point le plus intéressant et qui restera sans doute à jamais obscur.

Peut-on supposer que le Roi lui-même pensait dès cette époque à se faire « présenter » sa maîtresse ? Cela semble probable. Il devait désirer avoir sans cesse auprès de lui l'objet de sa passion ; or, sans que madame du Barry eût été présentée, il était impossible au Roi de la faire monter dans ses carrosses, de manger avec elle en public, de la voir chez le Dauphin ou chez Mesdames, de lui donner place aux cérémonies. En outre, la tenir, sans l'avouer, à Versailles ou dans les autres châteaux, c'était humilier sa fantaisie, reconnaître des bornes à sa puissance, et Louis XV avait toujours cru, suivant le témoin qui l'a observé de plus près, « que l'éclat qu'il mettait dans ses amours était une preuve de son autorité ». Mais des barrières semblaient se dresser, qu'il avait rendues lui-même infranchissables.

La présentation, sollicitée par tant de dames, n'était accordée qu'à un petit nombre. Par une décision du 17 avril 1760, Louis XV avait réglé

les conditions dans lesquelles cette faveur pouvait être demandée, « voulant, disait-il, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, n'accorder qu'aux seules femmes de ceux qui sont issus d'une noblesse de race de nous être présentées ». Il exigeait la production, devant le généalogiste de ses ordres, des titres originaux ou en expédition par-devant notaire, par lesquels la filiation de l'époux serait établie clairement depuis 1400, sans robe ni anoblissement, « nous réservant au surplus, ajoutait l'édit, d'exempter de cette règle ceux qui seraient pourvus de charges de la Couronne ou dans notre maison ». Il y a, aux archives de la Maison du Roi, des listes de demandes transmises à Louis XV par les premiers gentilshommes de la Chambre ou le premier écuyer ; ce sont des femmes d'officiers de mérite, de nobles anciens ; elles sont recommandées par un ministre, un aumônier du Roi ou telle autre autorité de la Cour. Le Roi renvoie les noms à Clairambault, son généalogiste, et très souvent les raye lui-même impitoyablement d'un « Non » cruel ou d'un « Qu'on ne m'en parle plus », qui a dû jeter au désespoir bien des vanités féminines.

Si rigoureux sur le chapitre de la naissance, croyant racheter sa licence privée par une ferme observation des étiquettes, l'amant de madame du Barry, avec son habitude de calculer à l'avance les suites lointaines de ses actions, semble avoir tout prévu, en consentant à son mariage, pour le

jour où il serait tenté de la recevoir à la Cour. La famille dans laquelle elle est entrée est dans les conditions requises pour que les femmes en soient présentées ; le titre de comte reste douteux, mais les preuves de trois cents ans de noblesse ont été faites en divers cas récents, pour l'École militaire, par exemple, et les pages de la Chambre. L'incorruptible Clairambault n'aurait sur le nom des Du Barry aucune objection à faire, et nul règlement, par ailleurs, ne s'est avisé de prévoir le cas d'indignité de la femme.

Voyant son ennemi Richelieu dans cette intrigue, M. de Choiseul avait affecté de la traiter avec mépris et de n'y attacher nulle importance. Mais des esprits plus sérieux y sentaient une menace redoutable et devinaient, par derrière, le duc d'Aiguillon, neveu de Richelieu, désigné déjà par la cabale dévote comme le successeur nécessaire de Choiseul. Ainsi s'inquiétèrent notamment les ambassadeurs du roi d'Espagne et de l'Empereur, MM. de Fuentes et de Mercy, plus intéressés que personne à ce qu'aucun changement politique ne se produisît à la Cour de France. M. de Mercy, d'ailleurs, croyait avoir en mains un moyen de parer aux événements dans un projet de marier le Roi, dont lui avait précédemment parlé Choiseul ; celui-ci avait même prononcé le nom de l'archiduchesse Élisabeth, une des sœurs aînées de Marie-Antoinette.

Pendant la dernière maladie de Marie Leczinska,

écrivait Mercy à Kaunitz, « chacun conjectura que le Roi, porté à une réforme dans ses mœurs, songerait peut-être, en cas de veuvage, à s'unir à une épouse jeune et aimable qui pût lui procurer le repos de la conscience et le bonheur du reste de ses jours. Cette idée s'établit dans le public ; le Roi en fut informé, et je sais de M. de Choiseul que ce monarque, en le questionnant un jour relativement à ce propos du public, ne donna cependant point à connaître à son ministre ce qu'il en pensait lui-même. » Louis XV avait bien mal répondu à ces honnêtes espérances ; mais on pouvait essayer de les lui présenter encore, pour peu que le ministre s'y prêtât. Mercy y travailla dès Fontainebleau, non directement, mais par Fuentes, tout dévoué à la politique autrichienne et représentant autorisé du Pacte de Famille.

Au grand étonnement des ambassadeurs, Choiseul fut très froid, parut ignorer la plupart des circonstances de l'intrigue Du Barry et se montra uniquement occupé du jeune roi de Danemark, qu'on recevait à la Cour dans le moment même. Fuentes eut beaucoup de peine à fixer son attention et à obtenir de lui qu'il daignât considérer comme dangereux le rétablissement d'une maîtresse en titre, même en la personne d'une femme d'aussi basse origine. Nous avons sur ce moment le témoignage concordant de Choiseul : « Comme la dame du Barry, selon son premier état, avait beaucoup de connaissances parmi les filles, le

peuple et la valetaille, les ambassadeurs avaient des avis de ce qui se passait dans l'intérieur de cette femme par leurs espions particuliers. Ils me disaient les propos qui leur revenaient ; j'éloignais autant que je pouvais des conversations embarrassantes pour le ministre d'un roi de soixante ans. Plus je sentais que le maître que je servais manquait à sa dignité et à la décence, plus je répugnais à recevoir des confidences qui constataient le mauvais effet de sa conduite. »

M. de Choiseul ne dit pas tout, et se donne avec trop de complaisance le rôle de désintéressement discret qui sied aux écrivains de Mémoires. La vérité est que l'idée du mariage du Roi, mise en avant comme remède à un mal encore à venir, ne lui souriait aucunement. Une nouvelle reine eût promptement pris sur Louis XV une influence aux dépens du ministre. Il avait tenu conseil plus d'une fois chez lui, au sujet de madame du Barry, avec les femmes de son entourage ; la duchesse de Choiseul, fière de son mari, avait dû repousser du pied cette histoire, avec l'horreur des honnêtes femmes pour le vice qui n'est pas de leur rang ; la duchesse de Gramont, sûre de la force de son frère, dont elle était l'énergique et dure Égérie, avait été plus hautaine encore. Comment s'inquiéter d'une pareille créature ! Il avait suffi d'un soufflet d'ironie pour se débarrasser de madame d'Esparbès, qui était de la Cour, et ambitieuse, et décidée à tout pour se faire

« déclarer » ; il n'y avait, pour cette nouvelle candidature, venue de si bas, qu'à attendre la satiété prochaine. Il importait surtout de ne faire aucun sacrifice de la situation prépondérante acquise par la famille, ni de ses intérêts particuliers.

M. de Mercy n'a pas été dupe ici de l'attitude inspirée à Choiseul par sa sœur : « Les personnes en place, dit-il, imaginèrent qu'une reine judicieuse, aimable et qui parviendrait à se faire aimer de son époux, pourrait lui ouvrir les yeux sur les désordres et les abus énormes qui subsistent ici dans tous les départements, et causer par là bien des embarras à ceux qui les dirigent ; ils conclurent ainsi qu'il importait à leur sûreté d'éloigner de l'esprit du Roi les idées de mariage, et j'ai des indices très forts que madame de Gramont, plus intéressée que personne au maintien des abus présents, est parvenue à entraîner M. de Choiseul, contre son propre penchant, dans ce calcul politique. » Ainsi, aveuglés par cet orgueil et cette cupidité de femme, les Choiseul préparaient eux-mêmes leur ruine, en repoussant ce qui les pouvait sauver.

Il y avait chez madame de Gramont un autre sentiment qu'il eût été difficile d'indiquer dans une dépêche à Vienne. On racontait à Paris que la duchesse, malgré l'intimité quotidienne des cabinets du Roi et des tentatives répétées, avait dû renoncer à tout espoir de succéder à son amie,

la marquise de Pompadour. De là sa haine contre la jolie d'Esparbès, qui avait un instant semblé plus heureuse ; de là la rage qui ne tarda pas à s'emparer d'elle au retour de la Cour à Versailles. La « créature » affichait cette fois une faveur vraiment outrageante. Ne venait-on pas de l'installer au château, tout près du Roi, au rez-de-chaussée de la Cour royale, dans l'ancien logement de Lebel, là même où, disait on, Louis XV l'avait vue pour la première fois ! C'était un pas vers un appartement de maîtresse, qu'elle ne pouvait occuper sans être présentée, mais qui lui semblait destiné sûrement avec toutes les autres prérogatives de la charge.

Elle recevait dé à chez elle une petite cour, quelques jeunes seigneurs ambitieux et d'anciens amis de Paris, qui y retrouvaient le comte Jean, le beau-frère, devenu soudain digne, sérieux et d'une parfaite réserve avec celle qu'il appelait cérémonieusement « ma chère sœur ». On voyait, dans l'après-midi, des allées et venues, un mouvement de visiteurs empressés, que madame de Gramont pouvait suivre de ses fenêtres et qui étaient pour elle le pire supplice. Le contentement silencieux de cette vilaine figure de Richelieu, aux soupers du Roi, lui semblait d'une ironie mortelle. Il annonçait d'ailleurs à tout le monde, bien qu'avec des mines secrètes, la présentation comme certaine. Madame de Gramont s'échauffait la tête : il fallait agir enfin, faire cesser ce danger

et ce scandale, arracher le Roi à ces vilenies qui allaient le déshonorer.

D'ailleurs, les Choiseul sont renseignés à présent ou croient l'être. Ils acceptent de toutes mains et avec joie tout ce qui peut servir leur rancune. Les pires inventions sur la nouvelle comtesse sont mises en circulation. Son ignoble ménage avec le Roué était encore, l'eût-on cru ? le plus avouable moment de sa vie. Cette fille, qui s'appelle Bécu, du nom de sa mère, le seul qu'elle puisse porter, a fait les pires métiers. Elle sort du ruisseau : le Roi l'y rejettera avec dégoût quand il saura ce qu'affirment au ministre les rapports de police, dans le grossier langage des argousins.

M. de Choiseul veut tout dire au Roi, faire un éclat ; sa sœur, non moins imaginative et violente, pousse aux démarches extrêmes. Heureusement Mercy, admis à présent dans l'intimité de la famille au même titre que Fuentes, apporte un sens plus rassis, une connaissance plus juste de la situation. Une explication qui humilierait le Roi perdrait le ministre : que ferait-il si Louis XV, devant les preuves étalées de sa honte, répondait qu'il n'ignore rien et que tel est son bon plaisir ? Il faut s'y prendre autrement. Après tout, le scandale est avoué, toute la France en parle ; un ministre comme Choiseul a bien des moyens d'obtenir de la voix publique ce qui doit servir ses desseins.

La guerre des chansons et des pamphlets est

engagée. Une complainte bouffonne à la mode, *la Bourbonnoise*, reçoit des couplets nouveaux, où l'on chansonne « la fille de rien » venant un beau jour à la Cour pour énamourer le Roi. Une farce-vaudeville, *la Bourbonnoise à la guinguette*, livre, par des allusions claires, la liaison du Roi aux gorges chaudes du spectacle de la foire. D'autres pièces du même genre ont, sur les brochures mises en vente, le visa du lieutenant de police. On répand des pièces manuscrites, comme l'*Apprentissage d'une fille de modes*, où Jeanne Bécu est facile à reconnaître sous le nom d'Agnès Pompon ; ou encore l'*Apothéose du roi Pétaud*, satire sanglante dont les noms sont en toutes lettres et qu'il plaît à la coterie Choiseul de laisser attribuer à Voltaire. Les nouvelles à la main qui circulent sous le manteau, et qu'on intercepte souvent pour amuser la curiosité du Roi, racontent cent anecdotes, vraies ou fausses, de la biographie de madame du Barry, sous divers noms qu'elle aurait portés, Rançon, Lange, Beauvernier... Enfin, rappelant à Louis XV les passions dangereuses qui rôdent dans un peuple affolé par la cherté du pain, des placards sont affichés dans la capitale où l'on déclare que la France indignée peut encore produire des Jacques Clément et des Damiens.

Cette tactique ne réussit point, non plus que l'essai d'offrir une autre maîtresse, la femme d'un médecin lié avec M. de Choiseul. Le contemporain qui note ces détails, à la date du 10 janvier 1769,

déclare déjà que rien ne servira, que « le Roi est trop pris ». Il y a eu d'ailleurs de la maladresse dans les attaques. La mesure a été dépassée ; la haine a remué des immondices où tout contrôle est impossible, jeté des accusations qu'elle ne pourra jamais prouver. Ce qui reste de chevaleresque en Louis XV s'indigne des outrages anonymes faits à une femme et s'ingénie à l'en consoler. Il multiplie les galanteries, les cadeaux d'argent, dont une part passe dans les poches du Roué, une autre en fantaisies féminines, en toilettes, porcelaines et meubles d'art. Un hôtel est loué rue de l'Orangerie, pour le service et les équipages de la favorite. Le vieux Roi se montre plus épris que jamais. A Choiseul lui-même il écrit, ignorant ou affectant d'ignorer d'où partent les coups : « Le déchaînement contre elle a été affreux, à tort pour la plus grande partie. On serait à ses pieds si... Ainsi va le monde. Elle est très jolie, elle me plaît, cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition ? » En lisant cette lettre, qui révèle un grand aveuglement de passion, madame de Gramont a dû comprendre que désormais la calomnie serait inutile.

Il faut gagner des alliées nouvelles, Mesdames de France. Les quatre filles de Louis XV, qui vivent à la Cour renfermées et moroses, ont porté avec piété le deuil de leur mère et ignoré les derniers scandales. Elles n'ont guère de puissance

ni de crédit ; mais elles voient le Roi tous les jours et, si elles lui demandent peu, il ne leur refuse guère. Elles tiennent en mains, en tout cas, le seul lien qui le rattache à la vie de famille. Ce lien très flottant ne leur a pas permis de s'apercevoir que le Roi, qui semblait leur revenir, était retombé à sa conduite d'autrefois ; la discrétion et la pudeur ont retenu autour d'elles la médisance de leurs dames, et elles se sont trouvées les dernières personnes de la Cour à savoir ce qu'était madame du Barry. Choiseul fait passer habilement sous leurs yeux ce qu'il importe le plus de leur faire connaître. Il fait même composer spécialement à leur intention des vers moins crus que les autres, qui chansonnent sans ordures la maîtresse et suffisent à renseigner des filles de trente-cinq ans.

Mesdames détestent Choiseul. Madame Adélaïde ne voit en lui que le soutien de l'Autriche et la créature de la marquise ; Madame Louise ne lui pardonne pas d'avoir chassé les Jésuites et travaillé à ce qu'elle croit être la ruine de la foi dans le royaume. Dans ces dispositions, Mesdames écouteront-elles certains conseils qui les entourent ? Ne murmure-t-on pas dans leur cercle que madame du Barry est destinée à réparer le mal qu'a fait à l'Église madame de Pompadour ? Le précepteur du Dauphin et des princes, le duc de la Vauguyon, la gouvernante des princesses, madame de Marsan, déclarent volontiers, avec des airs dévots, que la Providence semble avoir choisi

cet instrument, quelque indigne qu'il paraisse, pour châtier l'orgueilleux ministre et préparer sa chute.

On doit rendre cette justice à Mesdames qu'elles ne se laissent pas prendre à ces hypocrisies. Dès qu'elles apprennent le détail de l'intrigue qui va souiller la vieillesse de leur père, elles font taire leur ressentiment contre Choiseul et consentent à appuyer sa campagne. L'Autriche aussitôt se glisse auprès d'elles : madame de Durfort, dame d'atours de Madame Adélaïde, circonvenue par Mercy, leur suggère le projet du mariage. Une de Mesdames avait déclaré d'abord préférer une maîtresse à une reine ; c'est bien là un trait de Madame Adélaïde, jalouse de garder le premier rang qu'elle a maintenant à la Cour ; mais ses sœurs lui ont donné tort, et elle accepte de se prêter à l'unique moyen qui reste de ramener la tranquillité dans la famille. Mercy apprend ces nouvelles par madame de Durfort et, plein d'espoir pour la réussite, l'endoctrine à nouveau : « J'entrai en détail, écrit-il à Kaunitz, sur les avantages personnels que trouveraient Mesdames à se procurer dans la personne de l'Archiduchesse une amie sûre et qui, constamment unie à elles, se verrait à même d'assurer le bonheur de la famille royale par l'influence naturelle qu'elle aurait sur l'esprit du Roi et sur celui du Dauphin et de la future Dauphine ; je n'oubliai pas ce qu'il y avait à dire d'intéressant à madame de Durfort sur son

propre compte et je la quittai persuadée, à ce qu'il me parut. »

Mesdames aussi sont conquises et, un matin, réunissant à quatre leur courage, elles entourent le Roi, lui demandant de leur donner une reine et que cette reine soit l'archiduchesse Élisabeth. Le Roi, pris de court, embarrassé, tergiverse, parle des inconvénients de secondes noces à son âge ; puis il semble prendre son parti et dit affectueusement qu'il y pensera. Depuis, raconte la dame d'atours, Mesdames ont réitéré chaque jour leurs prières, et le Roi a fini par leur promettre définitivement qu'il demanderait l'Archiduchesse en mariage, pourvu que sa figure ne lui déplût pas. Sur-le-champ, Mesdames ont proposé d'envoyer à Vienne faire son portrait ; le Roi a consenti de bonne grâce, et c'est le peintre de la famille royale, Drouais, qui doit partir.

Les choses semblent bien avancées. Madame Adélaïde n'hésite point à faire part de ses espérances à M. de Choiseul en personne. Le Roi cause sans cesse de son mariage avec ses filles. Décidément on n'enverra pas Drouais à Vienne : il demande quatre-vingt mille livres pour ce voyage et il ne tient pas à le faire, sans doute parce qu'il est occupé, ce qu'ignorent Mesdames, à peindre et à repeindre madame du Barry, la Flore et la Chasseresse qu'on verra au prochain Salon. On cherchera un peintre moins exigeant et qui fera, par la même occasion, les portraits de toute

la famille impériale. Mesdames s'occupent de trouver un bon artiste et finissent par proposer Ducreux. Pendant plusieurs semaines, c'est un sujet de conversation qui paraît amuser le Roi et que Mesdames prennent au sérieux.

N'est-ce là pourtant qu'un manège pour jouer les princesses et obtenir qu'elles ne s'opposent pas à la présentation de la favorite ? Mercy le soupçonne bien vite, et aussi madame de Durfort, qui fait peu de fond sur la perspicacité de sa maîtresse et sur la parole du Roi. Louis XV donnerait ici une preuve particulièrement fâcheuse de cette dissimulation invétérée, que tous les contemporains indépendants notent chez lui ; et de tant d'actes qu'on peut lui reprocher dans la triste aventure que nous racontons, celui-ci serait le plus pénible qui aurait consisté à abuser de la crédulité de ses filles et de l'honnêteté de leur affection. Le projet de mariage cependant existe réellement dans sa pensée ; il en reparlera, au lendemain de la présentation, à un moment où l'ambassadeur froissé n'y voudra plus voir « qu'un persiflage déplacé » ; bien plus, en juin 1770, après le mariage de Marie-Antoinette, il recommandera encore à son agent de Vienne « d'examiner bien l'archiduchesse Élisabeth de la tête aux pieds, et de s'informer de son caractère, le tout sous le plus grand secret ». Il y a plutôt, en cette affaire qui mêle si étrangement Mesdames, l'Archiduchesse et madame du Barry, et qui montre assez claire-

ment chez Louis XV l'intention d'amener à Versailles une jeune reine sans en chasser sa favorite, une de ces crises d'inconscience et d'affaissement de moralité que produisait en lui l'ivresse du pouvoir suprême et qui, suivant un mot de Choiseul, l'empêchaient de connaître « ni décence, ni rang, ni considération, ni honnêteté », quand ses sens étaient en jeu.

Quoi qu'il en soit du degré de sincérité du Roi avec Mesdames, il ne les quitte que pour aller chez madame du Barry, et c'est auprès d'elle qu'il passe la plus grande partie de ses journées. Certains soirs a lieu, comme d'ordinaire, le souper des cabinets, après lequel on dresse les tables de jeu. Le Roi y voit les femmes de sa société habituelle, mesdames de Choiseul et de Gramont, la princesse de Beauvau, la maréchale de Mirepoix. Ces dames tremblent, à chaque invitation, de se trouver à souper avec la fameuse comtesse. Le Roi leur épargne jusqu'à présent ce voisinage, mais on sent qu'il est impatient de le leur infliger ; il attend seulement, pour que les choses se passent dans les règles, que madame du Barry soit présentée.

Cette présentation ne va pas sans difficulté. Richelieu, qui s'en est chargé, ne trouve pas aisément de marraine. Celles mêmes qui souhaiteraient le plus vivement l'humiliation des Choiseul, la grosse duchesse d'Aiguillon, par exemple, qui en attend le triomphe de son fils,

ne voudraient à aucun prix se charger de chaperonner la « créature ». On découvre enfin l'oiseau rare, la femme titrée qui consentira à complaire à Sa Majesté. C'est la veuve d'un comte de Béarn, mort garde du corps, d'une grande famille déchue du côté de la fortune, et qui est venue à Paris, depuis quelques années, pour soutenir un procès de cent mille écus. Le procès vient d'être gagné, mais madame de Béarn, en attendant le règlement des comptes, a mené trop grand train et s'est endettée. Elle a cinq enfants, de grands besoins d'argent, peu d'attaches avec la Cour ; sa liaison de parenté avec les Richelieu et les d'Aiguillon l'a jetée, dès son arrivée, dans leur coterie, qui l'a aidée pour son procès. Elle promet tout ce qu'on veut, et le maréchal, à peine entré en fonctions comme premier gentilhomme, presse les tailleurs pour l'habit de cour et fait fixer la présentation au 25 janvier : « On prétend, écrit madame du Deffand à Walpole, que demain est le grand jour, jour où une toilette décidera peut-être du destin de l'Europe, de la destinée des ministres, etc. Il y a des paris ; le petit nombre est pour la robe de chambre, je suis de ceux-là. Le grand nombre est pour le grand habit ; on s'appuie sur les témoignages des tailleurs, des couturières, des maîtres à danser. Non, non, je ne puis croire tout ce que l'on prévoit ; on peut surmonter les plus grands obstacles et être arrêté par la honte..., par les bienséances. Enfin nous

verrons ; je vous écrirai lundi si j'ai perdu ou gagné. » La vieille amie des Choiseul gagne son pari : madame de Béarn a compté les portes qui lui seront fermées au lendemain de sa complaisance ; la peur lui a donné une entorse, et elle reste chez elle, le pied sur la chaise longue.

Malgré cet incident, la présentation semble devenue certaine. M. de la Vauguyon, chargé de l'apprendre à Madame Adélaïde, a été fort mal reçu : « Est-ce de la part du Roi ? — Non, Madame, c'est M. le duc de Richelieu qui m'a chargé de le dire à Votre Altesse Royale. » Au premier mot, la princesse a déjà tourné le dos. On raconte chez madame du Deffand que M. de la Vauguyon est revenu et a insisté : « Il a eu une conduite abominable ; il est certain qu'il a voulu persuader à Madame Adélaïde qu'il était de son intérêt et de son devoir de se soumettre de bonne grâce à la volonté du Roi, et il a joint à ses beaux propos toute la gaucherie qui en pouvait augmenter l'infamie. Madame Adélaïde en a été indignée ; elle a écrit au Roi. On juge que cette lettre a retardé la présentation, mais on ne croit pas qu'elle en ait fait perdre le dessein. » Et madame du Deffand s'inquiète de voir ses amis si gais, Choiseul d'une impertinence si tranquille, alors qu'en toute cette affaire, menée ostensiblement par Richelieu, le duc d'Aiguillon est si « visiblement caché ».

Mercy est du même avis, trouvant Choiseul

froid pour le mariage ou favorable, suivant qu'il y a, ce jour-là, plus ou moins de chances contre la présentation. L'ambassadeur n'en doute plus, pour son compte, depuis qu'il sait le Roi informé de la vie antérieure de sa maîtresse : « Sa passion l'emporte sur la honte, écrit-il. Cette crise ne tardera pas longtemps à se décider ; elle est certainement très menaçante pour M. de Choiseul ; elle ne l'est pas moins pour l'État, par le dégoût et le découragement qu'elle répand dans les esprits. » Le même observateur n'hésite pas à donner une part à madame du Barry dans la diminution du crédit public, dans l'échec des nouveaux emprunts, dans l'inquiétude qu'on a de voir suspendre les paiements de la caisse d'escompte et du Trésor royal.

Le jour même où cette lettre disait tout perdu, le 4 février, un événement imprévu retourna les chances et rendit leur espoir aux adversaires de la comtesse. Chassant dans la forêt de Saint-Germain, le Roi fit une chute de cheval, tomba sur le bras, le crut cassé, se montra d'une faiblesse extrême et se fit rapporter, sur un brancard improvisé, jusqu'à ses voitures. On rentra à Versailles à la tombée de la nuit, au milieu d'une cour incertaine et agitée. Dès le lendemain, cette inquiétude se dissipait, pour ce qui était de la prétendue fracture, mais reparaissait les jours suivants pour l'état général du Roi qui, se croyant malade, le devint. Privé d'exercice, du cheval qu'il aimait

beaucoup, gardant la chambre, il fut pris de son humeur sombre. Le premier médecin Sénac devint fort en peine : « Si le Roi, disait-il, ne reprend pas ses exercices violents, il risque de tomber dans l'affaiblissement d'esprit dont il est menacé depuis longtemps. »

La maladie détachait d'habitude le Roi de ses maîtresses ; madame du Barry cessa de le voir pendant quelques jours. Richelieu n'osait l'introduire, et quand La Vauguyon amenait à leur grand-père le Dauphin et ses frères, il avait cet air doublement gêné des gens qui font profession de vertu et se trouvent avoir spéculé maladroitement sur le vice. Mesdames venaient faire compagnie au Roi et, bien que les dames d'honneur et d'atours entrassent dans la chambre, la causerie paternelle prenait plus d'intimité en cette alcôve de malade. On faisait monter aussi, pour le distraire, Madame Clotilde et la petite Élisabeth. Ce retour forcé à la vie de famille le rappelait à des pensées sérieuses. Il donnait l'ordre d'aménager à nouveau l'appartement de Madame Adélaïde, qui touchait le sien ; c'était, disait-il, afin de le préparer pour la reine future. Personne ne savait si le Roi disait vrai, ni ce qu'il voulait faire au juste de l'appartement ainsi rendu libre. Cependant les appréhensions du scandale s'éloignaient. D'autres idées les remplaçaient : on parlait déjà des achats à faire pour la corbeille de la Dauphine, des projets de fêtes pour l'époque du mariage,

de l'achèvement prochain de la grande salle de l'Opéra de Versailles qu'on devait inaugurer à ce moment. Il semblait de plus en plus impossible que le Roi, sur le point de marier son petit-fils, songeât encore à produire à la Cour la « Bourbonnoise ».

Ce fut donc une surprise quand Louis XV, complètement rétabli, annonça dans son cabinet, le 21 avril au soir, qu'il y aurait le lendemain une présentation, une seule, et que ce serait « celle dont il était question depuis longtemps, celle de madame du Barry ». Les influences secrètes l'avaient ressaisi, dès qu'il avait repris la santé, et Richelieu, d'ailleurs, autorisé par son service de premier gentilhomme, n'avait pas un instant cessé de l'approcher. Le duc, dont la situation devenait ridicule, Jean du Barry, qui sentait sa fortune compromise, avaient conseillé la favorite. Celle-ci, impatiente, se sachant moquée des femmes de la Cour, blessée dans le rôle de vanité qu'elle remplissait depuis plusieurs mois, avait joué au naturel la scène de larmes qu'on lui avait demandée. Il n'en fallait pas tant pour décider le maître. Il préparait en secret avec Richelieu un de ces coups imprévus qu'il aimait. Le soir même où ce coup était frappé, on apprenait que les joailliers royaux venaient d'apporter à madame du Barry pour cent mille livres de diamants, le présent de l'amant heureux, les armes de la beauté pour la bataille qu'elle allait livrer.

L'heure était arrivée depuis longtemps. Le Roi attendait après le débotté, dans le cabinet du conseil rempli par tout son service. Gêné, soucieux, son bras droit porté en écharpe dans l'habit, il allait d'une fenêtre à l'autre, regardant la cour royale encombrée de curieux et la grille où rien n'apparaissait encore. Choiseul n'était pas là ; mais ses amis triomphaient, se mordant les lèvres et dissimulant leur joie. Richelieu commençait à être inquiet et allait recevoir l'ordre de renvoyer la présentation, quand une grande rumeur se produisît dans la foule ; un carrosse s'arrêtait au bas de l'escalier d'honneur. Quelques instants après, l'huissier ouvrait les portes du cabinet, le premier gentilhomme demandait la volonté du Roi, et madame de Béarn, en grande toilette, s'avançait, puis madame du Barry, vers laquelle allaient tous les yeux, aussitôt surpris et charmés.

Sous le somptueux habit et la coiffure étincelante apparurent ces belles épaules, cette gorge incomparable, ce teint de roses avivé de rouge, cette grâce des révérences et du sourire, et surtout, dans cette femme de cour improvisée, une aisance de gestes que n'apprend point le maître à danser. Le murmure de l'admiration fut un instant l'excuse du Roi ; lui-même eut son regard, d'ordinaire alourdi, tout illuminé de ce triomphe. Et tandis qu'il rentrait dans son intérieur, madame du Barry, moins gênée que sa marraine, descendait chez la famille royale et traversait, saluée d'une

curiosité insolente, les salons et les escaliers du Château remplis de ses sujets de demain.

La nouvelle se répandait le soir dans les cercles de Paris et causait une émotion extrême. La nuit même partaient des courriers de cabinet pour toutes les cours d'Europe, annonçant l'important événement qui allait changer entièrement, pendant la fin du règne, l'aspect de la Cour de Versailles.

Le lendemain dimanche, madame du Barry affirmait son rôle devenu officiel, au lieu même où le scandale s'affichait le plus. Elle assistait à la messe du Roi, portant les diamants de la veille, à la place occupée jadis par madame de Pompadour. On remarquait qu'il y avait fort peu de monde à la suite de Louis XV et surtout fort peu de dames. Le clergé seul n'avait pas boudé, et un nombreux cortège d'évêques accompagnait le grand-aumônier dans la tribune royale. C'était en spectacle, une fois de plus, ce « mélange de piété, de magnificence et de sensualité », dont s'étonnait Walpole et dont il fallait bien que s'accommodassent les plus fiers prélats. Après la messe, la comtesse parut au couvert de Mesdames et du Dauphin ; celui-ci ne la regarda même pas ; les femmes se détournèrent et affectèrent de ne point s'apercevoir de sa présence. Le lendemain, la Cour fut nombreuse, mais ce fut chez M. de Choiseul qu'on alla. Lui-même dit au Roi que,

depuis les changements arrivés, il craignait que la présence à la Cour de mesdames de Choiseul et de Gramont fût moins agréable à Sa Majesté et qu'il la priait de leur vouloir bien permettre de s'en retirer. Le maréchal de Beauvau parla de même pour sa femme.

Quelques jours après, à un petit voyage de Marly, on ne trouva pas de dames pour jouer à la table royale. Louis XV en invita huit, par ordre, à un souper donné à Bellevue en l'honneur de madame du Barry. Il comptait sur cette soirée pour essayer un rapprochement entre elle et Choiseul. Mais le ministre et son entourage affectèrent de se promener à part dans les jardins et restèrent, à table, sur la réserve la plus glacée. Le souper n'était cependant pas sans résultat : la comtesse était placée entre le Roi et le comte de la Marche, qui avait, disait-il galamment, de l'amitié pour elle ; outre M. de Richelieu, MM. de Soubise et de Gontaut se montraient empressés ; deux dames enfin, et non des moindres, la maréchale de Mirepoix, propre sœur de M. de Beauvau, et la marquise de Flavacourt, s'humanisaient, acceptaient de jouer avec la favorite et commençaient la défection.

Le mois de juillet achevait d'installer madame du Barry en sa nouvelle place. Le duc de Richelieu donnait à Paris un grand souper pour elle, et aussi pour la princesse de Talmont et la duchesse de Valentinois ; c'étaient deux femmes de plus

gagnées à sa cause et consentant à frayer avec elle. Quelques jours après, à Versailles, l'après-midi où le Roi devait visiter l'hôtel et les magasins des Menus-Plaisirs, pour se faire rendre compte des préparatifs du mariage du Dauphin, le prince de Soubise venait chercher madame du Barry chez elle et la conduisait aux Menus ; M. de Marigny et les officiers des Bâtiments lui faisaient tout voir, lui expliquaient le modèle de la nouvelle salle de l'Opéra, les décors et les costumes des fêtes projetées, et quand le Roi arrivait, un peu plus tard, on ne faisait que recommencer pour lui une visite déjà faite. Enfin, à Compiègne, où l'appartement de madame de Pompadour était rétabli avec éclat et où la femme voilée de l'été précédent reparaissait triomphante, Louis XV mettait à sa faveur une consécration suprême ; il donnait à madame du Barry un domaine acheté des deniers de la Couronne, le pavillon de Louveciennes, à proximité de Versailles et de Marly, qui s'agrandissait, s'embellissait, se meublait de merveilles d'art et devenait le Bellevue de la nouvelle maîtresse.

Toutes les anciennes habitudes du Roi au temps de la marquise renaissaient ; seul l'entourage avait changé et, comme les amis de Choiseul persistaient à se tenir à l'écart, Louis XV se trouvait à présent environné des représentants de ce qu'on nommait le « parti dévot ». Ce parti avait peu de choses à voir avec les gens vraiment religieux, dont l'atti-

tude était bien différente : « Les sages qui aimaient le Roi, dit le duc de Croÿ, pleuraient, priaient et se taisaient. » Mais ils n'étaient à la Cour qu'un petit nombre ; les autres avaient délibérément accepté la situation nouvelle, avec les espérances qu'elle ouvrait à leurs ambitions. Et c'était un spectacle étrange et significatif de voir ces prétendus défenseurs de la religion et de la vertu en si humiliante posture, réduits à escompter, pour la victoire de leur politique, les faiblesses morales du maître.

Dans cet universel abaissement autour d'un caprice des sens, une protestation, unique dans sa sincérité, s'éleva. Elle partit du milieu même de la famille royale, et fut discrète, respectueuse pour le souverain et pour le père, mais d'un accent ferme et d'une incomparable noblesse. Ce fut l'acte de Madame Louise. Un jour, M. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, ayant sollicité une audience de Louis XV, lui annonça le désir de Madame Louise de quitter la Cour, de renoncer au monde et à ses prérogatives de fille de France et d'entrer au couvent dans l'Ordre mortifié du Carmel. Si rien n'avait pu faire prévoir au Roi cette demande, nous devinons aujourd'hui, malgré le voile qui enveloppe toujours des actes de conscience aussi intimes, quelques-uns des motifs qui décidèrent la princesse et développèrent sa vocation religieuse ; elle fit simplement un

sacrifice qui s'accomplit tous les jours dans la société chrétienne, en s'offrant à Dieu pour le salut du père qu'elle aimait. Personne ne souffrait plus qu'elle par ce roi qui avilissait sa couronne de fils aîné de l'Église, par ce pécheur endurci à qui les prêtres étaient obligés de refuser les sacrements, par cette âme faible qui courait à la damnation éternelle. Elle recourut donc aux lois mystérieuses qui donnent aux vies volontairement sacrifiées le droit d'exiger une grâce, telle que la conversion d'un être cher, de la miséricorde divine.

Elle était maintenant la fille préférée de Louis XV, la plus jeune et la plus rapprochée de lui par certains goûts communs, comme le cheval et les exercices violents. Adroite en ses mouvements, malgré une légère déviation du dos, qu'elle plaisantait elle-même en disant « ma bosse », elle faisait encore, dans la force de ses trente-deux ans, une assez agréable amazone. Sa physionomie virile valait bien la beauté fanée de sa sœur Adélaïde ou l'insignifiante régularité de traits de Victoire. Son caractère impérieux et violent avait été dompté par l'humilité, et sa dévotion instruite lui donnait dans la famille une autorité assez grande pour les choses de la religion. Elle vivait avec ses sœurs dans une union apparente, sans les laisser pénétrer le moins du monde dans une pensée qu'elles n'eussent pas comprise. Charitable discrètement, réservant aux pauvres, sans qu'on le sût, sa pension tout entière, adonnée à de

secrètes mortifications, elle n'avait jamais rien montré aux siens du projet qui grandissait en elle. Le Roi, qui en fut le premier confident, demeura donc fort surpris de la révélation de l'archevêque : « Que c'est cruel ! que c'est cruel ! » répétait-il. Mais cette émotion ne pouvait être que de surface. Après avoir demandé, pour la forme, quinze jours de réflexion, il écrivit à Madame Louise : « Si c'est pour Dieu seul, je ne puis m'opposer à sa volonté ni à votre détermination. Depuis dix-huit ans, vous devez avoir fait vos réflexions ; ainsi je n'ai plus à vous en demander. Il paraît même que vos arrangements sont faits. Vous pouvez en parler à vos sœurs quand vous le jugerez à propos. Compiègne n'est pas possible ; partout ailleurs, c'est à vous de décider, et je serais bien fâché de vous rien prescrire là-dessus... Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère fille, et vous donne ma bénédiction. »

Madame Louise a choisi la plus pauvre maison des Carmélites, celle de Saint-Denis, où elle ne connaît personne. Nul n'est informé de son projet, sauf le Roi et l'aumônier du couvent qu'elle a averti. Elle quitte Versailles de grand matin, ayant embrassé ses trois sœurs comme à l'ordinaire, accompagnée de la princesse de Ghistel, sa dame d'honneur, et de son écuyer. Arrivée au monastère, elle se fait ouvrir les grilles, assiste à la messe avec la communauté et, comme elle demeure en adoration devant le Saint-Sacrement,

l'aumônier réunit les religieuses et leur apprend qu'elles vont avoir pour novice une fille de France. Les humbles femmes rentrent à la chapelle et tombent à genoux, émues aux larmes, tandis que Madame Louise, conservant tout son sang-froid, se jette aux pieds de la prieure. Elle reparaît à la grille, qui ne doit plus se rouvrir pour elle, et montre à madame de Ghistel l'autorisation écrite du Roi. Et, pendant que la dame d'honneur, croyant rêver, retourne à Versailles apporter l'étrange nouvelle à la consternation fraternelle de Mesdames et à la légèreté des gens de cour, sœur Thérèse de Saint-Augustin, prosternée devant l'autel, s'enivre des ferveurs de la pénitence et des premières joies de l'expiation.

En renonçant à son rang, en s'abaissant au plus bas degré, en s'habituant, elle qu'on servait toujours, aux plus infimes travaux de ses compagnes, comme à laver la vaisselle et les escaliers, Madame Louise s'est figurée qu'elle échapperait désormais aux soucis du monde et pourrait poursuivre en paix son œuvre intérieure. L'avenir, les nécessités d'une situation inévitablement fausse dans les humiliations du Carmel, les conseils de son directeur, le besoin d'une nature dévorée d'action, tout contribuera à faire sortir la princesse du rôle contemplatif qu'elle s'est choisi. On la retrouve plus tard cherchant à peser, au point de vue religieux, sur la politique du royaume et s'occupant encore des choses de la Cour, qu'elle

juge mal, ne pouvant plus les connaître que par ses sœurs. On la blâme de s'être mise au nombre des conseillères acrimonieuses de Marie-Antoinette, devenue reine, qui eût pourtant beaucoup gagné à l'écouter. Les défauts de Madame Louise se révèlent d'autant mieux que le lieu où on les voit semble exiger une perfection plus surhumaine ; mais rien ne saurait diminuer la grandeur de son détachement si longuement mûri, si simplement exécuté.

Peu d'esprits, dans la frivolité du siècle, comprirent ce sacrifice d'âme et en mesurèrent toute la portée. Il se perdit, d'ailleurs, au milieu du bruit que faisaient l'arrivée prochaine de l'Archiduchesse, les nouvelles des fêtes de Vienne et les préparatifs de celles de Versailles. Il n'en reste pas moins que l'entrée au Carmel de Louise de France, à la date où l'histoire l'apporte, rétablit par sa noblesse héroïque un équilibre moral qui semblait rompu. C'est la réponse de la conscience chrétienne aux complaisances et aux espérances lâches du parti dévot, qui venait, à force d'intrigues, d'imposer à la Cour et à la France la Du Barry.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE MARIAGE DE MARIE-ANTOINETTE

Préparatifs du mariage en France. — Caractère et éducation de l'archiduchesse Marie-Antoinette. — L'abbé de Vermond. — Dernières instructions de Marie-Thérèse. — Cérémonie du mariage à Vienne. — Le voyage de Marie-Antoinette. — La remise sur le Rhin et l'arrivée à Strasbourg. — La Cour à Compiègne. — Réception de Marie-Antoinette. — Le souper de la Muette. — Les neuf journées de fêtes à Versailles. — L'acte de mariage. — Le jeu du Roi. — Le souper. — L'opéra. — Le bal paré. — Le feu d'artifice et la fête de nuit. — Le bal masqué. — Les spectacles. — Les réjouissances de Paris. — Catastrophe de la place Louis XV.

Le 4 mai 1770, la princesse de Lamballe recevait la lettre suivante du grand-maître des cérémonies :

« Madame, le Roi m'a ordonné d'informer Votre Altesse Sérénissime qu'il se rendra à Compiègne le 13 de ce mois, pour aller le 14 au-devant de Madame la Dauphine, à quelque distance au delà, et l'y ramener ensuite avec lui. Sa Majesté reviendra le 15 à Versailles, où se fera, le 16, la cérémonie du mariage de Monseigneur le Dauphin, à laquelle le Roi m'a donné ordre de vous inviter

de sa part, ainsi qu'au souper qui aura lieu ce jour-là. Je suis avec un profond respect, etc. »

Un ordre semblable était envoyé à tous les princes du sang et rendez-vous leur était donné à Compiègne, où presque toute la Cour devait se rendre. Les dames ne pensaient qu'aux habits nouveaux qu'elles devaient porter aux fêtes ; l'administration des Bâtiments et celle des Menus achevaient les préparatifs que le manque d'argent avait mis fort en retard. Le Roi avait exigé qu'on inventât des merveilles, afin d'éblouir la jeune princesse, dont l'arrivée piquait son attente et promettait une distraction à son ennui.

Voilà des années qu'on y songe et que messieurs les premiers gentilshommes, l'intendant La Ferté, l'architecte Gabriel, sans parler de la duchesse de Villeroy, qui se mêle de tout, étudient les moyens de faire ce mariage le plus somptueux du règne. On a consulté les traditions, dépouillé les comptes, compulsé les récits. Les dépenses, il est vrai, doivent être énormes et le temps de misère qu'on traverse ne s'y prête guère : les ouvriers des Menus restent impayés ; les profusions de Choiseul et l'expédition de Corse ont vidé le Trésor. Malgré cela, l'honneur du Roi étant engagé, il faut recevoir magnifiquement cette archiduchesse et léguer, en même temps, aux siècles que doit vivre la monarchie, des modèles définitifs pour le mariage des futurs Dauphins.

Suivant qu'on est plus ou moins attaché à M. de

Choiseul et à sa politique, on s'occupe, à Versailles, avec un entrain plus ou moins vif, des fêtes et de la princesse qui doit en être l'objet. Seul le Dauphin n'en parle pas, entouré de gens qui ne sont pas favorables à son mariage et n'échauffent point sa curiosité. Il ne voit dans les cérémonies projetées qu'une gênante suspension des chasses et une suite de contrariétés pour sa timidité d'adolescent encore mal formé ; il attend sans impatience, et plutôt fâché qu'on y ait pensé déjà, l'épouse que la politique lui a choisie.

On manque d'ailleurs, en France, de renseignements précis sur l'archiduchesse Antoinette. Les sujets de la Maison d'Autriche paraissent trop intéressés dans les éloges qu'ils font de leur princesse, et peu de Français ont pu en contrôler la vérité dans l'intimité de la famille impériale ; madame Geoffrin elle-même n'a pas remarqué la future Dauphine dans la jolie troupe blonde des archiduchesses. Seuls, les amis des Durfort ont reçu quelques détails, et encore doivent-ils se contenter d'un portrait moral, de la touche visiblement un peu banale des effigies officielles : « C'est une princesse accomplie, écrit l'ambassadeur, tant par les qualités de sa belle âme que par les agréments de sa figure. Elle a un discernement infini, de la bonté dans le caractère, de la gaieté dans l'esprit ; elle aime à plaire, dit des choses agréables à chacun et possède au suprême degré toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur d'un

époux. » Pour en savoir plus long, il faudrait être en correspondance personnelle avec M. l'abbé de Vermond, précepteur de Son Altesse Impériale.

Marie-Thérèse avait fait chercher ce précepteur par Mercy, en 1768, dès que Louis XV avait annoncé officiellement ses intentions de demande : « Je voudrais aussi, ajoutait-elle, avoir un friseur, mais tout du choix de Choiseul. » Celui-ci avait désigné le coiffeur Larseneur, sur l'avis de madame de Gramont, comme le plus apte à embellir, par les ressources de son art, le visage de l'Archiduchesse. Moins compétent en l'autre matière, il avait reçu l'abbé de Vermond des mains de Loménie de Brienne, le peu édifiant archevêque de Toulouse. En dépit de cette recommandation légèrement suspecte, rien n'indique que l'abbé n'ait été irréprochable dans sa conduite et réservé dans son ambition, et ses lettres ne justifient point les méchants propos d'antichambre recueillis et envenimés par madame Campan. Ce prêtre était fort honnête homme, capable d'attachement passionné et sensible à l'honneur de travailler pour l'État, en contribuant à lui former une reine. Ce fut un bonheur véritable pour Marie-Antoinette d'être confiée à son dévouement.

Il arrivait, il est vrai, un peu tard, car Marie-Thérèse semble ne s'être mise à soigner l'éducation de sa fille qu'au moment où la France y fut intéressée. Cette enfant de treize ans avait une vie

débordante, une ardeur de jeune sang, qui se pliait difficilement à l'étude et rejetait toute contrainte. La comtesse de Brandeiss, qui l'avait élevée jusque-là, ne lui demandait aucun effort, et elle n'avait travaillé que quelques mois sous la direction de la comtesse de Lerchenfeld. Elle connaissait un peu d'italien et de latin, parlait assez mal le français, ne l'écrivait point du tout et ne savait qu'à peu près sa religion. En musique même, elle restait une débutante, bien qu'elle eût joué au clavecin avec ce prodige de petit Mozart. Seule, la danse avait été poussée un peu plus loin ; on l'avait vue danser à Schœnbrunn devant la Cour, au mariage de son frère Joseph, dans les ballets costumés arrangés pour faire paraître les archiducs et les archiduchesses.

L'abbé de Vermond se mit à l'œuvre sans retard, la lourde tâche qui lui incombait devant être accomplie en dix-huit mois à peine. Il ne tardait pas à donner à M. de Mercy ses impressions sur son élève : « Elle a plus d'esprit qu'on ne lui en a cru pendant longtemps. Malheureusement cet esprit n'a été accoutumé à aucune contention jusqu'à douze ans. Un peu de paresse et beaucoup de légèreté m'ont rendu son instruction plus difficile. J'ai commencé pendant six semaines par des principes de belles-lettres. Elle m'entendait bien lorsque je lui présentais des idées toutes éclaircies ; son jugement était presque toujours juste, mais je ne pouvais l'accoutumer à appro-

fondir un objet, quoique je sentisse qu'elle en était capable. J'ai cru voir qu'on ne pouvait appliquer son esprit qu'en l'amusant. »

Il fallait, en effet, en revenir toujours à cette méthode, obtenir par la causerie et par le plaisir l'attention que refusait l'esprit de l'enfant, qui sera d'ailleurs celui de la femme. Mais Vermond ne se décourageait pas, louait le caractère, le cœur excellent, l'affabilité déjà séductrice et dont il était le premier à subir le charme. La princesse témoignait de la reconnaissance à sa façon au maître qui était en même temps son confesseur. A Schœnbrunn, où la vie de la famille impériale était plus retirée qu'à Vienne, les leçons se prolongeaient en causeries. « Vous assujettissez trop l'abbé, dit un jour l'Impératrice. — Non, maman, je vois bien que cela lui fait plaisir. » Et cette réponse mutine ravissait Vermond, de plus en plus convaincu que Versailles et la nation seraient enchantés de leur Dauphine. Il lui apprenait ce qu'il jugeait le plus nécessaire pour son rang : la biographie des reines de France, la généalogie de la Maison de Bourbon, les places importantes de la Cour et du royaume et les principales familles qui les remplissaient. Elle prenait goût à l'État militaire de la France : « Je suis sûr, écrivait Vermond, que, peu de temps après son mariage, elle connaîtra les colonels par leur nom et distinguera bien les régiments par la couleur et le numéro de leurs uniformes. » Le français de l'en-

fant devenait passable ; le précepteur était sûr du succès, quand elle n'entendrait plus l'allemand ni le mauvais français des personnes à son service. L'écriture, lente à l'excès, restait défectueuse et, pour l'orthographe, reparaissait la même observation : « Elle ne ferait presque aucune faute, si elle pouvait se livrer à une attention suivie. »

En sa dernière année de Vienne, Marie-Antoinette s'était gracieusement développée. Elle avait perdu la gaucherie de l'enfance ; les leçons de Noverre lui avaient donné l'élégance des mouvements, celles de Vermond l'aisance de l'esprit. « Les étrangers, écrivait l'abbé, et ceux qui ne l'ont pas vue depuis six mois sont frappés de cette physionomie, qui acquiert tous les jours de nouveaux agréments. On peut trouver des figures plus régulièrement belles, je ne crois pas qu'on en puisse trouver de plus agréables. Quelque idée qu'en aient pu donner en France ceux qui l'ont vue ici, on sera surpris du ton de bonté, d'affabilité, de gaieté, qui est peint sur cette charmante figure. » Un seul défaut déparait l'ovale allongé et régulier de son visage ; le sieur Larseneur, devenu friseur de la Cour, avait travaillé vainement à arranger des cheveux qu'on trouvait plantés médiocrement sur un front trop haut et trop bombé. Quant à l'épaisseur de la lèvre inférieure, elle marquait sans excès, sur la très petite bouche de l'enfant, le sang d'Autriche dont la vigoureuse pureté avivait l'éclat de son jeune

teint. A rendre ce charme tout particulier, qui tentera tant de peintres, le pastelliste Ducreux, envoyé de Versailles, avait échoué et, de tous les portraits d'archiduchesses qu'il avait faits pour le Roi, le seul qu'il eût manqué était précisément celui de Madame Antoinette.

Admise deux fois par semaine au jeu de l'Impératrice, elle y voyait beaucoup de monde et s'habituait à la représentation ; les autres jours il y avait chez elle cavagnol ou loterie, et elle présidait toujours un petit cercle de dix à douze personnes. Souvent, le soir, son grand frère l'Empereur venait causer avec elle, l'initiait un peu aux choses de la politique, à celles du moins que ne pouvait ignorer une princesse d'Autriche envoyée, pour les intérêts de sa Maison, dans une Cour étrangère. Les derniers temps, Marie-Thérèse la faisait coucher dans sa propre chambre, multipliait les conseils d'expérience, essayait d'être plus tendre à mesure qu'approchait la séparation. Elle achevait surtout de la former à la piété et de mettre en ce cœur, destiné peut-être à des orages, les principes de religion où elle avait trouvé elle-même des forces.

Elle n'avait, sur ce dernier point, qu'à commenter une instruction qu'avait composée, pour ses enfants, l'empereur François I^er^ et qui résume les devoirs des princes chrétiens dans une haute et pratique philosophie, appuyée par l'exemple de sa vie. Tous les écueils d'une cour, tous les

entraînements du pouvoir, les plaisirs, le luxe, les fréquentations, les favoris, le père les a prévus et montrés à ses fils et à ses filles : « C'est un point essentiel que je ne saurais trop vous recommander, dans toutes les occasions quelconques, de ne jamais vous étourdir sur ce qui vous paraît mal ou à chercher à le trouver innocent... Nous ne sommes pas en ce monde pour nous divertir seulement, et Dieu n'a donné tous ces amusements que comme un délassement de l'esprit... Les compagnies que l'on fréquente sont aussi une matière délicate, car souvent elles nous entraînent malgré nous dans bien des choses dans lesquelles nous ne tomberions pas..., surtout des personnes comme vous autres, mes enfants, qui souvent sont entourées d'une foule de gens qui ne cherchent qu'à flatter leur goût et à les entraîner là où ils croient qu'ils inclinent ; il suffit que cela leur puisse ajouter ou de la faveur, ou de l'argent... C'est pourquoi je vous recommande, mes chers enfants, de ne vous jamais précipiter à mettre votre amitié et confiance en quelqu'un que vous ne soyez bien sûrs, et cela depuis longtemps, car les gens de ce monde savent dissimuler longtemps... »

Ce sont là, très exactement formulés, les dangers que rencontrera plus tard Marie-Antoinette devenue reine. Mais l'instruction paternelle est bien longue, bien sévère, et un jour viendra où la belle amie de madame de Polignac n'aura plus le temps de relire, dans le tourbillon de Versailles, les conseils dont

Marie-Thérèse, par ses derniers entretiens, a essayé de pénétrer son âme.

Parmi les avis de l'empereur François, il en était un que l'Impératrice put faire appliquer sous ses yeux à Marie-Antoinette : « Je vous recommande, disait le père, de prendre sur vous deux jours tous les ans pour vous préparer à la mort, comme si vous étiez sûrs que ce sont là les deux derniers jours de votre vie, et par là vous vous habituerez à savoir ce que vous avez à faire en pareil cas, et lorsque votre dernier moment viendra, vous ne serez pas surpris... Vous en reconnaîtrez l'utilité par l'usage, et cela fait un bien infini, sans que cela fasse aucun mal, sinon que l'on fait de sang-froid ce que peut-être la maladie ou le manque de temps nous empêcherait faire. »

Ce fut à la veille de son mariage, au milieu des préparatifs de fête et dans le frémissement joyeux de ses rêves, que Marie-Antoinette vit évoquer devant elle le plus austère des devoirs de la vie, la mort. Elle fit une retraite de trois jours, pendant la Semaine-Sainte, séparée de sa famille et de la Cour, livrée à ses méditations d'enfant et aux directions religieuses de l'abbé de Vermond. Elle s'y était soumise sans peine, ne trouvant pas trop long l'isolement qu'on lui imposait : « Il me faudrait même plus de temps pour vous exposer toutes mes idées », disait-elle à l'abbé ; et, une fois en retraite, à ces graves exercices de recueillement et de prière elle appor-

tait son ardeur vive et son enthousiasme ingénu.

Toutes les pièces diplomatiques étaient en règle ; les dernières notes avaient été échangées ; l'Impératrice-Reine et le roi de France avaient approuvé le projet de contrat ; les félicitations officielles pouvaient commencer. De longues correspondances de Vienne tenaient les lecteurs de la *Gazette de France* au courant des journées de l'Archiduchesse. Dès le 12 avril, les gardes nobles allemandes et hongroises étaient admises à l'honneur de lui baiser la main, puis le corps universitaire lui adressait une harangue latine, à laquelle elle répondait dans la même langue. Le 14, l'Impératrice annonçait solennellement le mariage, et le 16, la Cour étant en grand gala, la demande officielle était adressée à Leurs Majestés par l'ambassadeur de France. « Sa Majesté Impériale et Royale y ayant donné son consentement, Son Altesse Royale a été appelée dans la salle d'audience et, après avoir fait une profonde révérence à l'Impératrice et reçu les marques de son aveu, elle a pris des mains de l'ambassadeur une lettre de Monseigneur le Dauphin et le portrait de ce prince, lequel a ensuite été attaché sur la poitrine de l'Archiduchesse par la comtesse de Trautmansdorf, grande maîtresse de sa maison. »

Le récit ne manque pas d'ajouter qu'un grand spectacle français a eu lieu le soir, au théâtre de

la Cour, et qu'on y a joué une comédie et un ballet : *la Mère confidente*, de Marivaux, et *les Bergers de Tempé*, de Noverre. Le lendemain, l'Archiduchesse faisait, suivant l'usage de la Maison d'Autriche, sa renonciation à la succession héréditaire, tant paternelle que maternelle. Dans la salle du conseil, devant l'ambassadeur de France et en présence de l'Impératrice, de l'Empereur, des ministres et des conseillers d'État, le prince de Kaunitz lut la formule, que Marie-Antoinette signa en prêtant serment sur l'Évangile. Le soir, elle assista à la grande fête donnée au Belvédère par l'Empereur son frère et le lendemain à une autre fête, moins somptueuse, mais d'un goût exquis, offerte au palais Lichtenstein, par le marquis de Durfort, avec illumination des jardins, temple de l'Hymen et feu d'artifice. Toute la noblesse des royaumes, réunie en ces deux soirées, se pressa autour de l'Archiduchesse et lui apporta ses vœux.

Le mariage par procuration se fit le 19 avril, à six heures du soir, dans l'église des Augustins. Marie-Thérèse conduisait sa fille, en longue robe de drap d'argent. L'archiduc Ferdinand s'agenouilla, comme représentant le Dauphin, à côté de sa sœur ; le nonce du Pape bénit les anneaux et donna la bénédiction. Le *Te Deum* fut chanté par la musique de la Cour, au bruit du canon et des mousqueteries joyeuses, tandis que le comte de Lorges, fils de M. de Durfort, partait en toute

hâte porter à Versailles la nouvelle de la cérémonie.

Le lendemain, veille du départ, un courrier de l'Impératrice était envoyé au Roi. Marie-Antoinette avait pris la plume et écrit sa première lettre à Louis XV, sous la dictée de sa mère :

« Monsieur mon frère et très cher grand-père, il y a si longtemps que je désire pouvoir témoigner à Votre Majesté, au moins en partie, tous mes sentiments pour Elle, que je saisis avec la plus grande satisfaction la première occasion qui peut m'y autoriser. Que Votre Majesté me permette donc de Lui apprendre que mon mariage avec Monsieur le Dauphin a été célébré ici hier par toutes les cérémonies de l'Église usitées en pareil cas, et que c'est pour moi la plus douce satisfaction de me voir par là appartenir à Votre Majesté, pour qui, depuis que je pense, j'ai toujours eu le plus grand respect et le plus vif attachement. Votre Majesté peut être assurée que je ne serai occupée toute ma vie que du soin de Lui plaire et de mériter sa confiance et ses bontés, et avec de pareilles intentions je crois pouvoir tout espérer de sa part. Je sens cependant que mon âge et mon inexpérience pourront peut-être souvent avoir besoin de son indulgence et j'ose la Lui demander dès à présent avec les plus vives instances, et La supplie en même temps de me ménager aussi d'avance celle de Monsieur le

Dauphin et de toute la famille dont je m'en vais avoir le bonheur d'être... »

Marie-Thérèse joignait à sa lettre officielle au Roi un billet intime où se révèlent sincèrement ses émotions de mère :

« Monsieur mon frère, c'est ma fille, mais plutôt celle de Votre Majesté, qui aura le bonheur de vous remettre celle-ci ; en perdant un si cher enfant, toute ma consolation est de le confier au meilleur et le plus tendre père. Qu'Elle veuille la diriger et lui ordonner ; elle a la meilleure volonté, mais à son âge j'ose La prier d'avoir de l'indulgence pour quelque étourderie ; sa volonté est bonne de vouloir mériter ses bontés par toutes ses actions. Je la lui recommande encore une fois comme le gage le plus tendre qui existe si heureusement entre nos États et Maisons... »

Toutes les inquiétudes maternelles sont dans ce billet, toutes celles qu'on retrouvera dans la longue correspondance grondeuse avec la Dauphine et la Reine, en qui Marie-Thérèse verra toujours l'enfant légère et ardente, qui a quitté Vienne le matin du 21 avril 1770 et qu'elle a recommandée pour le voyage au prince de Stahremberg, en échangeant les dernières larmes et les derniers baisers.

L'étape du jour est à Melk, résidence impériale où Joseph II attend sa sœur pour la recevoir et lui faire ses adieux. Ils y apprennent de M. de

Durfort l'entrée au couvent de Madame Louise. Le 25 avril, la Dauphine est à Munich, le 29 à Augsbourg. Stahremberg, qui dirige le cortège, a été choisi comme envoyé extraordinaire à Versailles, à cause de son rôle heureux dans les premières négociations et de l'extrême confiance que lui accorde Marie-Thérèse. A Kehl, où Marie-Antoinette quitte les pays allemands, le prince doit la remettre au comte de Noailles, envoyé extraordinaire du Roi de France.

Un pavillon de bois, composé de cinq pièces, a été construit dans une des îles du Rhin ; le Garde-Meuble royal l'a revêtu de tapisseries des Gobelins. Dans la partie réservée à la cour impériale, on déshabille la Dauphine, qui doit quitter la chemise et jusqu'aux bas, pour ne rien garder du pays qui cesse d'être le sien. Dans la pièce du milieu, meublée d'une grande table et d'une estrade, sous le dais de laquelle s'assied Marie-Antoinette, a lieu la cérémonie de remise et de réception ; les actes sont signés par les envoyés extraordinaires, le secrétaire du cabinet du Roi et le premier commis des Affaires étrangères ; puis la porte s'ouvre du côté de la France, et la maison française de la Dauphine apparaît, au moment où elle donne congé, les yeux mouillés d'émotion, à une partie des serviteurs de Vienne qui l'ont accompagnée jusqu'en terre du Roi.

Seul de la suite allemande, le prince de Stahremberg reste auprès d'elle, tandis qu'elle descend

l'estrade, et fait quelques pas au-devant du comte de Saulx, son chevalier d'honneur, qui s'avance donnant le bras à la comtesse de Noailles ; le comte de Noailles les lui présente. Puis la dame d'honneur, prenant la droite de la princesse, lui présente à son tour son mari, à titre de grand d'Espagne, ce qui vaut au comte de Noailles le baiser d'usage. L'huissier de la Chambre du Roi, qui garde la porte, fait entrer successivement le marquis des Granges, maître des cérémonies ; le comte de Tessé, premier écuyer ; le chevalier de Saint-Sauveur, qui commande le détachement des gardes-du-corps de l'escorte ; le maréchal de Contades, commandant de la province ; le marquis de Vogüé, commandant en second ; l'intendant d'Alsace, le préteur de Strasbourg, enfin les dames désignées pour aller au-devant de la princesse, la duchesse de Villars, dame d'atours, la duchesse de Picquigny, la marquise de Duras, la comtesse de Mailly, la comtesse de Tavannes. Marie-Antoinette appartient désormais tout entière à sa nouvelle patrie.

Strasbourg est la première ville où Marie-Antoinette rencontre ses futurs sujets. On s'est mis en fête pour l'accueillir, comme on a fait pour Marie Leczinska en 1725. De tous les points de l'Alsace sont accourues des foules populaires, désireuses de voir le vivant gage de la paix, et toute une noblesse admise à l'honneur d'être présentée à la Dauphine. Dès l'arrivée, elle a un

mot heureux ; comme elle met le pied sur le territoire de la cité, le chef du Magistrat, croyant être agréable, la harangue en allemand : « Ne parlez point allemand, monsieur, dit-elle ; à dater d'aujourd'hui je n'entends plus que le français. » Trois compagnies d'adolescents, sous l'uniforme des Cent-Suisses de Versailles, forment la haie ; trente-six petits bergers et bergères, en galant accoutrement de Lancret, offrent à la Dauphine des corbeilles de fleurs, et vingt-quatre jeunes filles des meilleures familles, portant l'ancien costume strasbourgeois, effeuillent des roses devant son carrosse. A l'entrée de la ville, le maréchal de Contades la reçoit sous un arc de triomphe, aux salves de l'artillerie, aux sonneries des cloches à toute volée. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, des bœufs entiers rôtissent, des fontaines de vin coulent pour le peuple en son honneur. Les acclamations l'accompagnent jusqu'au palais épiscopal, où elle doit loger et où le vieux cardinal de Rohan l'attend, sur le seuil, entouré des chanoines-comtes de la cathédrale. Les petits Cent-Suisses prennent la garde, par permission spéciale, dans la cour de l'évêché et la monteront jusqu'au départ.

Avant le dîner, la dame d'honneur fait paraître devant la Dauphine tous les officiers de sa maison, en indiquant leurs différents services. Elle se met à table au grand couvert, servie par ses gentilshommes. Puis il y a présentation des corps civils et militaires, comédie au théâtre de la ville, illu-

minations générales, feu d'artifice sur l'Ill, en face du palais, jeux donnés par les divers corps de métiers, qui viennent l'un après l'autre danser sur la terrasse et chanter en chœur : « Vive le Roi ! » La Dauphine ayant soupé, va au bal préparé par le maréchal de Contades et y plaît à tout le monde par sa bonne grâce. Le plus joli moment de sa soirée a été l'audience accordée aux jeunes filles de la noblesse d'Alsace ; elle a demandé tous les noms et a su adresser à chacune un mot particulier. Parmi ces enfants, qui rêvent toutes d'une autre présentation, celle de Versailles, plus d'une gardera sa vie entière, en souvenir de cette journée inoubliable, une fleur séchée des bouquets officiels que Madame la Dauphine leur a fait distribuer.

Le lendemain, avant de partir pour Saverne, où le cardinal-évêque est allé l'attendre pour préparer sa réception, elle doit entendre la messe à la cathédrale. A la porte du vieil édifice, devant le clergé et la foule, elle est reçue par un jeune prélat revêtu des habits pontificaux ; le prince Louis de Rohan, coadjuteur, trouve de brillantes expressions pour la complimenter : « Vous allez être parmi nous la vivante image de cette Impératrice chérie, depuis longtemps l'admiration de l'Europe comme elle le sera de la postérité. C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons ! » La Dauphine sait goûter une éloquence où le souvenir de sa mère est aussi digne-

ment évoqué. Qui pourrait penser que Louis de Rohan, devenu cardinal à son tour et grand-aumônier de France, apportera un jour le trouble et l'angoisse dans l'existence royale de cette enfant et prendra une part cruelle dans l'achèvement de son destin ?

Louis XV et la famille royale arrivaient le 13 mai, à la nuit tombante, au château de Compiègne, pour y recevoir la Dauphine le lendemain. Les princes du sang attendaient le Roi dans ses appartements ; il y trouvait le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, le prince de Conti, le comte et la comtesse de la Marche, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe. A la descente du carrosse, deux gentilshommes s'approchaient de lui et l'accompagnaient dans son cabinet ; c'étaient le marquis de Chauvelin, maître de la garde-robe, et le duc d'Aumont, premier gentilhomme, envoyés l'un à Châlons, l'autre à Soissons, pour complimenter la princesse au nom de leur maître et lui exprimer son impatience.

Louis XV connaissait déjà les détails de la remise à Kehl par le secrétaire du cabinet, qui avait apporté à Versailles le contrat d'échange dressé à la frontière, et par le prince de Poix, expédié par son père le comte de Noailles aussitôt après l'arrivée à Strasbourg. M. de Chauvelin

narrait au Roi la première partie du voyage en France, au milieu des régiments échelonnés sur la route et de l'enthousiasme des foules accourues dans les villes et dans les campagnes. Il décrivait les réceptions de Nancy, où la Dauphine avait prié au tombeau des princes de Lorraine, ses ancêtres, celles de Bar-le-Duc, de Lunéville, de Commercy. A l'entrée de la princesse en Champagne, l'intendant de la province était allé la recevoir à Saint-Dizier, où étaient rangés en bataille deux escadrons du Royal-Dragons. A Châlons, l'attendait un détachement des gardes du Roi, compagnie de Villeroy. La Dauphine était descendue à l'hôtel de l'Intendance et avait assisté, au théâtre de la ville, à une représentation d'acteurs des trois spectacles de Paris envoyés au-devant d'elle par l'administration des Menus. Avant le souper, il y avait eu feu d'artifice, illuminations, distributions de vivres au peuple et inauguration d'une nouvelle porte monumentale, dont la Dauphine acceptait la dédicace.

Le duc d'Aumont racontait à son tour les fêtes de Soissons. Il faisait nuit quand les carrosses étaient arrivés, entourés des gardes-du-corps, qui avaient pris le service à Reims. La bourgeoisie et la compagnie de l'Arquebuse avaient reçu la Dauphine hors des murs ; les troupes formaient la haie jusqu'à l'évêché, le long des rues décorées d'arbres fruitiers, enguirlandées et couvertes de lanternes. A l'évêché, dont la façade portait

un transparent au nom de la Dauphine, l'évêque l'avait reçue au bas du perron et conduite à ses appartements. Il y avait eu, après le souper, le feu d'artifice obligatoire, et le jour suivant, dans la chapelle de M. de Soissons, la princesse avait entendu la messe et reçu la communion de ses mains. Toute la journée avait été occupée par les harangues de la ville, du chapitre et des divers corps ; après un *Te Deum* à la cathédrale, les illuminations avaient dû recommencer ; mais M. d'Aumont était parti pour Compiègne après les réceptions du matin, afin d'être à l'arrivée du Roi.

Le lendemain, Mesdames, les princesses et les dames se mettent en grand habit, comme doit être Madame la Dauphine ; le Dauphin et les princes passent le cordon bleu sur leurs habits parés. A trois heures après midi, le Roi part pour se porter en avant dans la forêt ; il n'a dans son carrosse que le Dauphin et Mesdames. En tête vont le carrosse des écuyers de Mesdames Victoire et Sophie, celui des écuyers de Madame Adélaïde, ceux des gentilshommes de la manche du Dauphin, du gouverneur et du précepteur du Dauphin, des grands officiers du Roi ; puis le vol du cabinet et deux trompettes de la Chambre, précédant immédiatement la voiture royale, qu'escortent les gardes-du-corps et les gendarmes, chevau-légers et mousquetaires, avec leurs tambours, trompettes, timbales et hautbois. Les carrosses de la Cour suivent le cortège qui s'arrête au pont de Berne, à la lisière

de la forêt. Le duc de Choiseul est allé quelques lieues plus loin, le Roi lui accordant la faveur de saluer le premier Madame la Dauphine. M. de Stahremberg l'ayant présenté : « Je n'oublierai jamais, monsieur, dit-elle, que vous avez fait mon bonheur. — Et celui de la France », répond M. de Choiseul, fier de ce jour tant désiré.

Le Roi a mis pied à terre. Marie-Antoinette fait quelques pas et se jette à ses genoux ; il la relève, l'embrasse et lui présente le Dauphin et Mesdames, qui l'embrassent à leur tour. De tous côtés, le peuple massé au bord de la route applaudit et acclame. Tout le monde se penche hors des voitures. Droite, point très grande, la démarche légère et souple, portant haut la tête, son teint frais animé encore par l'émotion, la Dauphine semble plus jolie qu'on ne le pensait. On remarque surtout la vivacité de ses yeux et le blond cendré de ses cheveux, qui n'ont qu'un petit œil de poudre. Le Roi paraît enchanté et la fait asseoir à côté de lui, en face du Dauphin et de madame de Noailles. En arrivant au château, le grand-père et l'époux lui donnent chacun la main et la conduisent à son appartement. Dans le cabinet avant la chambre, où sont réunis les princes et princesses, le Roi, très empressé, nomme tout le monde à son rang, depuis le gros duc d'Orléans jusqu'à la jeune et rougissante princesse de Lamballe. La Dauphine salue chacun, « malgré la présence du Roi », puis on fait cercle sur des

pliants, rangés à droite et à gauche de son fauteuil. Après quelques minutes, le duc d'Orléans donne, en se levant, le signal de se retirer. Les princes partis, Marie-Antoinette accepte les hommages des personnes de la Cour présentes à Compiègne. M. de Mercy, qui vient aussi offrir les siens, constate avec joie l'excellente impression que son archiduchesse donne à tous et qui dépasse même son espoir.

Le voyage du lendemain comporte un arrêt à Saint-Denis. Les carrosses de la Cour font halte devant la petite maison des Carmélites. Les grilles s'ouvrent pour la famille royale et Madame Louise reçoit la visite de sa nouvelle nièce. De Saint-Denis à la porte Maillot, tout Paris s'est porté pour voir la Dauphine ; de chaque côté, la route est bordée par des voitures regorgeant de curieux. On avance fort lentement dans cette foule, et vers sept heures seulement on arrive au château de la Muette, où la Dauphine doit passer la nuit avec sa maison. Ses deux jeunes beaux-frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, l'y attendent, ainsi que le chancelier et les ministres, qui lui sont présentés. Elle a trouvé sur une table de sa chambre une parure en diamants, que lui offre le Roi avec tous les diamants et toutes les perles de la feue dauphine Marie-Josèphe.

Ces dons sont tout à fait galants ; mais l'entourage autrichien de Marie-Antoinette est assez inquiet de la conduite de Louis XV. On est menacé

de voir madame du Barry prendre part au grand souper de famille, où quarante femmes de qualité sont invitées. Mercy ne peut croire à tant de cynisme : « Il paraît inconcevable que le Roi choisisse ce moment pour accorder à sa favorite un honneur qui lui a été refusé jusqu'alors. » La comtesse arrive cependant, en éblouissante parure, et s'assied à table avec la famille royale ; le Roi a voulu justement l'imposer pour la première fois à ses enfants, au souper où la présence de la Dauphine les oblige tous à maîtriser leurs sentiments. Marie-Antoinette, qui trouve cette dame très jolie et s'informe avec naïveté de ses fonctions à la Cour, est la seule à ne pas s'apercevoir de l'émotion et de la gêne qui troublent cette soirée.

Le 16 mai, à dix heures, par un très beau ciel de printemps, les carrosses de la Dauphine, arrivant de la Muette, passent la grille d'honneur de Versailles. Marie-Antoinette traverse les cours du grand palais où l'attend sa vie nouvelle. Elle entrevoit, dans le roulement des tambours, la haie des gardes suisses et des gardes françaises, les têtes qui se pressent aux fenêtres. Sa curiosité de quinze ans s'intéresse à tout ce décor, qu'elle a rêvé tant de fois à Vienne devant les gravures de France. La comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, assise auprès d'elle, lui désigne la chapelle de Louis XIV, où elle sera mariée le jour même. Elle met pied à terre et retrouve, dans son appartement du rez-de-chaussée où doit avoir lieu la

toilette, les dames de sa maison qui l'accompagnent depuis Strasbourg. Le Roi descend presque aussitôt chez elle, amenant les seules personnes de la famille qu'elle ne connaisse point encore ; ce sont deux enfants, qu'on peut recevoir sans être coiffée ni habillée, et Marie-Antoinette, avec une grâce de sœur aînée, embrasse Madame Clotilde et la petite Élisabeth.

Depuis le matin, les Menus ont fait placer le long des grands appartements, où l'on n'entre qu'avec des billets aux armes du duc d'Aumont, plusieurs milliers de curieux et de curieuses venus pour voir la Dauphine aller à la Chapelle. Les dames les mieux mises ont été placées dans la Galerie des glaces. A une heure après midi, le cortège part du cabinet du Roi, précédé du grand-maître des cérémonies. Les époux vont devant, se donnant la main, un page du Roi portant le bas de la robe et madame de Noailles suivant sa maîtresse. Puis marchent les princes du sang, entourés de leurs officiers et gentilshommes, les frères du Dauphin, le Roi suivi de Madame Clotilde, de Mesdames, des princesses et de soixante-dix dames de la Cour.

Ce sont les plus somptueuses toilettes qu'on ait portées depuis longtemps, et telles qu'on n'en a pas vu aux récents mariages de la princesse de Lamballe et de la duchesse de Chartres. Mais tous les yeux, toutes les pensées sont pour Marie-Antoinette. Dans ses grands paniers de brocart

blanc, elle s'avance légère et fine, le visage à peine fardé, rose de jeunesse sous ses blonds cheveux, souriante à tous, ses yeux pleins d'un naïf triomphe. Le Dauphin est mal à l'aise dans le bel habit de l'ordre du Saint-Esprit en réseau d'or garni de diamants ; il semble plus sérieux encore que d'habitude et n'a pas un geste, pas un empressement pour la jeune femme qui répand sa grâce autour d'elle et soulève au passage le flot murmurant de l'admiration.

A la Chapelle, sur les gradins en amphithéâtre de la nef et des tribunes, tout le monde se lève au moment où l'orgue éclate, annonçant l'entrée du cortège. Le coup d'œil est merveilleux et le soleil descend à flots par les larges baies sur les toilettes étincelantes. Louis XV s'arrête un instant sur son prie-Dieu. Le Dauphin et la Dauphine vont jusqu'aux marches de l'autel, là même où l'on voit, sur une estampe de Cochin, le Dauphin et la Dauphine de 1745. Les usages religieux de Versailles sont tels que les a fixés Louis XIV, et c'est au même endroit que s'agenouillent, depuis un siècle, les couples royaux ou princiers. L'archevêque de Reims, grand-aumônier de France, entouré des évêques de l'aumônerie, va présenter l'eau bénite à Sa Majesté et monte à l'autel pour son discours. Le Roi, les princes et les princesses du sang se rapprochent alors en groupe, debout autour des époux. Le prélat bénit treize pièces d'or et l'anneau de mariage ; le Dauphin met

l'anneau au doigt de Marie-Antoinette. Après la bénédiction, le Roi retourne à son prie-Dieu et la messe commence, chantée par la musique royale. A l'offertoire, les époux vont à l'offrande ; au *Pater*, deux prélats étendent sur eux le poêle de brocart d'argent.

La messe dite, le grand-aumônier présente au Roi les registres de la paroisse Notre-Dame, que le curé a apportés selon l'usage ; Louis XV signe le premier l'acte de mariage. Après la Dauphine signent le comte de Provence, le comte d'Artois, Madame Clotilde, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, enfin les deux premiers princes du sang, le duc d'Orléans et le duc de Chartres. Puis, tandis que le grand-aumônier de France et l'humble curé apposent aussi leur signature, le cortège se reforme, le Dauphin passant à son rang immédiatement avant le Roi, et la Dauphine venant la première derrière eux. Il y a encore plus de cinq mille personnes entrées pendant la messe dans les grands appartements et la Galerie ; mais les tentures du salon de la Paix sont à peine retombées derrière la dernière dame de la Dauphine, que les Suisses font évacuer toutes les pièces, afin de les disposer pour le soir. Les tapissiers des Menus retirent les gradins, placent les barrières, dressent les tables pour le jeu du Roi.

Marie-Antoinette, pendant ce temps, reçoit le serment des officiers de sa maison. Aumôniers, chapelains, chevaliers d'honneur, premier écuyer,

premier maître d'hôtel, maître d'hôtel ordinaire, surintendant des finances, domaines et affaires, secrétaires des commandements, intendants de la maison, trésoriers, maître de la garde-robe, c'est un grand défilé de révérences et d'hommages. M. de Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, dit les noms et les fonctions. Puis la comtesse de Noailles présente les ambassadeurs et ministres des cours étrangères. Le duc d'Aumont s'avance ensuite au nom de son maître, une clef d'or à la main, et Marie-Antoinette ouvre le cabinet de velours rouge, brodé d'or, qui contient la royale corbeille. Sculpture de Bocciardi, ébénisterie d'Evalde, ciselure de Gouthière, le coffre, qui a coûté vingt-deux mille livres, est une merveille ; mais la princesse a surtout hâte d'en connaître le contenu. Les présents officiels du Roi sont une parure d'émail bleu avec chaîne de diamants, un étui de côté, une boîte de poche et un éventail aussi entouré de diamants, où l'art parisien s'est surpassé lui-même pour la Dauphine. Dans les tiroirs du cabinet, la princesse trouve, tout étiquetés, des objets de souvenir, montres, étuis ciselés, qu'elle distribue de sa main aux personnes présentes, enchantée d'être conviée déjà à faire tant d'heureux.

Dès le soir, les fêtes du mariage commencent. Le programme des Menus annonce neuf journées. Le jeu que tient Louis XV dans la Grande Galerie est encore le même que représente l'estampe de

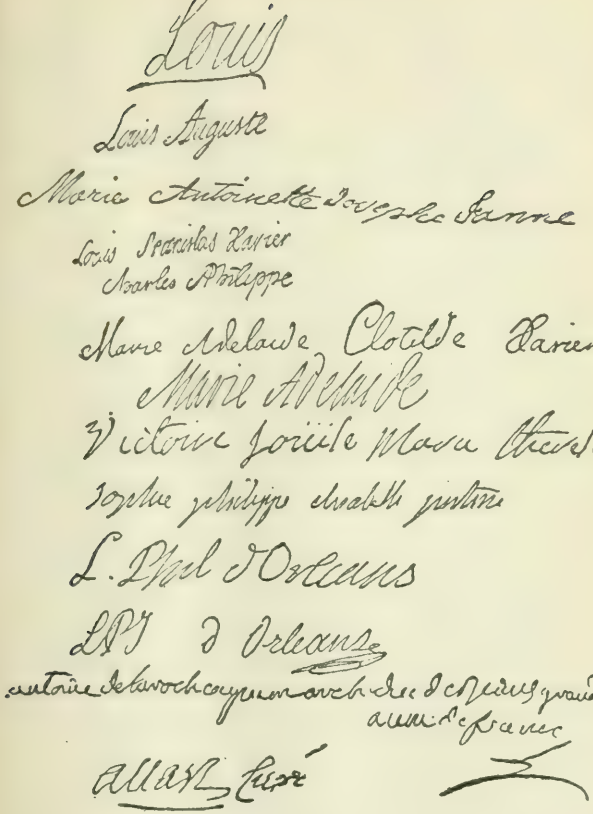

SIGNATURES DE L'ACTE DE MARIAGE

Cochin gravée, vingt-cinq ans plus tôt, pour une circonstance semblable. Les modes ne sont point si changées que les jeunes femmes de la Cour d'alors ne puissent s'y reconnaître aujourd'hui, la plupart montées en charge et la poudre dissimulant leurs cheveux gris. Les lustres ont été multipliés et attachés par de grosses guirlandes de fleurs, et de hautes girandoles sont posées sur les plus belles torchères du Garde-Meuble.

Il est six heures quand s'ouvre le jeu : les feux du couchant entrent par les fenêtres, illuminent la muraille de glaces et jettent des reflets étincelants sur la brillante assemblée. Les dames qui ne jouent pas occupent des gradins le long des arcades. Du côté des fenêtres, d'un bout à l'autre de la Galerie, court une balustrade derrière laquelle les Suisses font circuler la foule. On arrive par le salon de la Guerre ; on passe devant les petites tables de cavagnol et la grande table royale, au tapis de velours vert frangé d'or, où se joue le lansquenet ; on regarde Madame la Dauphine, assise à la droite du Roi, et on sort lentement par les anciens appartements de la Reine.

La file respectueuse ne s'interrompt pas. L'ordre est maintenu dans le Château par une consigne aussi rigoureuse que libérale ; il a été distribué six mille billets d'appartement, mais tout le monde entre, pourvu qu'on soit décemment vêtu et qu'on suive sans rétrograder l'itinéraire fixé. Un orage très violent éclate, il est vrai, dans la soirée et

la surprise cause quelque désordre ; l'immense public de promeneurs, attiré par le feu d'artifice dans les jardins, reflue vers l'intérieur pour s'abriter et force quelques barrières au rez-de-chaussée de la Chapelle. Le plus fâcheux est que le feu a été mouillé ; le Roi ordonne de le renvoyer à trois jours, lève le jeu et se rend au souper, dans la nouvelle salle de l'Opéra.

C'est une salle achevée de la veille ; on a voulu la faire digne de la Cour de Versailles, qui en manquait, et l'approprier à des fêtes de divers genres. Elle réunit toutes les élégances du temps, des sculptures de Pajou, un plafond de Durameau, des tentures de soie bleue brochée et de velours de même couleur frangé d'argent, des portiques de glaces reflétant l'illumination, de hauts et bas-reliefs d'or mat, et partout les symboles des arts et des plaisirs.

Le souper royal, à neuf heures et demie, sert d'inauguration. La table compte vingt-deux couverts réservés à la famille du Roi et au sang royal ; elle est entourée d'une balustrade de marbre, qui sépare les officiers servants de la foule des spectateurs incessamment renouvelée, suivant l'usage du grand couvert. Le premier service s'y fait en vaisselle d'or, les autres en vaisselle de vermeil. La Cour occupe les loges et les galeries. Sur l'avant-scène, au-dessous de l'écusson de France soutenu par des Renommées, deux salons latéraux fermés par des portières bleu et argent permettent le

service par le fond de la scène. Au milieu, s'ouvre un grand salon de musique dans le style de la salle ; sous l'arcade décorée des chiffres du Dauphin et de la Dauphine, on aperçoit M. Rebel, surintendant de la musique du Roi, le bâton d'orchestre à la main, et sur les gradins quatre-vingts symphonistes, qui jouent sans interruption pendant les deux heures et demie du souper.

Dix-neuf ans plus tard, un autre souper célèbre, et le dernier, aura lieu au même endroit, ce banquet des gardes-du-corps du 1er octobre 1789, où la Reine malheureuse sera acclamée et qui provoquera les journées révolutionnaires. La vie de Marie-Antoinette à Versailles va d'une soirée à l'autre, et son souvenir demeure inséparable de cette salle achevée pour son mariage et inaugurée par ses premiers triomphes.

La Cour retourne aux appartements par la galerie haute, ornée de girandoles de cristal et de bras dorés. Les curieux sont rangés comme toujours dans les salons Louis XIV, et les musiciens des gardes françaises et suisses, en habit à la turque, jouent au passage. On conduit le Dauphin et la Dauphine dans leur chambre à coucher, où la bénédiction du lit est faite par l'archevêque de Reims. L'époux conserve, à l'étonnement de tous, cet air d'indifférence et d'ennui que Marie-Antoinette remarque elle-même ; le Roi, suivi des entrées de la Chambre, l'accompagne un moment chez lui et lui donne la chemise, présentée par le

duc d'Orléans. Pendant ce temps, la jeune duchesse de Chartres, mariée d'une année à peine, la présente à Madame la Dauphine. Puis, le Roi ramène le Dauphin et lui donne la main pour se mettre sur le lit. Les rideaux sont ouverts avec le cérémonial d'usage, et les princesses, les dames, les entrées de la Chambre font la révérence aux époux.

Le lendemain jeudi, la Cour se prépare à l'Opéra. Le Dauphin regrette de ne point chasser et inscrit sur son journal intime sa note ordinaire : « Rien. » Les princes vont faire leur cour au Roi au lever ou pendant qu'il se poudre. Après la messe, ils se rendent chez le Dauphin, et les princesses chez la Dauphine. La présentation générale a lieu ensuite. Hommes et femmes se précipitent aux entrées, pêle-mêle, les portes étant étroites et les vanités impatientes. Pour essayer de mettre un peu d'ordre et éviter les querelles, il est décidé que les hommes passeront d'abord, sans rang fixé, et la seule distinction entre eux est que les titrés « reçoivent la joue ». Madame la Dauphine subit la corvée de bonne grâce, ayant même la patience de dire un mot à tout le monde. On étouffe dans ce rez-de-chaussée trop bas, on s'écrase, les grandes toilettes font pitié et, quand la cohue sort par les garde-robes et les petites cours, c'est une affaire compliquée de retrouver les chaises à porteurs.

Pourquoi a-t-on choisi, pour donner à la Dauphine une première idée de l'opéra français, la vieille pièce de Quinault et Lulli, *Persée ?* On l'a,

il est vrai, rajeunie sans scrupule et réduite à quatre actes pour augmenter les divertissements, « afin de profiter de tous les progrès de la danse » ; ces divertissements ont exigé de nouveaux airs, et les quatre surintendants de la musique de Sa Majesté n'ont pas hésité à « renforcer », comme ils disent, l'œuvre de Lulli. Ils ont supprimé les récitatifs et multiplié les doubles croches à l'italienne. M. Goliveau s'est chargé du poème, qu'il a coupé, taillé et recousu ; on annonce qu'il a amené, au troisième acte, un ballet délicieux pour l'enchantement des Gorgones et inséré ingénieusement, dans le divertissement final, une allégorie sur Madame la Dauphine : un aigle doit descendre des frises pour allumer le feu sur l'autel de l'Hymen. Rien n'a été épargné pour avoir des décors riches et nouveaux, et les machines du sieur Arnould sont dignes de cette scène qui n'a pas sa pareille en Europe. La figuration sera nombreuse : deux cents beaux soldats des gardes françaises campent depuis un mois dans le parc et s'exercent aux marches de théâtre. On compte sur un ensemble fort agréable, surtout quand on a, dans les ballets, des danseurs comme Vestris, Gardel et d'Auberval, des danseuses comme la Gélin et la Guimard, et le rôle d'Andromède tenu par Sophie Arnould.

L'échec est pourtant complet. La pièce, qu'on n'a pu répéter que deux fois, manque d'ensemble ; les ouvriers du théâtre ne connaissent pas bien la nouvelle scène, trop grande pour leurs habi-

tudes ; les décors manœuvrent mal ; enfin la musique paraît monotone aux uns, trop rajeunie aux autres et, d'un avis unanime, les raccords de M. Goliveau ne valent rien. Un grand ennui envahit la salle, et la Dauphine ne cache point qu'elle y succombe : « Il est vrai, consigne l'intendant des Menus dans son journal, que c'est un opéra bien sérieux pour quelqu'un qui ne connaît pas le spectacle et qui n'aime pas la musique. » C'est ne pas aimer la musique, assurément, que de préférer Gluck et Mozart à MM. Dauvergne et Francœur.

Le vendredi est jour de repos pour la Cour. On va seulement au dîner de Madame la Dauphine, où se satisfont les dernières curiosités. Elle dîne seule, le Dauphin étant allé à la chasse avec le Roi. « C'est quitter de bonne heure », remarque-t-on. Tout le reste du jour, Marie-Antoinette demeure dans ses cabinets sous la garde de madame de Noailles, qui multiplie respectueusement les leçons d'étiquette française ; hors le service, l'abbé de Vermond, MM. de Stahremberg et de Mercy ont seuls accès auprès de l'Arch duchesse. Au milieu de tant de figures nouvelles, elle n'est à l'aise qu'avec les hommes qui lui parlent de sa mère. Il y a déjà pour elle des pensées de tristesse, et Vermond pourra noter ainsi l'isolement moral de ces premiers jours : « Pendant que j'étais ce matin auprès de Madame la Dauphine, M. le Dauphin est entré. Je me suis éloigné un peu.

M. le Dauphin a dit : « Avez-vous dormi ? — Oui », et il est sorti... Madame la Dauphine s'amuse avec son petit chien ; il est utile comme distraction d'un moment, puis on retombe en rêverie. J'en ai le cœur navré. »

L'enfant relit sans doute les derniers conseils maternels et politiques reçus de Vienne : « Madame ma chère fille, vous voilà donc où la Providence vous a destinée de vivre. Vous trouverez un père tendre qui sera en même temps votre ami, si vous le méritez. Ayez en lui toute votre confiance, vous ne risquerez rien. Aimez-le, soyez-lui soumise, tâchez de deviner ses pensées, de vous tenir seule à lui et d'attendre sur tout ses ordres et directions. Du Dauphin, je ne vous dis rien ; vous connaissez ma délicatesse sur ce point ; la femme est soumise à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le seul vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. » Marie-Antoinette voudrait obéir à sa mère, mais elle commence à craindre que M. le Dauphin ne soit difficile à amuser.

Le samedi 19, à deux heures, le Roi, le Dauphin et la Cour se rendent encore à l'Opéra pour le bal paré et traversent dans sa longueur l'immense scène transformée. En un jour, les ouvriers des Menus ont improvisé un vaste décor à pans coupés,

à triple étage d'arcades tendues de brocart bleu à frange d'argent. Des groupes d'en ants, en bas-relief d'argent, outiennent les emblèmes du Dauphin et de la Dauphine ; des guirlandes suspendent des trophées d'argent, et de grands médaillons peints montrent des amours jouant avec des dauphins et des aigles. Dans les voussures, quatre tableaux racontent l'histoire de Psyché, et le plafond représente Psyché conduite par l'Amour au rang des dieux. La description complète de cette salle improvisée serait longue ; elle tient dix pages du *Mercure*.

Le côté de l'avant-scène reste ouvert et laisse voir une seconde salle aussi brillante que celle où danse la Cour. C'est la Ville, munie des billets de M. le duc d'Aumont, qui en garnit les galeries et les loges ; de partout, les invités embrassent la scène où se meuvent les danseuses en grandes boucles et les danseurs en cadenettes. Le bal dure deux heures ; les dames inscrites pour les menuets sont, outre la Dauphine et Madame Clotilde, la duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe, mademoiselle de Lorraine, la marquise de Duras, la vicomtesse de Laval, mademoiselle de Rohan, la princesse de Bouillon, la marquise de Mailly, la marquise d'Onezan, la comtesse Jules de Polignac, la comtesse Dillon, la marquise de Trans, la comtesse de Puget. La « mariée » est dansée par le prince de Lambesc et la marquise de Duras. Le Roi, dans

son fauteuil, le dos tourné à l'orchestre, tout son service derrière lui, nomme les danseurs d'après sa liste ; tous viennent lui demander quelle danseuse ils doivent aller chercher, même le comte de Provence, qui doit prendre sa sœur Madame Clotilde, et le comte d'Artois, à qui est désignée la duchesse de Chartres.

Les jeunes époux ont ouvert la fête par le premier menuet. Tout le monde était debout autour d'eux, selon le cérémonial des menuets des Enfants de France ; on était même, pour mieux voir, grimpé sur les banquettes. Le Dauphin a été plus gauche que jamais, gêné par sa mauvaise vue, et intimidé par tant de regards ; Marie-Antoinette, au contraire, a recueilli de nouveaux suffrages ; on a trouvé qu'elle faisait déjà honneur à ses maîtres de Vienne. Elle n'a pas pris part aux contre-danses françaises qu'elle ne sait pas encore assez bien, mais elle a clos le bal à ravir par une allemande avec le jeune duc de Chartres. Que de noms paraissent, sur ces brillantes listes du mariage, qui vont prendre dans l'histoire de Marie-Antoinette une place considérable et inattendue ! A côté de madame de Lamballe, voilà déjà madame de Polignac, dans le premier éclat de sa beauté radieuse ; et le meilleur danseur de la Dauphine, celui qui aide à son succès et le partage, s'appellera un jour Philippe-Égalité !

Malgré l'éclat de la fête, on remarque l'absence

de beaucoup de gens titrés, ce qui met en chemin les médisances. La Dauphine ignore les jalousies et les colères qu'une demande de sa mère a jetées au milieu de cette Cour, où la lutte pour les moindres privilèges est acharnée, où les affaires d'étiquette sont vite des affaires d'État. Les représentants français de la Maison de Lorraine, les princes étrangers, comme on les appelle dédaigneusement, ont fait demander par Marie-Thérèse, pour le bal paré, des distinctions particulières ; le Roi a décidé que Mademoiselle de Lorraine danserait avant les duchesses, immédiatement après les princesses du sang, et M. de Lambesc aussitôt après les princes. Les ducs et pairs se sont aussitôt réunis, pour adresser une protestation à Sa Majesté, chez le plus ancien des pairs présents à Paris, M. de Broglie, évêque et comte de Noyon. Cet homme d'église a gravement présidé une discussion sur la danse et s'est chargé de présenter le mémoire au Roi. Beaucoup de membres de la haute noblesse y ont adhéré par signature. Louis XV, très embarrassé, toujours hésitant, a promis de réfléchir, consulté Saint-Florentin, et s'en est tiré de la moins digne façon, en répondant aux ducs et pairs une lettre entortillée, où il explique les raisons de la demande arrivée de Vienne et fait appel à l'esprit de soumission et d'affection de ses sujets.

Toute l'après-dîner au Château s'est passée en pourparlers et en courses. Les femmes à leur tour

ont discuté ce cas grave ; celles de la plus ancienne noblesse ont été les plus réservées, les autres sont allées au scrutin et ont voulu faire manquer le bal du Roi. Enfin on s'est déterminé à obéir, mais en retard ; on s'est réuni à c nq heures chez la princesse de Tingri pour aller en force et se donner du courage. Les grandes d'Espagne n'ont même pas dansé ; plusieurs sont parties, d'autres ont été aux loges grillées. Le reste a montré par son attitude qu on dansait par ordre. Le Roi a tout vu, tout remarqué, et a mis longtemps à reprendre sa bonne humeur. Cette leçon donnée à Louis XV, si Marie-Antoinette était avertie, pourrait n'être point perdue pour elle ; elle y apercevrait, dès à présent, un des grands dangers qui l'attendent et la ténacité des rancunes de Versailles.

Pendant ce temps, au dehors, la fête populaire bat son plein. Deux cent mille personnes, venues de Paris et des environs, remplissent presque les jardins immenses. On danse aux orchestres installés dans les bosquets. Un cortège de bateleurs du Roi, en habit blanc, avec écharpe rouge et bleue, parcourt les bosquets, musique en tête, dansant et mettant l'entrain partout. Le soir venu, la foule, maintenue par des gardes suisses, entoure les échafaudages du feu d'artifice, qui occupent la terrasse devant le Château, le parterre de Latone et une partie du Tapis-Vert. La famille royale et la Cour, venant du bal paré, prennent place dans la Galerie ; le Roi debout, ayant près

de lui la Dauphine et s'appuyant au bras de M. de la Ferté, se tient à la fenêtre du milieu, grillée de peur d'accident. Le feu, quoique contrarié par la fumée, excite de longs applaudissements ; il est rempli d'effets nouveaux ; le disque des soleils tournants porte les armes de France et le chiffre des époux, et la girande finale compte vingt mille fusées, ce qu'on n'a encore jamais vu. Moins d'une heure après, toutes les charpentes sont à terre, les batteries enlevées, et l'illumination commence. On aperçoit d'abord, tout au bout du grand canal, sur la droite de Saint-Cyr, une haute architecture de feu, le temple du Soleil ; puis les longues berges s'éclairent peu à peu, tandis qu'une flottille de gondoles couvertes de lanternes, se met à évoluer sur l'eau, au son des cuivres des gardes françaises qui la montent. Les feux se rapprochent et gagnent le Tapis-Vert. Cent soixante mille lampions et terrines s'allument en ifs, en arcades, en guirlandes. Les lignes du Château et des rampes se dessinent en cordons lumineux. C'est la plus grande illumination faite à Versailles depuis celles du Grand Roi.

La foule se promène toute la nuit. La Cour entière est dans les jardins, mêlée au peuple. On y reconnaît M. de Choiseul avec madame de Gramont, et madame du Barry au bras du duc d'Aiguillon. Le Roi n'a pas daigné y descendre ou a craint de s'enrhumer. La Dauphine aurait bien voulu aller admirer de près les illuminations ;

mais on ne le lui a pas permis. Elle aurait vu, ce qu'on ne reverra plus, les douze principaux bosquets décorés et reliés par des allées de feu. A l'Ile d'Amour, à la Colonnade, aux Dômes, aux Trois Fontaines, de nombreux dauphins lumineux rappellent l'occasion de la fête, et le jeu des eaux, partout lancées, multiplie le jeu des lumières. On danse à la Salle des marronniers, sous des lustres suspendus entre les arbres, et à la Salle de bal, étincelante de girandoles, où des feux brillent sous des roches derrière les nappes d'eau tombante. Des théâtres en plein vent sont à la grille du Mail, au bassin des Saisons, au bosquet Dauphin ; la troupe de Nicolet mêle à ses voltiges et à ses danses de corde des parades de circonstance en l'honneur du Dauphin et de la Dauphine, auxquelles répondent les vivats de la joie populaire.

Devant le bassin d'Apollon, où les eaux ne s'arrêtent pas, deux mais couronnés et fleuris abritent des orchestres, bien vite entourés de danseurs. C'est là le vrai centre de la fête. Moreau le jeune y a choisi le motif d'un grand dessin, qui met en pleine vie cette foule nocturne, bruyante et joyeuse, mêlée d'habits de cour et de robes à paniers, traversée par des carrosses royaux et par les chaises roulantes des femmes de qualité, éclairée du reflet des ifs de lampions et des feux de Bengale allumés partout. Les dieux marins, qui soufflent dans des conques autour du char d'Apollon, sous la grande gerbe d'eau lumineuse, semblent sonner

à tout ce peuple en liesse les fanfares d'un règne nouveau.

Cette fête de nuit est la seule où le peuple ait été convié. Mais les réjouissances de Cour ne sont pas finies et, le surlendemain, elles recommencent par le bal masqué. Marie-Antoinette voit se succéder des fatigues de plaisir qui semblent ne pas lui déplaire. Versailles, attristé longtemps par des deuils, retrouve pour elle ses jours les plus brillants. Elle va au salon d'Hercule en domino ajusté, comme les princesses qui l'accompagnent et qui n'ont pour toute cérémonie que leurs écuyers en domino. Elle danse devant un cercle de spectateurs qui ne la reconnaît pas. Mais le Roi ne veut pas que l'enfant se fatigue : une heure à peine, et madame de Noailles lui fait quitter le bal où elle aurait bien voulu rester. Elle n'a fait qu'entrevoir la fête. Outre l'orchestre du salon d'Hercule, deux orchestres en domino jouaient dans les salons de Mars et de Mercure ; des buffets étaient dans les salons de Vénus, de la Guerre et de la Paix ; la Grande Galerie servait de promenoir à la foule masquée, qu'a traversée un instant le Roi en habit de ville, et les danseurs venaient s'y reposer dans les embrasures de fenêtres. On entrait librement et sans billet avec une singulière facilité ; seulement, aux portes d'entrée se trouvaient les premiers gentilshommes, assistés d'huissiers de la Chambre, pour faire démasquer une personne de chaque

compagnie. A huit heures du matin, on danse encore, tandis que, retirée dans sa chambre au rez-de-chaussée, de l'autre côté du palais plein de bruit, la Dauphine s'amuse aux souvenirs de ce jeu de mystère et d'incognito, fête d'un genre inconnu pour elle et qu'elle saura plus tard renouveler.

Une série de spectacles commence à présent, qui va l'initier au théâtre français et lui faire connaître le répertoire de la Cour. On débute par une tragédie fort aimée du Dauphin qui la sait par cœur, *Athalie*. Le chef-d œuvre de Racine a été monté avec toute la majesté que permet la nouvelle salle ; on y a joint une musique de chœurs et les vieilles gens de la Cour ne se rappellent pas l'avoir jamais vu jouer avec tant d'éclat. La distribution de la pièce a causé bien du souci. Madame du Barry voulait le grand rôle pour mademoiselle du Mesnil ; madame de Villeroy, que son frère le duc d'Aumont consulte toujours, exigeait mademoiselle Clairon, et celle-ci, retirée du théâtre depuis quelque temps, souhaitait y reparaître une fois encore devant Madame la Dauphine. La Clairon l'a emporté ; mais cette « divinité de la scène », comme on dit alors, n'a pas retrouvé le succès ; elle a cherché à être plus héroïque que jamais et, le goût s'étant déjà transformé, n'a paru que déclamatoire. Elle est plus heureuse dans *Tancrède*, donné quelques jours après. On rejoue *Persée*, mieux réglé cette fois qu'à la représentation de

gala, le *Castor et Pollux* de Rameau, dont la mise en scène paraît intéresser la Dauphine, enfin la *Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chant, sorte de féerie nouvelle inspirée par madame de Villeroy, qui a dirigé elle-même les répétitions. Le dénouement est un tournoi qui célèbre les noces de Renaud d'Est et de la fille de la reine des Iles d'or ; les soldats de M. de Bombelles, campés dans le parc et utilisés pour toutes les fêtes, ont obtenu de figurer dans ce tournoi, où plus de huit cents personnes, avec de vrais chevaux pour les chars, se sont trouvées sur la scène.

Ces innovations ont produit grand effet et montré les ressources du nouvel opéra de Versailles. Dans la *Sémiramis*, de Voltaire, on a donné à mademoiselle du Mesnil l'occasion de prendre sa revanche sur la Clairon, par son jeu ému et vibrant ; la sensibilité de la génération nouvelle, à laquelle appartiendra Marie-Antoinette, a trouvé son interprète dans la protégée de madame du Barry. Quant à la Dauphine, qui a su montrer de l'intelligence dans ses éloges, elle a vu à présent assez de spectacles pour pouvoir causer de comédiens et de comédiennes, partie importante de l'éducation française. Mais celle qui donnera au théâtre une si grande part de sa vie ne sera pas consultée sur les prochains spectacles de la Cour ; c'est le goût seul de la comtesse qui décidera le répertoire de Versailles et de Fontainebleau.

Versailles se vidait peu à peu de sa brillante foule. Après la représentation d'*Athalie*, les départs avaient commencé et le Roi lui-même avait repris ses petits voyages. A Paris cependant continuaient les fêtes. L'ambassadeur de l'Empereur, M. de Mercy, logé au Petit-Luxembourg, y donnait, le 27 mai, un grand bal à la Cour et aux ambassadeurs étrangers, où il déployait une magnificence rare. Cette soirée et celle de l'ambassadeur d'Espagne, quelques jours plus tard, furent narrées en détail par le *Mercure* aux provinces émerveillées.

La fête d'usage du peuple de Paris eut lieu la nuit du mercredi 30 mai, par une de ces journées joyeuses où la grande ville fait accueil au printemps. A six heures du matin, puis à midi, l'artillerie de la ville l'avait annoncée. A l'entrée de la nuit, les orchestres entamèrent les danses, les fontaines de vin se mirent à couler et les distributions de pain et de viande commencèrent en divers quartiers. On se portait de préférence aux boulevards des anciens remparts, près de l'endroit où se construisait l'église de Sainte-Madeleine ; la foire y attirait beaucoup de monde devant ses baraques et dans ses allées plus illuminées que de coutume. Puis la foule refluait vers la place Louis XV, où il y avait aussi des orchestres et des fontaines de vin et où étaient dressés les artifices de Ruggieri autour d'un gigantesque temple de l'Hymen. L'immense place se prêtait, mieux que toute autre partie de la ville, à l'en-

tassement de cent mille personnes. Les bateaux de la rive gauche en amenaient aux berges, encore dépourvues de pont, et la campagne arrivait par le Cours-la-Reine. L'autre côté de la rivière était garni de carrosses. Ni le Dauphin, ni le Roi n'assistaient à cette fête. Le Roi était avec madame du Barry sur la terrasse de Bellevue, d'où l'on pouvait apercevoir le feu d'artifice ; Marie-Antoinette devait venir plus tard, avec Mesdames, pour voir seulement les illuminations.

Dès huit heures, les « nouvelles colonnades » sont remplies de personnes de la Cour et des autres invités de la Ville, qui dominent le mouvement populaire de la place. Les tambours ont battu et les trompettes sonné à l'arrivée de la duchesse de Chartres, de la princesse de Lamballe et de la comtesse de la Marche, qui ont été conduites à leurs loges par le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Au coup de neuf heures, la duchesse de Chartres donne le signal en allumant la première lance à feu. Les salves d'artillerie roulent ; les fusées montent ; les applaudissements éclatent et se prolongent ; le temple se dessine dans la nuit en lignes de feu, portant les chiffres unis du Dauphin et de la Dauphine et soutenant dans les airs le médaillon de leur image.

Mais les acclamations et les batteries se taisent à peine, et les cordons de lampions commencent à s'allumer autour de la place, quand une grande clameur s'élève à l'entrée de la rue Royale. Les

spectateurs du feu d'artifice l'ont envahie afin de gagner au plus vite la fête des boulevards ; un autre flot en arrive en même temps pour voir de près le temple illuminé. Le malheur veut que le pont des Tuileries reste un moment fermé et empêche de sortir de ce côté. Vers la rue, devenue l'unique issue de la place, des fossés mal comblés ont amené des chutes ; des cochers de maître, en essayant de forcer le passage, ont augmenté le tumulte et l'encombrement. La foule crie, s'affole et s'écrase. L'obscurité redouble l'horreur et le danger. Des femmes, étouffées debout, tombent et sur les corps piétinés s'amoncellent d'autres cadavres. On en devait relever cent trente-deux le lendemain.

La Dauphine arrivait pendant ce temps, le long de la Seine, ayant Mesdames dans son carrosse et précédée d'un petit nombre de gardes et d'écuyers à cheval. De la route, elle avait aperçu des fusées et jouissait par avance du plaisir de tout voir sans être reconnue, curieuse d'aborder pour la première fois l'immense Paris dans l'animation d'une telle fête. Le Cours-la-Reine était presque désert, tout le monde s'étant porté vers la ville. En approchant de la place, la rumeur singulière qui en venait donna de l'inquiétude ; des fuyards annoncèrent le désastre. Il fallut rebrousser chemin. Les princesses s'informèrent, anxieuses ; on dut leur dire une partie de la vérité. La jeune femme, venue pour entendre son nom parmi les

vivats, emporta dans l'oreille ces grands cris de foule épouvantée, qui mirent en son imagination les affreux spectacles de cette nuit.

Tandis qu'on enterrait solennellement les victimes dans la fosse commune du cimetière de la Madeleine et que le Parlement ouvrait une enquête sur les responsabilités encourues, le Dauphin écrivait au lieutenant-général de police :

« J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon occasion. J'en suis pénétré. On m'apporte ce que le Roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs. Je ne puis disposer que de cela. Je vous l'envoie. Secourez les plus malheureux.

« LOUIS-AUGUSTE. »

Marie-Antoinette suivait aussitôt l'exemple charitable de son mari ; mais elle gardait l'horrible souvenir mêlé à des fêtes données pour elle et qui lui apportaient de tels présages.

CHAPITRE TROISIÈME

LA DISGRÂCE DE CHOISEUL

Débuts de Marie-Antoinette à la Cour. — Ses premières impressions. — Sa gêne avec madame du Barry. — Confidences du Dauphin. — La Dauphine chez Mesdames. — M. de Choiseul et Marie-Antoinette. — Visite à Chantilly. — Séjour à Fontainebleau. — La politique intérieure. — Les Parlements et le duc d'Aiguillon. — Intrigues contre M. de Choiseul. — La journée de la disgrâce. — Résultats de la crise pour Marie-Antoinette. — Rôle grandissant de madame du Barry. — Son appartement à Versailles. — Marie-Antoinette au lit de justice. — Exil du Parlement. — Mariage du comte de Provence.

Il y a maintenant deux femmes à la Cour de Louis XV pour appeler en même temps, et presque sur le même rang, l'attention publique. Elle s'y passionne vite et devient curiosité sympathique ou dénigrement, suivant les intérêts, les vues politiques, les habitudes morales de chacun. Avant l'arrivée de Marie-Antoinette, on ne parlait que de madame du Barry ; c'est un soulagement pour beaucoup d'honnêtes gens de pouvoir songer, en se tournant du côté de Versailles, à une figure sans souillure, à une jeune et pure image, qui laisse place à tous les rêves, à tous les espoirs des bons citoyens. On s'habitue à voir dans l'enfant venue d'Autriche, étrangère à toutes les in-

trigues et d'une grâce accueillante et fière, la contradiction vivante de la favorite. La politique aidant, la Dauphine prenant en amitié Choiseul et en aversion madame du Barry, les esprits se groupent naturellement autour des deux noms féminins que la Cour leur offre, et ce choix d'étendards semble bien d'accord avec les mœurs d'un siècle où règne la femme.

C'est ainsi que Marie-Antoinette, ignorante des choses de France et peu soucieuse de politique, devient, presque sans le savoir, l'idole de la nation ardente et sentimentale qu'elle est appelée à gouverner. Un danger sortira pour elle de cet excès même : elle aura été jetée trop tôt, par les circonstances, dans la lutte des partis ; elle aura semé, Dauphine encore, la rancune à côté du dévouement, et tous ces germes divers lèveront un jour autour de son trône.

Madame du Barry entre, dès les premiers jours, dans la vie de Marie-Antoinette. Aux plus anciennes lignes conservées de la correspondance avec Marie-Thérèse, on lit ce nom qui y reparaîtra si souvent : « Le Roi a mille bontés pour moi et je l'aime tendrement ; mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour madame du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. Elle a joué tous les soirs avec nous à Marly ; elle s'est trouvée deux fois à côté de moi, mais elle ne m'a point parlé et je n'ai point tâché justement de lier conversation avec elle ;

mais quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. » Et dans la même lettre : « J'ai écrit hier la première fois au Roi : j'en ai eu grand'peur, sachant que madame du Barry les lit toutes ; mais vous pouvez être persuadée, ma très chère mère, que je ne ferai jamais de faute ni pour ni contre elle. » On verra ce que va peser dans l'avenir cette très sage résolution.

Le séjour de Marly est difficile pour la jeune Dauphine et plein de petites embûches pour sa candeur. Tous les yeux sont fixés sur elle, et chaque regard épie comment elle va se comporter envers une dame de qui ni son âge ni son éducation ne lui permettent de se faire une exacte idée. Louis XV surtout est impatient de s'assurer qu'il n'y aura pas de discordance d'humeur entre la femme devenue nécessaire à ses habitudes et l'aimable princesse qui vient ramener un peu de jeunesse et de vie dans le milieu longtemps assombri de sa famille. Le château où l'on a conduit Marie-Antoinette, quelques jours après le mariage, est fort petit ; toute la famille royale y vit réunie, un peu à l'étroit, et, si le Roi a fait choix de cette résidence, ce n'est pas seulement pour distraire l'Archiduchesse de ses regrets de fille et de sœur, mais encore pour voir de plus près et à chaque instant sa nouvelle petite-fille et l'habituer à fréquenter la favorite.

Avec Louis XV, tout se passe bien ; l'enfant montre devant lui cette gaieté spontanée qu'aucun

souci grave n'altère encore, ce besoin irrésistible d'aimer, de plaire, de s'enthousiasmer, ce désir d'être joyeuse qui s'épanouit au premier rayon. Mise à l'aise par des bontés paternelles, par les attentions que le Roi charmé multiplie, elle se laisse aller à de naïfs sentiments de reconnaissance ; elle lui dit « mon papa » et lui saute au cou. Mais près de madame du Barry, cette femme d'un ton si différent de celui des autres personnes de la Cour, si familière avec le Roi et qui, lui dit-on, a pour fonction de « l'amuser », Marie-Antoinette se sent une gêne d'instinct et de répulsion. En vain la folâtre comtesse, qui sait endosser le respect en même temps que le grand habit, se montre avec elle d'une déférence extrême et d'une prévenance toujours attentive ; cette charge mystérieuse, qui n'a pas d'équivalent à la cour de Vienne, et dont on ne parle autour de la Dauphine qu'avec des moues et des réticences, lui inspire une défiance, une hostilité qui s'irrite de l'inconnu.

Les trois Mesdames, ses nouvelles tantes, les seules personnes de la famille royale dont l'exemple puisse guider son inexpérience, n'adressent jamais la parole à madame du Barry, évitent de la regarder, de s'approcher d'elle et, en présence même de leur père, prennent des mines effarouchées au moindre propos d'une dame de sa société particulière. Du Dauphin, semble-t-il, aucun conseil à tirer : il a l'air d'obéir aveuglément à M. de la Vauguyon, son gouverneur, et, comme il ne parle

à aucune femme, son silence ne marque pour madame du Barry nulle sorte de sentiment. L'abbé de Vermond et le comte de Mercy, toujours admis librement auprès de la Dauphine par égard pour l'Impératrice, n'ont pas cru devoir, pour le moment, donner de conseil particulier sur le cas qui la préoccupe ; ils ont simplement déclaré que Son Altesse Royale devait traiter également bien toutes les dames présentées à Sa Majesté, sans tenir compte des rivalités ou des antipathies qu'on pourrait lui faire connaître. Faute de mieux, Marie-Antoinette a suivi d'abord cet avis un peu vague. Elle a été naturelle, c'est-à-dire aimable ; elle n'y a point eu de peine dans ce milieu nouveau où tout lui sourit. Le Roi en a été enchanté et madame du Barry, qui zézaye avec grâce dans la liberté des cabinets, a déclaré que « cette petite rousse » était « sarmante ».

Rien d'ailleurs, en ce moment, ne semble inquiétant dans le rôle de la favorite, qui savoure avant tout la joie d'être devenue dame de la Cour. Les Mémoires inédits du duc de Croÿ tracent d'elle alors cet inoffensif portrait : « Elle allait à toutes les fêtes, pêle-mêle avec les autres. On s'y habituait ; voilà en quoi elle gagnait ; mais elle ne paraissait pas être d'un esprit intrigant. Elle aimait la parure, à se trouver à tout, sans marquer d'envie de se mêler d'affaires. Elle paraissait respectueuse avec les autres dames et ne s'aventurait pas trop. Tout cela faisait conjecturer qu'on s'y

habituerait petit à petit et que peut-être elle n'ambitionnerait pas d'être autrement qu'elle n'était ». Ces prévisions auraient été sans doute justifiées, si madame du Barry n'avait été au service d'ambitions bien différentes des siennes et qui touchaient directement aux intérêts et aux affections de la Dauphine.

On était revenu à Versailles pendant les préparatifs du voyage de Choisy et du grand voyage annuel de Compiègne, quand, le 8 juillet, un dimanche après les offices, le Dauphin eut avec sa femme une conversation inattendue. Il y avait sept semaines que le mariage avait eu lieu et aucune intimité de vie n'existait entre les époux. Le jeune mari, faisant un grand effort sur lui-même, dit à Marie-Antoinette, avec une émotion qu'elle trouva très douce, qu'il savait fort bien les exigences de l'état du mariage et que, s'il avait attendu pour lui témoigner la vivacité de son affection, il lui en donnerait sûrement les preuves à Compiègne. Était-ce le conseil de l'abbé Maudoux, confesseur des deux époux, homme droit et simple, dont l'influence, toute opposée à celle du gouverneur, a dû être, sur les débuts du mariage, plus étendue qu'on ne le suppose ? Était-ce plutôt la glace de la timidité qui commençait à se fondre dans le cœur du Dauphin, sevré, depuis qu'il était orphelin, des joies de la pleine confidence ? Marie-Antoinette, non moins inexpérimentée et non

moins isolée que lui, saisit l'occasion qui s'offrait : « Puisque nous devons, dit-elle, vivre ensemble dans une amitié intime, il faut que nous causions de tout avec confiance » ; et le propos tomba sur madame du Barry.

Alors le prince, pour la première fois de sa vie, parla de l'intérieur de la Cour. Sans en jamais rien dire à personne, il avait deviné et appris bien des choses. Il savait fort bien ce qu'était madame du Barry, qu'il venait de voir de près aux soupers de Saint-Hubert. N'écoutant que son goût pour la chasse, il avait demandé, le mois précédent, à être des parties que le Roi faisait à ce pavillon près de la forêt de Rambouillet ; on y soupait ; madame du Barry présidait la table, avec un sans-gêne et une licence de propos que tout le monde imitait. Ses tantes avaient pris peur de le voir en si mauvaise compagnie et, afin de lui inspirer le dégoût de cette Du Barry, elles lui avaient raconté, par le détail, d'où elle sortait et la vie qu'elle avait menée avant de paraître à la Cour. C'étaient des infamies que M. de la Vauguyon ne lui avait jamais laissé soupçonner. Cet éducateur, qui avait toujours à la bouche la religion et les bons principes, n'était qu'un hypocrite, puisqu'il engageait son élève à bien traiter cette femme, la visitait, la flattait, la soutenait en toute occasion, aussi plat devant elle que M. d'Aiguillon, qui avait besoin d'elle pour devenir ministre, ou que M. de Richelieu, qui n'avait pas plus

de croyances que Voltaire lui-même. Du coup, le jeune homme en avait perdu le respect que lui inspirait son gouverneur ; il le montrait bien maintenant, livrait tout ce qu'il avait sur le cœur, détestait cette Cour où l'on ne voyait que des méchants, des intrigants, des gens cupides qui s'entendaient pour tromper le Roi. Il ne s'y trouverait, ajoutait-il, aucune consolation pour un prince honnête et désireux avant tout de faire son devoir, s'il n'y avait Mesdames, qui lui parlaient de son père si généreux, de sa mère si sainte, et qui étaient, selon lui, personnes d'expérience et de bon conseil.

« Il était bien fâcheux, répondit la jeune femme, que le Roi eût été entraîné à cette liaison qui mettait tant de désordre à la Cour ; mais ne pouvait-on croire que tout cela s'était tramé pour amener le renvoi de M. de Choiseul ? » Elle prononçait pour la première fois devant son mari le nom du ministre qui avait négocié leur mariage et en qui, de longue date, elle s'était accoutumée à voir son bon génie en France. Au nom de Choiseul, le Dauphin se rembrunit. La Dauphine ne sait donc pas ce qu'est M. de Choiseul, ni ce qu'il a fait pour arriver au poste qu'il occupe ? Lui aussi a intrigué par une favorite ; tout ce qu'il est, il le doit à ses bassesses envers madame de Pompadour.

Le prince ne disait pas tout : peut-être lui revenait-il à la pensée, outre ce qu'il avait pu deviner

de la haine de Choiseul pour son père, tant de calomnies abominables insinuées à son oreille par La Vauguyon, dans les longues causeries de l'éducation. La Dauphine sentit combien le sujet était épineux, et que ces préventions étaient plus profondes qu'on ne le lui avait dit. Elle ajouta simplement qu'on attribuait des talents au ministre et qu'on l'estimait dans les pays étrangers ; s'il avait intrigué au temps de madame de Pompadour, cela ne pouvait certainement se comparer aux horreurs présentes, qu'elle remerciait son mari de lui avoir fait connaître.

C'est le lendemain de cet entretien que Marie-Antoinette écrivait à sa mère son jugement sévère sur madame du Barry et sur une « impertinence » qu'elle n'avait guère pu remarquer elle-même. Elle ajoutait : « Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi, et même il commence à marquer de la confiance. » Du même jour, le sauvage garçon, qu'il lui était permis d'aimer enfin un peu, avait gagné son cœur et détruit ses illusions sur les hommes.

Hors le Dauphin, qui n'était aussi qu'un enfant et qui n'avait pas un caractère à renouveler souvent ses confidences, Marie-Antoinette ne trouvait autour d'elle personne à qui se fier dans la situation nouvelle où la plaçaient ses découvertes. La femme mûre qu'on lui avait donnée comme mentor,

la comtesse de Noailles, avait le mérite de ne pas intriguer, mais elle était flatteuse, complimenteuse, peu avisée au demeurant, et de cette très honnête personne il n'y avait à tirer que les enseignements de l'étiquette. Parmi les dames de sa maison, la duchesse de Chaulnes était trop légère, malgré son âge, la princesse de Chimay trop sérieuse, et les autres tenaient plus ou moins leurs fonctions de La Vauguyon ou de la favorite.

L'isolement la rapprochait de Mesdames, les bonnes tantes que lui recommandait le Dauphin. Sa mère aussi ne lui avait-elle pas dit : « Ces princesses sont pleines de vertus et de talents ; c'est un bonheur pour vous ; j'espère que vous mériterez leur amitié. » Parole excessive, conseil imprudent que Marie-Thérèse mieux informée ne tardera pas à regretter et qu'elle cherchera en vain à reprendre. Pendant dix-huit mois, par dégoût du mal révélé et par besoin d'une affection maternelle, la Dauphine appartiendra à Mesdames de France.

On la vit arriver avec joie. Le caractère impérieux de Madame Adélaïde avait asservi entièrement Madame Sophie et guidait, au moins pour les petites choses, la bonne Victoire. C'était chez elle à Versailles, au rez-de-chaussée occupé sur la fin par madame de Pompadour, que se réunissaient les sœurs et que se tenait leur petit cercle. Le Roi y descendait chaque matin, ou le soir au retour de la chasse. Son entretien était insignifiant, tout de bagatelles, car il n'aimait pas les

sujets sérieux et Mesdames, du reste, n'osaient en aborder avec lui ; elles préféraient écrire, fût-ce pour une nomination ou une faveur sans importance, et le père, qui allait les revoir une heure après, répondait de la même façon. Le nom de madame du Barry n était jamais prononcé en sa présence ; à peine sorti, on ne parlait que d'elle et des intrigues de ses partisans. M. de Choiseul ne dédaignait pas de venir faire, de temps en temps, sa cour à Mesdames, qui l'accueillaient maintenant après l'avoir tant détesté, réunies à lui par une communauté de haine.

Dans le cercle, une femme dirigeait la conversation, intelligente et hautaine, très sûre des usages, très âpre à soutenir les manies de préséance de Madame Adélaïde, dont elle était la dame d'atours ; c'était la comtesse de Narbonne, qui avait un fils à pousser dans le monde et se sentait prête à tout pour ses intérêts maternels. Si Madame Adélaïde menait ses sœurs, madame de Narbonne, avec sa décision et sa souplesse, menait Madame Adélaïde. Elle mettait ainsi quelque passion dans ce clan aigri de vieilles filles inoccupées, timides et irritables, qui vivaient de futilités et de médisances.

Tel était le milieu où Marie-Antoinette se mit à vivre, faute de mieux trouver dans sa nouvelle famille. Mesdames, qui aimaient à jouer aux mamans avec leurs petites nièces, Clotilde et Élisabeth, quand madame de Marsan voulait bien

le leur permettre, furent enchantées de voir une nièce plus grande rechercher leur compagnie et accepter leur direction. Sa bonne volonté méritait une récompense. Elle fut gracieusée, flattée, choyée ; on lui confia la clef d'un passage de l'appartement, pour qu'elle y pût venir sans suite et à toute heure ; on consentit, sans s'opposer jamais à rien, à servir ses caprices et ses ardeurs bouillantes de plaisir ; on s'ingénia à lui trouver des amusements, à lui proposer des promenades, à lui faciliter des habitudes. De là à confisquer une initiative, à mettre au second plan la princesse qui devait être au premier, il n'y avait qu'un pas ; Madame Adélaïde, qui rêvait toujours de gouverner, compta bien y atteindre un jour et commença par dicter à la Dauphine ses moindres jugements sur les gens et les choses de la Cour.

Marie-Antoinette avait d'autant moins de peine à adopter les antipathies de ce milieu, qu'elle les ressentait elle-même instinctivement et qu'elles étaient d'accord, sauf pour Choiseul, avec celles de son mari. Parmi tant d'intrigues dont elle se voyait entourée, Mesdames, avec des travers et des petitesses qu'elle n'apercevait pas encore, représentaient certainement l'honnêteté. Mais n'y avait-il pas péril, pour une nouvelle venue dans la famille, à suivre trop ardemment la conduite de Mesdames envers la favorite de leur père ? Louis XV n'admettait pas qu'on discutât ses amours et jusqu'à présent n'avait toléré que de

ses filles seules certaines marques apparentes de désapprobation.

Marie-Antoinette, impétueuse de franchise et toute de premier mouvement, était incapable de dissimuler son dégoût. Par bonheur, la Cour, à Compiègne, avait plus d'espace qu'à Marly ou à Choisy ; la Dauphine ne voyait le Roi qu'en présence de Mesdames, et madame du Barry qu'à distance, à la messe, à la chasse, au grand couvert. Les occasions de péril étaient donc rares. Mais à M. de la Vauguyon et à madame de Marsan, qui presque chaque jour venaient lui faire leur cour, Marie-Antoinette marquait une froideur d'autant plus blessante qu'elle n'était que pour eux. Elle avait horreur de ces dévots ambitieux, du premier surtout, qu'elle avait surpris écoutant aux portes, et elle tenait chez ses tantes les propos les plus vifs sur ces sortes d'honnêtes gens. Madame de Narbonne, fière d'une aussi auguste recrue au camp de Mesdames, faisait sonner au dehors les malices d'une princesse qu'il lui importait peu de compromettre ; et déjà le parti Du Barry savait qu'outre l'hostilité du Dauphin, il fallait compter désormais avec celle de la petite Dauphine.

Madame du Barry comble l'irritation de Marie-Antoinette par une maladresse qu'elle ne tarde pas à regretter, mais qui touche trop directement la jeune femme et intéresse trop de gens autour d'elle pour qu'on puisse la pardonner. Pendant

un court séjour à Choisy, le Roi, pour amuser la Dauphine, fait jouer ses comédiens au petit théâtre du Château, trop resserré pour contenir aisément tout le service et la suite de la famille royale. Un soir, les dames du palais s'étant emparées des premiers bancs refusent d'y faire place à trois retardataires ; c'étaient madame du Barry et ses deux inséparables, la maréchale de Mirepoix et la comtesse de Valentinois. Ces contestations, sous les yeux des spectateurs, amènent vite d'extrêmes excitations de vanité : des propos s'échangent, vifs et cinglants ; une dame de la Dauphine, la comtesse de Gramont, tient tête à madame du Barry. Le lendemain, celle-ci porte plainte au maître, et madame de Gramont, par une de ces petites lettres de cachet qu'expédie aisément La Vrillière, se trouve exilée à quinze lieues de la Cour.

Cette punition cause une grande rumeur. Voilà tous les Choiseul en colère ; la comtesse de Gramont est belle-sœur de la duchesse et fort liée à leur parti ; ils demandent à la Dauphine, très irritée elle-même, d'intercéder auprès du Roi, faisant ainsi contre la favorite, dès les premiers jours, l'essai d'une jeune influence qu'ils risquent de briser. Marie-Antoinette brûle de se prêter à l'expérience ; mais M. de Mercy survient à temps pour retenir son imprudence, et suggère une réclamation bornée au seul point où elle ait chance d'être admise. La princesse, inquiétée par cet

avis, témoigne à son grand-père qu'elle est peinée d'une faute commise par une dame de sa maison ; elle ne cherche pas à connaître cette faute ni à l'excuser, elle regrette seulement que l'exil ait eu lieu sans qu'elle ait été avertie de la volonté du Roi. Louis XV, toujours gauche devant une explication directe, heureux pourtant que le fond du sujet ne soit pas abordé, avoue que M. de la Vrillière aurait dû prévenir la Dauphine d'une mesure atteignant une de ses dames, et joint maint propos affectueux à cette demi-excuse.

Peu après, pendant Fontainebleau, l'exilée écrit à sa maîtresse qu'elle est malade, obligée de solliciter son entremise pour revenir à Paris se faire soigner. Marie-Antoinette intercède cette fois ; elle parle au Roi, après un dîner public où toute la famille est réunie, et, comme il se montre sérieux, froid, parce que madame du Barry n'a pas pardonné : « Quel chagrin pour moi, mon papa, dit-elle, si une femme attachée à mon service venait à mourir dans votre disgrâce ! » Le Roi sourit, désarmé, et promet de se rendre à cette prière. Il est certain pourtant qu'elle n'a pas suffi ; ce n'est qu'après des certificats de médecin dûment dressés que l'autorisation de retour est accordée, et la Cour reste absolument interdite à la coupable. Madame du Barry a voulu cet exemple et inventé un crime nouveau de lèse-majesté. Ces exigences, Marie-Antoinette, blessée, ne les lui pardonnera jamais ; l'exil de sa dame

du palais, frappée si durement parce qu'elle est Choiseul, et sans qu'on ait pu la défendre, reste comme une offense personnelle dans ses souvenirs les plus profonds.

L'aventure de la comtesse de Gramont n'était qu'une escarmouche dans la lutte entre la favorite et le ministre ; on attendait et on sentait approcher la grande bataille. Choiseul s'y préparait. Il avait beau affecter pour le pouvoir une noble et philosophique indifférence, il y était trop ardemment attaché pour ne pas saisir les occasions de fortifier une situation qu'ébranlaient, sans qu'il en connût le détail, les attaques secrètes des petits appartements. Il crut avoir trouvé un appui décisif dans la Dauphine et se fit préparer par Mercy un entretien avec elle.

Il ne pouvait guère causer de politique avec ses quinze ans ; mais il avait quelque droit à les éclairer d'avis respectueux, qui lui assureraient dans tous les cas une posture de conseiller bonne à tenir. Plaire au Roi par l'empressement et la gaieté, prendre une assurance naïve à lui parler directement et sans crainte de tout ce qui la regardait, rester en bonne intelligence avec Mesdames sans se laisser gouverner par elles ; telles furent les directions de M. de Choiseul, d'accord avec celles que Vermond et Mercy apportaient de leur côté à la Dauphine. Il y joignit des détails sur les intrigues courantes, les buts secrets, les

moyens qu'employaient les divers personnages pour réussir auprès du Roi.

Marie-Antoinette l'écoutait avec intelligence, le questionnait avec sûreté, l'étonnait d'un jugement déjà personnel et averti. Le ministre sortit de cette audience tout enflammé : « Ce n'est que d'aujourd'hui, disait-il à Mercy, que je connais Madame la Dauphine. Sur votre parole, je me suis livré à elle et je lui ai dit ce que je sais. Je suis dans l'enthousiasme de cette princesse ; on n'a jamais rien vu de pareil à son âge. Quand vous en aurez occasion, je vous prie de lui dire que pour la vie et la mort je suis à ses ordres, et qu'elle doit disposer de moi en tout et partout comme il lui plaira. » Ne sent-on pas, dans ces impressions toutes vives d'un sceptique manieur d'hommes, apparaître déjà cette séduction du dévouement que Marie-Antoinette, aux jours heureux comme aux jours tragiques, exercera jusqu'à la fin ?

La Dauphine ne devait pas disposer longtemps d'un si chaud enthousiasme. Mais c'était désormais, dans tous les salons où passait Choiseul, un bruit prolongé de ses louanges, une réputation d'intelligence qui s'établissait pour elle, et que tout un clan nombreux de parents, d'amis, de clients, avait intérêt à répandre, à augmenter, à exagérer, aux dépens de la « créature » qui menaçait le ministre. Quand madame du Deffand raconte à Walpole : « Il n'y a qu'une voix sur Madame la Dauphine ; elle grandit, elle embellit, elle est char-

mante », c'est l'opinion générale qu'elle enregistre.

L'écho de ces succès arrivait à Vienne et eût consolé Marie-Thérèse, si des voix discordantes ne se fussent élevées, déjà malveillantes et venimeuses : « On débite ici, écrivait-elle dès la fin d'octobre, tout plein de choses peu favorables à ma fille ; on dit que le Roi devient réservé et embarrassé avec elle, qu'elle heurte de front la favorite, que le Dauphin est pire que jamais et plus qu'indifférent pour ma fille. » Et l'Impératrice faisait dire à Marie-Antoinette de ne pas se laisser griser par ses heureux débuts et qu'il était plus difficile, dans un pays comme la France et dans une cour comme Versailles, de durer que de réussir.

Ces premiers mois de mariage donnaient à la Dauphine une fête continuelle de curiosité et de mouvement. C'était devant ses yeux un perpétuel changement de décor que ces visites à toutes les résidences royales ou princières, ennoblies par les arts de sa patrie nouvelle à leur moment de raffinement le plus exquis. Le prince de Condé, qui avait sollicité l'année précédente une visite de madame du Barry, avait invité le Roi à s'arrêter à Chantilly en quittant Compiègne, et Marie-Antoinette s'était montrée joyeuse de voir cette demeure illustre qui tenait, dans l'histoire de France qu'elle avait apprise, à peine moins de place que Versailles même. Mais la Cour se souciait moins qu'elle des bosquets de Sylvie et des souvenirs du vainqueur

de Rocroy : « Presque tout le monde reviendra dimanche de Compiègne, écrit madame du Deffand ; le Roi ira le mardi à Chantilly avec madame la Dauphine, Mesdames et les dames de leur suite, madame du Barry et sa suite. Il en pourra résulter quelque événement, c'est-à-dire quelque lettre de cachet. » On pouvait même craindre des froissements plus graves qu'entre simples dames, car la favorite allait vivre pendant deux jours avec la famille royale. Les fêtes heureusement multipliées évitèrent les occasions de choc. La Dauphine ne fut pas une seule fois dans le cas de parler à madame du Barry ; le Roi se montra plein d'attentions pour elle ; c'était lui, semblait-il, qui faisait à l'Archiduchesse les honneurs de Chantilly. Le prince de Condé avait d'ailleurs en tête divers soucis qui semblaient l'en détourner, et il témoignait, auprès de madame du Barry, d'un empressement qui donnait à penser à quelques personnes.

Au retour à Versailles, ce fut une autre journée de fêtes à Chilly, chez la duchesse de Mazarin, puis l'émouvante cérémonie de la prise d'habit de Madame Louise, à Saint-Denis, où Marie-Antoinette présenta le scapulaire et le manteau. Enfin on pensa au voyage de Fontainebleau. C'était, en peu de mois, la seconde fois que la Dauphine assistait à ce grand déplacement de la Cour, si majestueux et si coûteux, où la multitude des services, dit Mercy, « ressemblait à la marche d'une armée ». Louis XV partait en avant, séjournant

au passage à Bellevue et à Choisy. Quant à la famille royale, elle voyageait toujours réunie, et les paysans curieux venaient voir les uniformes et les carrosses le long du « pavé du Roi ». On arriva le soir du 8 octobre à Fontainebleau pour souper avec le Roi, et la Dauphine fut logée dans l'appartement de la Reine.

Le lendemain, Marie-Antoinette n'ayant pas encore reçu tous ses équipages, fit une promenade de trois heures à pied dans le parc et les environs du château. Accompagnée de M. de Marigny et des architectes des Bâtiments, elle se fit expliquer les diverses époques de la construction depuis les anciens rois jusqu'au roi régnant, et ses guides s'émerveillèrent d'être aussi gracieusement interrogés. Les jours suivants, ce furent, les après-midi, des parties d'ânes dans la forêt, les parades ordinaires de la Maison du Roi, la chasse suivie en calèche avec Mesdames ; le soir, le spectacle ou le jeu, tantôt chez Mesdames, tantôt chez la Dauphine. Un matin, les ânes étant sellés, Marie-Antoinette reçut les ministres étrangers dans son habit de promenade ; tout le monde déclara qu'il lui seyait à ravir. A un des spectacles de musique, dans un divertissement final, les acteurs chantèrent des vers préparés par le duc d'Aumont à la louange de la Dauphine. Malgré l'étiquette rigoureuse qui défendait d'applaudir devant le Roi, le théâtre entier éclata en battements de mains.

Ce petit événement, sans exemple à la Cour,

révéla la place que Marie-Antoinette y prenait déjà. Aucune difficulté ne surgissait d'ailleurs du côté de madame du Barry, qui ne se montrait que de loin et paraissait, pour le moment, occupée de toute autre chose que de la famille royale. A la dernière revue du régiment du Roi, où la Dauphine était allée avec Mesdames, la comtesse resta à souper au camp avec les femmes de sa société, chez le comte du Châtelet, colonel en second du régiment. Cette partie avait surtout pour but d'irriter M. de Choiseul. Il travaillait comme d'habitude avec le Roi, venait au Conseil, était invité aux soupers ; mais, s'il lui arrivait au jeu d'être le partenaire de la favorite, elle multipliait moqueries, haussements d'épaules, « petites vengeances de pensionnaire » qui semblaient amuser le Roi. On lisait à présent dans les regards de ses adversaires l'espoir du triomphe, symptôme d'autant plus inquiétant que la politique du royaume entrait dans une de ces périodes chargées d'orage où la foudre est dans l'air, prête à tomber.

Depuis que l'Archiduchesse était en France, elle avait entendu deux fois parler d'une grande cérémonie présidée par le Roi et qu'on appelait un lit de justice. On avait attaché beaucoup d'importance autour d'elle à cette cérémonie, une des plus solennelles du gouvernement. Si elle interrogeait Mesdames à ce sujet, elle apprenait qu'il s'agissait de mettre à la raison des sujets rebelles

qui, parce qu'ils portaient des robes rouges fourrées d'hermine, prétendaient contrôler les ordres de Sa Majesté. Cette prétention lui semblait sans doute un grand crime, mais elle ne pouvait s'empêcher de remarquer que ce Parlement de Paris, tant décrié, se montrait précisément, dans l'occurrence, l'adversaire acharné de M. d'Aiguillon, en soutenant la condamnation portée par le Parlement de Bretagne contre les exactions du protégé de la Du Barry. Comme on disait de plus, assez ouvertement, que M. de Choiseul dissimulait seulement par convenance sa sympathie pour l'assemblée qui l'avait servi contre les Jésuites, la Dauphine cessait de comprendre des affaires aussi embrouillées.

Rien dans son éducation ne pouvait l'y aider. Jamais on n'eût pu voir, dans les royaumes de sa mère, une réunion de magistrats tenir en échec les décisions souveraines par un refus de les enregistrer ; jamais, d'autre part, M. de Kaunitz ne se fût mis dans le cas d'être accusé de soutenir ou de fomenter telle rébellion. C'était pourtant ce que M. de Richelieu avait reproché en face à M. de Choiseul, en plein Compiègne, à propos d'un voyage fait dans le Midi par la sœur du ministre. La duchesse de Gramont prétendait voyager pour sa santé, pour aller prendre les eaux à Barèges ; en réalité, c'était pour visiter les magistrats des provinces, leur porter un mot d'ordre, unir étroitement les Parlements de Provence et de Languedoc

à ceux de Bretagne et de Paris et, par le soulèvement général des robins de France, intimider les adversaires de Choiseul, détruire le chancelier Maupeou et faire reculer le Roi.

La violente dispute du premier gentilhomme et du ministre avait fait beaucoup de bruit à la Cour ; chacun avait pris parti, et sans doute le Roi lui-même y avait fait allusion devant la Dauphine, car celle-ci, malgré ses sentiments pour Choiseul, s'était montrée fort indisposée contre la duchesse de Gramont. La seule règle un peu fixe qu'elle eût dès lors pour juger de la politique intérieure était que tout le monde devait au souverain l'obéissance aveugle des bons sujets et que les rois de France, sauf sans doute en leurs affaires de cœur, étaient incapables de se tromper.

M. de Choiseul avait nié effrontément la conduite de sa sœur. Il sentait le danger de prêter flanc à des attaques sur un sujet qui intéressait aussi personnellement le Roi que sa querelle avec les Parlements. L'homme qui soutenait seul le poids de cette lutte, Maupeou, était le moins bruyant des ennemis du ministre, non le moins perfide : il le guettait dans le Conseil, les yeux dans les yeux, à l'affût du faux pas, de la parole imprudente qui devait le livrer. Il importait à Choiseul de séparer tout à fait sa cause de celle des parlementaires. Sous les coups répétés du chancelier, le vieux Parlement de Paris se déracinait. Peu de jours après l'algarade de Richelieu,

Louis XV arrivait brusquement dans sa capitale, entouré de ses mousquetaires ; les magistrats étaient convoqués à l'improviste au Palais ; le chancelier leur adressait les réprimandes royales, les plus sévères, les plus rudes qu'eussent jamais écoutées les Chambres assemblées. On enlevait les minutes de la procédure contre d'Aiguillon, les arrêts étaient effacés des registres, toutes les pièces anéanties, et défense faite de jamais plus s'occuper de cette affaire. Quelle que fût désormais l'attitude du Parlement, décidé à protester contre la force et à suspendre ses fonctions, cette journée marquait le triomphe de l'ancien gouverneur de Bretagne, et le souper de madame du Barry dut être, ce soir-là, encore plus gai que de coutume.

Tout le monde trembla autour de Choiseul. Le duc et son cousin M. de Praslin, ministre de la Marine, n'avaient été prévenus que la veille des graves intentions du Roi. C'était une marque de défiance, un indice significatif. Choiseul apprenait aussi qu'on discutait sérieusement, chez la favorite, la date de sa disgrâce, l'événement escompté depuis longtemps et qu'empêchaient seuls, il le savait bien, l'indécision du Roi et son goût d'habitude pour les gens qui le servaient. Il ne vit alors, semble-t-il, qu'une chance de salut, la guerre. Sur ce vaste réseau d'affaires dont les fils, de tous les coins du monde, aboutissaient à son cabinet, il trouvait précisément, à ce moment même, le point troublé qui pouvait servir son dessein.

L'Espagne avait un démêlé avec l'Angleterre pour un îlot des Malouines indûment occupé par des marins anglais ; l'amour-propre castillan était excité ; par ses correspondances avec Madrid, Choiseul l'irrita encore. Si l'Espagne s'engageait, la France devait l'appuyer, en vertu du Pacte de Famille, et il ne fallait pas moins que l'union des deux cours bourbonnes et de leurs marines pour attaquer à forces égales la puissance britannique. Cette guerre réalisait un plan du ministre et faisait sa personne indispensable : « Je n'ai pas lieu de douter, écrit le témoin sûr qu'est Mercy, que le duc de Choiseul ait cru que la guerre pourrait l'affermir et rendre son ministère nécessaire. »

Ces combinaisons sont contrariées par l'épuisement des finances, la ruine du crédit, l'impossibilité d'armer une flotte et aussi par la peur que prend Choiseul de voir deviner son jeu terrible. Soudain, ses dépêches se font moins belliqueuses ; il suggère à l'Espagne des arrangements, qu'il sait toutefois inacceptables ; il ne veut pas être accusé devant le Roi, par la production de pièces accablantes, d'avoir rendu inévitable une guerre ruineuse, incertaine, sans intérêt direct pour la France et dont la seule pensée répugne aujourd'hui à Louis XV. Il réclame au Conseil des armements par prudence, pour ne pas être pris au dépourvu si les événements tournent mal, en affirmant d'ailleurs son désir de paix. Mais l'éveil a été donné sur ses premières démarches et a marqué le terrain de

sa chute ; puisqu'on n'a pu prouver sa connivence avec les Parlements, c'est sur son double jeu de guerre qu'on le fera tomber.

L'intrigue se resserre autour du Roi, portant l'attaque sur tous les points. On a trouvé des billets non datés du ministre au premier président, poussant le Parlement à la fermeté dans l'affaire des Jésuites ; on les montre à Louis XV comme se rapportant aux débats récents. Maupeou, l'homme dont ne peut se passer le souverain dans la crise parlementaire, offre sa démission si Choiseul demeure. On insinue que celui-ci est capable de tous les crimes, qu'il aspire à régner sous un nouveau prince et compte avoir pour l'y aider la jeune Dauphine, qui lui est toute dévouée. On utilise un mécompte du prince de Condé, qui en veut au ministre d'avoir fait manquer à son fils un riche mariage avec la fille du duc de Penthièvre, aujourd'hui duchesse de Chartres. Condé, conquis par des promesses de la favorite, gagné à la conspiration par l'abbé Terray, qui a été longtemps dans son conseil, vient de Chantilly pour triompher de l'indécision du Roi, jeter dans cette balance lente à s'ébranler l'autorité d'une parole princière qui semble exempte de haine personnelle.

Tout travaille contre Choiseul ; mais rien n'y sert autant que l'épigramme persistante de madame du Barry et surtout la rancune du Roi lui-même, longuement, sourdement amassée contre l'homme qui s'est permis, il y a deux ans, de railler

le choix de ses amours. Ce sentiment est plus fort chez lui que tous les autres, et il souhaite secrètement trouver dans la politique des raisons suffisantes pour venger son amour-propre offensé.

Sur le conseil de madame du Barry, le roi fait venir l'abbé de la Ville, premier commis des Affaires étrangères, qui a vieilli dans les négociations et guidé plusieurs ministres ; il s'informe de l'effet que produirait la disgrâce sur les cours de Vienne et de Madrid et sur la marche des affaires. L'abbé, que Choiseul a indisposé, rassure le Roi sur les inconvénients qu'il redoute et lui révèle en même temps, avec la vraie situation entre l'Espagne et l'Angleterre, la part que Choiseul a prise à l'aggraver. Louis XV appelle le ministre, le somme de lui dire la vérité sur les affaires extérieures et obtient l'aveu que la guerre est inévitable et qu'il faut s'y préparer. Le visage du Roi se décompose et, furieux : « Monsieur, je vous avais dit que je ne voulais point la guerre ! » Il ordonne pour le jour même un courrier à Madrid et écrit au roi d'Espagne en lui demandant de faire tous les sacrifices pour la paix ; le même courrier porte une note secrète à l'ambassadeur de France annonçant par avance la disgrâce de Choiseul.

Cette fois, la décision est prise. La lettre d'exil est écrite de la main du Roi, ainsi que ses dures instructions à M. de la Vrillière : deux heures pour quitter Versailles, vingt-quatre heures pour

quitter Paris, et l'exil à Chanteloup, le château du ministre en Touraine : « Sans madame de Choiseul, ajoute le billet, j'aurais envoyé son mari autre part ; mais il ne verra que sa famille et ceux que je permettrai d'y aller. » Cependant le Roi semble hésiter encore, au moins sur l'heure où il veut frapper, et, de crainte que la favorite ne les expédie trop tôt, il porte les papiers dans son habit.

Le 24 décembre, à dix heures du matin, le gros La Vrillière, « le grand congédieur ordinaire », sortant de chez madame du Barry, se fait annoncer chez M. de Choiseul. L'antichambre qu'il traverse est pleine de courtisans et de solliciteurs. Il sort au bout d'une minute, ses petits yeux pétillant de joie méchante, et va chez M. de Praslin chercher l'autre démission qu'il est chargé de rapporter au Roi. En recevant le coup, M. de Choiseul, qui s'y était trop attendu pour s'y attendre encore, a pâli, bégayé son obéissance aux ordres du Roi ; c'est du moins ce que raconte La Vrillière. L'huissier annonce que l'audience des Affaires étrangères n'aura pas lieu, et que le grand dîner annoncé pour ce jour-là au ministère est décommandé.

Le duc, sur-le-champ, sans ressaisir ses esprits, part pour Paris, où il trouve sa femme se mettant à table : « Mon bon ami, lui dit madame de Choiseul, vous avez bien l'air d'un homme exilé, mais asseyez-vous, notre dîner n'en sera pas moins bon. » Et la gracieuse duchesse montre tant de

sérénité, tant de vrai sang-froid, madame de Gramont tant d'altière dignité, qu'elles font attribuer ces sentiments à un homme rongé de colère et d'humiliation. M. de Choiseul ne reçoit personne, quoique tous les carrosses de Paris se pressent à sa porte et que la ville entière vienne s'y faire inscrire. Dès le lendemain, à Chanteloup, l'attitude est prise ; on sera souriant, dédaigneux, philosophe ; on jouera les Cincinnatus pour le Parlement et pour Ferney.

L'opinion se prononçait ardemment. Jamais événement n'avait amené une protestation aussi générale contre le pouvoir absolu. Mais, dans ce petit monde à part qu'était Versailles, il n'en allait pas de même. Le parti de la Du Barry, déjà puissant, s'y fortifiait à l'instant de toutes les trahisons et de toutes les lâchetés. Le nom des disgraciés cessait, selon l'usage, d'être prononcé devant le Roi ; seul Louis XV, le lendemain, disait à madame de Marsan dans son cabinet : « Madame la comtesse, n'êtes-vous pas bien fâchée de ne plus voir ici M. de Choiseul ? » Petite férocité suivie de bien d'autres, qui allaient ranimer les irritations de Chanteloup et qui faisaient taire autour du monarque toute voix d'excuse, toute sympathie pour l'exilé.

Ce qui intéressait la Cour à présent, c'était la conduite qu'allait tenir la Dauphine. L'homme de l'alliance, l'auteur du mariage disparaissait de

la scène ; on savait l'affection que Marie-Antoinette avait pour lui et celle aussi de Marie-Thérèse, qui venait de lui envoyer, en amie, du tokay impérial ; on attendait une imprudence, une incorrection, une faute. La malignité, pour cette fois, fut déçue. L'enfant avait bien été indignée ; livrée à son propre sens, elle se fût compromise aussitôt et pour longtemps. Mais, sans perdre une minute, Mercy lui faisait parvenir par Vermond des avis très pressants : laisser paraître son déplaisir du départ d'un ministre honoré des bontés de sa mère, le plaindre du malheur d'avoir déplu au Roi, éviter toute justification, toute allusion à ses ennemis, ignorer surtout les moyens qu'ils ont employés pour le perdre et la main de femme qui les a conduits.

Marie-Antoinette, voyant la situation grave, tremblant pour l'alliance, devinant les anxiétés de sa mère quand elle apprendra la nouvelle, obéit à ses conseillers. Elle se contient ; à peine laisse-t-elle échapper quelques vivacités chez ses tantes, exaspérée de voir Madame Adélaïde, du jour au lendemain, abandonner Choiseul et dauber sur les vaincus. En somme, aucune maladresse sérieuse, aucun mot dangereux que les oreilles aux aguets puissent retenir pour le Roi.

Il sort cependant, pour Marie-Antoinette, de la disgrâce de Choiseul, un résultat que ses auteurs n'ont pas prévu. Elle devient, pour l'opinion soulevée, le symbole d'une revanche future ; elle

porte en elle les espérances de tout un parti, le plus actif de la nation, le plus remuant et le plus nombreux, « cette immense et puissante société de M. de Choiseul », dont le prince de Talleyrand a si bien dénombré les forces. Le parti va compter sur elle, et sur elle seule, pour un temps qui ne peut être bien éloigné. Le Dauphin n'a rien laissé voir de ses entiments sur l'acte accompli, mais on ne doute pas que la Dauphine ne prenne sur lui assez d'empire pour exiger, le jour où il sera le maître, le retour du grand homme au gouvernement.

De leur côté, les vainqueurs du moment ne songent pas sans inquiétude que Marie-Antoinette, autant que l'annonce le caractère du Dauphin, est la puissance du lendemain. Le Roi vieillit chaque jour ; il a de fréquentes indigestions, des alourdissements. S'il « dételle », comme l'y engage son médecin, il peut se dégoûter de sa maîtresse ; un retour à la religion serait pour elle et les siens un signal d'exil. Or, Marie-Antoinette, qui a su inspirer à Louis XV un goût durable, de qui il aime baiser les jeunes mains, cette petite fille élégante et gracieuse le ressaisira un jour ou l'autre, en même temps qu'il reviendra aux honnêtes mœurs. « J'ai ma duchesse de Bourgogne », dit-il déjà. La force qui est en elle, et qu'elle ignore elle-même, ne peut aller que grandissant. En dépit de ses froideurs, de ses propos chez Mesdames, qu'on peut croire inspirés par Mesdames seules,

on espère apprivoiser sa sauvagerie, désarmer sa malveillance. Il serait, en tout cas, de mauvaise politique de la heurter de front et de s'en faire une adversaire irréconciliable. Ainsi, exaltée par les uns, ménagée par les autres, la petite Dauphine apparaît désormais à l'opinion publique comme l'arbitre mystérieux de l'avenir.

Cette opinion, devenue une puissance et qui de jour en jour se sent plus forte, reçoit presque en même temps, cet hiver de 1770–1771, deux défis de pouvoir. Après l'exil de Choiseul, c'est celui des membres du Parlement, saisis une nuit dans leur lit par deux mousquetaires et dispersés dans les provinces les plus lointaines. Au petit coup d'État de Louis XV succède le grand coup d'État de Maupeou. Dans le milieu de la Cour où tout a son écho, mais où tout se rapetisse, le choc des grands intérêts du dehors se trouve réduit aux proportions des rivalités de cercles féminins. Mesdames dominent de plus en plus le jugement de la Dauphine, excitent son animosité contre la Du Barry, et la répulsion réunie de toutes ces femmes pour sa sensualité impénitente cause au Roi autant de souci que la révolte même de son Parlement.

C'est l'opposition dans la famille, sourde et insaisissable, que n'atteignent pas les lettres de cachet et qu'on ne met pas à la Bastille. Elle gêne parfois plus que l'autre, car il suffit à Louis XV, pour réduire la magistrature, de laisser aller son

chancelier, tandis que, pour réprimander Mesdames ou conseiller la Dauphine, il faut intervenir de sa personne, et c'est ce qu'il déteste le plus. Toute sa vie, il a préféré supporter ce qui lui a déplu chez ses filles, plutôt que d'exprimer un reproche, un avis même. Madame du Barry respecte d'ordinaire cette faiblesse du Roi pour Mesdames et cette manie d'écrire qui éloigne de lui toute explication précise et ennuyeuse. Pour la Dauphine, elle conseille une autre conduite, assurée en tout cas de ne pas réussir plus médiocrement qu'avec les princesses.

L'occasion vient du Dauphin ; ces soupers qu'il a lui-même sollicités, il ne s'y présente plus, affecte de les éviter, avec des mines d'humeur et de mépris pour la comtesse qui en fait les honneurs. Ce sont Mesdames qui ont inquiété leur neveu sur le danger que court son salut en des réunions aussi équivoques. La société particulière accuse de ce changement d'attitude la Dauphine, dont l'influence devient de plus en plus visible sur un mari qui commence d'être amoureux. Mercy, qui sent gronder l'orage, voudrait que l'explication eût lieu avec le Roi et a fait sa leçon en conséquence ; madame du Barry, pour d'autres raisons, souhaite également que Louis XV s'adresse à Marie-Antoinette ; mais le Roi s'en tire par un demi-moyen et fait appeler madame de Noailles.

Depuis longtemps, dit-il à la dame d'honneur,

il désire causer avec elle sur le chapitre de Madame la Dauphine. Ses qualités et son charme méritent tous les éloges, sauf sur trois points où il conseillerait quelque changement : un peu trop de vivacité dans le maintien public, en tenant la Cour par exemple ; quelque familiarité à la chasse, quand elle distribue les provisions aux jeunes gens qui se réunissent autour de sa voiture ; enfin, troisième grief, et le seul trop évidemment qui motive cette audience : « Madame la Dauphine se permet, dit-on, de parler trop librement de ce qu'elle voit ou croit voir, et ses remarques un peu hasardées pourraient produire de mauvais effets dans l'intérieur de la famille. » A ces reproches inattendus, la dame d'honneur répond, avec les grandes phrases à queues qu'elle manie fort bien, que sa maîtresse n'a qu'un vif désir, celui de réussir à plaire en toutes choses à Sa Majesté, et qu'il serait facile de rectifier les petites fautes que son âge peut lui faire commettre, pour peu que Sa Majesté veuille l'en avertir ou autoriser qu'on l'en avertisse. Le Roi essaie alors de la questionner sur les conseils qui entourent la Dauphine : « Elle n'en reçoit pas toujours de bons, ajoute-t-il ; j'en connais la source et cela me déplaît fort. »

Quand Mesdames sont informées de ce qu'a dit le Roi, elles commencent par s'échauffer, par suggérer des imprudences. Marie-Antoinette n'est-elle pas assez grande pour choisir ses conseils ? A

sa place, elles écriraient au Roi pour demander si une Dauphine doit avoir une gouvernante et si on va nommer à cette charge madame de Noailles. Mercy, qui est ce jour-là à Versailles et qui y vient autant qu'il le peut, obtient une conduite moins écervelée. Au lieu d'écrire, Marie-Antoinette parle au Roi le même soir. Elle se montre affligée de ce que « son papa » n'a pas assez de confiance en elle pour causer directement de ce qui peut lui être agréable ou lui déplaire ; et, comme elle met sans aucune gêne sa bonne grâce mutine dans ce filial reproche, Louis XV, embarrassé mais ravi, l'assure de son amitié, lui baise tendrement les mains et n'entre en détail sur aucun sujet. Il ne demande au fond qu'à être rassuré sur les dispositions de sa Dauphine, et cette causerie, dont il paraît content, fait taire pour un temps la cabale de son entourage.

Marie-Antoinette, bien femme déjà en ce petit succès, ne change rien du tout, quoi qu'elle ait dit, à sa manière d'être. Elle se refuse obstinément, par exemple, à parler à madame du Barry. Il faut, pour obtenir d'elle un mot banal au duc d'Aiguillon, l'insistance de Mercy, qui voit monter l'étoile du personnage et devine que l'ambassadeur de l'Impératrice pourra un jour avoir besoin que l'Archiduchesse n'ait trop vivement blessé personne. M. d'Aiguillon, qu'on jugeait impossible, six mois avant, à aucun département, marche maintenant à grands pas vers la succession de Choiseul. La

volonté de la favorite ne met de suite tenace à d'autres affaires qu'à l'avancement de ses amis, et la chronique donne un caractère d'amitié particulièrement tendre à son goût pour d'Aiguillon. Il faut du reste que le Roi se décide à nommer des ministres. Les affaires extérieures surtout sont importantes à pourvoir ; bien que toute chance de guerre soit écartée, assez de questions occupent l'Europe du côté du Nord et de l'Orient pour que l'interrègne ministériel ne se prolonge pas sans danger. On a grand besoin aussi de rassurer l'Europe ou au moins la partie de l'Europe intéressée à la prospérité de la France et qui suit avec inquiétude les progrès de son anarchie intérieure. « Ce royaume, écrit Mercy à Kaunitz, est sans justice, sans ministère et sans argent. »

Si l'argent et même les magistrats sont difficiles à trouver, les candidats au ministère abondent. Le comte de Broglie, par exemple, y pourrait compter, lui qui a si longtemps dirigé, au temps de Choiseul, la diplomatie secrète de Louis XV ; mais le Roi vieillissant s'est dégoûté de son « secret », et M. de Broglie, trop honnête pour n'être pas un peu gauche, attiré chez madame du Barry, n'a pas été assez habile pour y plaire et y fixer sa fortune. D'Aiguillon ne possède ni son talent, ni ses connaissances, ni sa droiture, ni même, comme ce rival, l'estime et la confiance du Roi ; il reste pour tout le monde « entaché » par l'arrêt du Parlement, que l'opinion se refuse à annuler ;

mais il a pour lui l'alcôve et il est l'homme nécessaire du « parti dévot ».

Le siège du gouvernement à Versailles, pendant les six mois d'hésitations qui aboutiront à la nomination du duc d'Aiguillon, n'est plus dans le cabinet de Louis XV ; il est chez madame du Barry, dans ce petit logis doré à neuf, pimpant et frais, situé au-dessus du Roi et plus près de lui que n'a jamais été madame de Pompadour. L'appartement avait été fait pour Marie-Josèphe de Saxe, après son veuvage, et on ne se doutait guère alors de la singulière succession qui l'attendait. La nouvelle maîtresse avait reçu cette marque suprême de faveur, l'hiver qui avait suivi sa présentation ; mais son installation définitive n'avait eu lieu qu'au moment où les Choiseul quittaient pour jamais Versailles. Elle avait fait transporter alors dans ce « logement des cabinets » les belles pièces d'art qu'elle tenait du Roi ou que son caprice avait choisies, et dont la liste permet de remeubler en pensée ces pièces encore conservées et dont les boiseries sont fanées à peine. Marie-Antoinette, qui vivait encore dans l'appartement arrangé par la feue Reine, ne trouvait chez elle rien de comparable.

Madame du Barry avait mis ici sa commode de porcelaine peinte à Sèvres d'après Watteau, sa table, son secrétaire, son forte-piano marquetés de bois de rose et revêtus de bronzes de Gouthière,

ses coffrets et paravents de vieux laque, son baromètre de Passemant, dont la cage de bronze doré était garnie de médaillons de Sèvres, la pendule de Germain pour la chambre à coucher, où la flèche d'un Amour indiquait l'heure, une bibliothèque de maroquin toute aux armes et à la devise, un meuble de salon de bois doré et de satin blanc brodé de soie, enfin des scènes flamandes de Van Ostade et de Téniers, et toute une collection de jeunesses de Greuze, que présidait le buste du seigneur du Parc-aux-Cerfs. C'était, dans ces chambres aux plafonds bas, éclairées en mansardes, un entassement de magnificences ou de raretés et comme une réduction de Louveciennes.

Louis XV allait chez sa maîtresse vingt fois le jour ; il n'avait pour cela qu'un escalier à prendre et, de sa bibliothèque même, un passage secret l'introduisait de plain-pied dans la chambre où la comtesse, enfouie dans les dentelles, sur son lit doré, donnait ses audiences du matin. Les grands repas d'apparat de la favorite, ses fêtes vraiment royales, c'était à Louveciennes qu'elle les offrait, dans ce beau vestibule de marbre que représente l'aquarelle de Moreau le jeune. Ici, dans l'étroit appartement voisin des cabinets où le Roi s'amusait à cuisiner lui-même, c'étaient les petits soupers servis par le nègre Zamor, la vie familière un peu bourgeoise et aussi la continuelle obsession des affaires, qui montaient chaque jour l'escalier derrière le Roi.

Madame du Barry ne détestait pas, à l'occasion, les occupations sérieuses ; il y en avait auxquelles elle prenait goût et qu'elle considérait comme de son ressort. Elle fixait le répertoire des spectacles de la Cour et même de la Ville ; elle jugeait les différends entre les comédiens du Roi, que lui soumettaient MM. les premiers gentilshommes ; elle étudiait, sur les plans d'architectes protégés par elle, la reconstruction de la Comédie-Française. Les commandes aux artistes, les décisions pour les maisons royales passaient par ses mains. L'intendant des Menus venait prendre ses ordres pour les fêtes de la Cour, et, quand le directeur des Bâtiment manquait d'argent pour ses travaux, ce qui arrivait sans cesse, il recourait à son intervention, la seule qui pût entr'ouvrir les coffres sonnant creux de l'abbé Terray. Marie-Antoinette ne pouvait deviner que les demandes de sa fantaisie étaient portées tout d'abord chez cette étrange rivale et qu'elle lui en devait plus d'une fois la réalisation. Mais elle savait qu'on y aimait à parler d'elle, et il lui arrivait, en montant en carrosse, de chercher d'un furtif regard ces fenêtres de la cour de marbre, aux volets dorés ouverts dans les sculptures des combles.

C'est en se faisant accueillir de la favorite qu'on était le mieux assuré de gagner les bonnes grâces du Roi. Le prince héritier de Suède, qui allait être Gustave III, après avoir dansé au bal de la Dauphine, venait porter des hommages plus in-

times chez madame du Barry et laissait au petit chien un collier de diamants, pour rappeler le souvenir de ses entretiens politiques. En revanche, les boudeurs et les austères qui n'y paraissaient jamais amassaient des menaces sur leurs têtes. L'aimable « Muse », de qui Drouais préparait le portrait pour le Salon, n'était point méchante de nature, ni même trop aigrie par les sarcasmes qui l'empêchaient de jouir paisiblement de sa fortune ; mais c'était une revanche trop aisée de ses longues angoisses d'avant la présentation que ce rôle de malfaisance où lui étaient livrées noblesse, armée, magistrature. Aussi, ses rancunes, et celles plus dangereuses de ses amis se satisfaisaient-elles assez souvent par une signature distraite prise au Roi pendant qu'il surveillait son café dans sa cafetière d'argent.

On lui attribuait bien des abus, qu'elle n'inspirait pas toujours, mais dont elle était toujours informée : « La dame du Barry, écrivait madame du Deffand, a déclaré qu'elle voulait qu'on éloignât de la Cour tous les amis de M. de Choiseul, qu'on leur ôtât toutes les places et emplois qu'il leur avait donnés... La dame est plus souveraine que ne l'était sa devancière et même le cardinal de Fleury... Ce temps-ci est affreux ; on ne peut prévoir où il finira. » Si M. de Breteuil n'obtenait pas l'ambassade de Vienne, si M. d'Usson était révoqué de celle de Suède, si l'évêque d'Orléans, qui tenait la feuille des bénéfices, était exilé, si

M. de Beauvau attendait d'un moment à l'autre le retrait de son gouvernement du Languedoc, qui vint en effet, c'est qu'ils étaient tous plus ou moins Choiseul ; et combien de victimes moins éclatantes de cette persécution dont madame du Deffand, la comtesse d'Egmont et tant d'autres font la chronique indignée !

La jeune Dauphine fut présente à l'acte le plus solennel du régime nouveau, au grand coup public frappé par le chancelier en ce lit de justice du 13 avril tenu dans la grande salle des gardes du Château de Versailles. On y installa cette cour improvisée, bien vite appelée le Parlement Maupeou. De la « lanterne » dressée pour la famille royale, dans un angle de la salle toute tendue de fleurs de lis, Marie-Antoinette assista à la condamnation d'un parti qui ne lui voulait aucun mal, à l'écrasement définitif de tout ce qui se réclamait de M. de Choiseul.

A l'issue de cette cérémonie, elle vit exiler les princes du sang qui ne s'y étaient pas rendus, ne pouvant, avaient-ils écrit au Roi, donner leur suffrage à ce qu'on se proposait d'y faire. Cette punition caressait les secrètes rancunes de Mesdames, et la Dauphine se réjouissait naïvement avec elles des sévérités répétées du Roi : « Il y a, à cette heure, écrivait-elle, beaucoup de bruit ici. Il y a eu, samedi, un lit de justice pour affirmer la cassation de l'ancien Parlement et en mettre un autre. Les princes du sang ont refusé d'y venir

et ont protesté contre les volontés du Roi ; ils lui ont écrit une lettre très impertinente signée d'eux tous, hors du comte de la Marche, qui se conduit très bien dans cette occasion-ci. Ce qui est le plus étonnant à la conduite des princes, c'est que M. le prince de Condé à fait igner son fils, qui n'a pas encore quinze ans et qui a toujours été élevé ici ; le Roi lui a fait dire de s'en aller, de même qu'aux autres princes à qui il a donné défense de reparaître devant lui et devant nous. » C'est bien là de la politique de petite princesse, déjà batailleuse et prompte à épouser des querelles d'entourage. On s'explique de tels sentiments, et même on n'en comprendrait pas d'autres ; mais elle n'entrevoit pourtant pas assez quelle énorme et nouvelle victoire enregistrent le chancelier et la favorite.

A côté de l'intimidation et des coups de violence, le trio Maupeou-d'Aiguillon-du Barry s'affirmait dans la distribution des faveurs. C'était là surtout le département de la femme, ministère apparent de l'amabilité et de la grâce, en réalité officine vénale et louche de la corruption. Jamais les bassesses qui sollicitent les gens en place n'avaient reçu si large et si prompte récompense. On payait comptant les dévouements, d'où qu'ils vinssent. Y avait-il une place vacante, régiment, évêché, ambassade, le choix de plus en plus aveugle de Louis XV était toujours celui que la favorite, à sa toilette, lui jetait par-dessus l'épaule.

Le mariage du comte de Provence fut la grande curée des profitables déshonneurs : ce fut madame du Barry qui dressa la liste des charges de la maison qu'on créait pour la princesse savoyarde. Une de ses premières amies, madame de Valentinois, fut dame d'atours ; le comte de Modène, l'âme damnée de La Vauguyon, entra dans la maison du comte de Provence comme gentilhomme d'honneur. Quant aux places secondaires, on en multipliait le nombre, tant il y avait d'avidités à satisfaire. « C'était trois millions et demi à trouver, dit le duc de Croÿ, pour cette maison prodigieuse », et l'abbé Terray y épuisait ses ressources de financier. Toutes ces créatures avaient pour rôle d'acquérir la comtesse de Provence à madame du Barry, d'obtenir d'elle, à force de flatteries et de mensonges, le soutien ou au moins les égards qu'on avait vainement désirés de la Dauphine. Pour le mari, on comptait utiliser avant tout la jalousie qu'il portait à son aîné et qui lui faisait prendre volontiers le contre-pied de sa conduite.

Marie-Antoinette, informée de ces intrigues, disait qu'elle craignait fort de voir sa future belle-sœur, « si elle n'avait pas beaucoup d'esprit et n'était pas prévenue, tout à fait pour madame du Barry ». Elle sut bientôt que la cabale avait formé un plan plus grave pour elle, celui de lui opposer en toutes circonstances la princesse de Savoie et de se servir de celle-ci pour l'éclipser. Déjà l'état

de maison fastueux, auquel La Vauguyon avait décidé le Roi, était en tout l'équivalent de celui du couple aîné. Les fêtes du mariage, malgré la pénurie des finances, eurent presque autant d'importance que celles du mariage du Dauphin, et le même ordre des journées y fut suivi. On trouva même le moyen d'augmenter l'éclat du bal paré dans la salle de l'Opéra, en réunissant la scène à la salle, ce qui fit la plus belle salle de bal qu'on eût jamais vue.

Partout madame du Barry fut au premier rang : au souper de Choisy, au milieu des plus grandes dames de France ; aux spectacles, dans sa loge réservée à côté de la grande loge royale. La Dauphine brillait, il est vrai, de son charme vif et ingénu, et aussi par contraste avec la laide et gauche comtesse de Provence, qui manquait décidément, de ce côté, aux méchantes espérances. Mais elle ne tenait pas la première place pour la curiosité publique ; madame du Barry s'y étalait orgueilleusement, aucun ministre à présent ne lui portant ombrage. Elle avait fixé le programme, choisi les acteurs, ordonné les dépenses ; elle savourait devant tous sa puissance, en des fêtes qu'elle semblait présider ; ce scandale suprême était son triomphe.

CHAPITRE QUATRIÈME

MARIE-ANTOINETTE ET MADAME DU BARRY

Le ministère de M. d'Aiguillon. — Dangers nouveaux pour Marie-Antoinette. — Dame d'atours nommée par madame du Barry. — Entretien de M. de Mercy et du Roi. — M. de Mercy chez la favorite. — Obstination de Marie-Antoinette. — Influence de Mesdames. — Intervention de Marie-Thérèse. — La Dauphine instrument de la politique autrichienne. — Marie-Antoinette et le partage de la Pologne. — Hostilité de la Cour contre madame du Barry. — Les dames de la Dauphine. — Mariage du comte d'Artois. — Dernières tentatives de rapprochement entre madame du Barry et la famille royale. — Échec infligé par Marie-Antoinette à M. d'Aiguillon.

Depuis son arrivée à Versailles, les événements se précipitaient autour de Marie-Antoinette. Choiseul était tombé en décembre ; avril avait vu l'installation du nouveau Parlement ; mai, le mariage du comte de Provence ; le mois de juin amena le duc d'Aiguillon au ministère. Le Roi ne s'était pas décidé sans peine ; la dame avait pleuré tout un soir pour obtenir cette grâce, promise depuis des mois. Quoi qu'il en fût, c'était la décisive victoire du parti du Barry, qui donnait son Choiseul à la nouvelle Pompadour et mettait la monarchie à sa merci. Il pouvait en sortir, pour

la Dauphine, de fâcheuses conséquences. Non que l'alliance fût sérieusement menacée : Louis XV tenait à son œuvre, et l'état de l'Europe ne permettait pas au nouveau ministre, quel que fût son désir secret, de tenter pour le moment d'autres combinaisons que celles de son prédécesseur. Mais il y avait bien des façons de nuire à la fille de Marie-Thérèse et de lui faire expier les leçons d'honnêteté allemande qu'elle s'était permis de donner à Versailles.

A présent que l'influence de la Du Barry n'avait plus de contrepoids, rien n'empêchait de diminuer Marie-Antoinette auprès du Roi par l'insinuation, la médisance, les silences perfides. Il était facile, au dehors, de la dépeindre légère, folle de plaisirs et bien inquiétante comme reine future, de détruire en ce mobile miroir de l'opinion la rayonnante image qui s'y était tracée. Les pamphlets qui traînaient dans la boue la favorite pouvaient servir à jeter sur la blanche robe de la Dauphine quelques légères éclaboussures, plus dangereuses pour l'innocence que tant d'ordures débitées en vain ne l'avaient été pour le vice. On pouvait enfin éloigner d'elle, sous divers prétextes, les conseillers qui l'avaient sauvée de plusieurs mauvais pas et remplir sa maison de créatures hostiles, désignées par madame du Barry.

Ce dernier point est, en ce moment, le plus grave. La comtesse de Noailles, bien qu'on y pense, est difficile à déloger de sa charge de dame

d'honneur ; mais Marie-Antoinette comprend le danger, quand il s'agit de nommer une survivancière à sa dame d'atours, la duchesse de Villars. Fort d'un engagement obtenu de Marie-Josèphe de Saxe, M. de la Vauguyon propose sa belle-fille, la duchesse de Saint-Mégrin. Ce serait organiser l'espionnage du parti au milieu même de l'appartement de la Dauphine, au second poste de sa maison. Elle s'en irrite chez Mesdames, déclare qu'elle ne souffrira pas cette indignité. Mais elle n'ose point parler au Roi ; la timidité de Mesdames la gagne ; depuis l'affaire de la comtesse de Gramont, elle a perdu son aisance d'enfant et l'image de madame du Barry est sans cesse entre elle et son grand-père. Elle attend donc, tremble, perd du temps.

De l'autre côté, on fait agir toutes les influences, dans la fièvre des candidatures traversées. Madame de Villars, très malade, dicte pour le Dauphin une lettre pressante : « Le zèle et l'attachement de M. de la Vauguyon pour votre personne semble donner à sa belle-fille les plus grands droits à votre protection. Mais la parole positive de feue Madame la Dauphine est, si j'ose le dire, une obligation pour vous de solliciter auprès du Roi l'exécution de ce qu'il a bien voulu promettre lui-même. C'est une dette de votre auguste mère que vous acquitterez. » Le Dauphin ne se soucie plus de contenter son vieux gouverneur, mais le souvenir de sa mère ne le laisse pas indifférent ;

sans rien dire à Marie-Antoinette, il demande au Roi la nomination de madame de Saint-Mégrin. En même temps que sa lettre, le Roi en reçoit une de la Dauphine, le suppliant avant tout d'écarter un tel choix et de désigner la survivancière parmi ses dames. Les deux réponses partent ensemble : « Mon cher fils, avec la répugnance que vous savez que Madame la Dauphine a dans ce moment-ci et qui est personnelle à madame de Saint-Mégrin, voudriez-vous lui donner ce chagrin-là ? » Du côté de Marie-Antoinette, le Roi consent à l'exclusion demandée, la duchesse proposée étant trop jeune pour une charge aussi importante ; mais il ajoute que sa chère fille est elle-même bien jeune pour choisir sa dame d'atours.

Madame de Villars meurt et Marie-Antoinette se décide à parler au Roi : « Papa, j'espère que vous me donnerez une de mes dames ? — Non, sûrement, dit le Roi, et je compte que vous recevrez mon choix avec respect. » La princesse reste tout agitée, craignant madame de Valentinois, madame de Montmorency, madame de Laval, toutes les soupeuses. Enfin, un simple billet paternel l'avertit que M. d'Aiguillon vient d'être envoyé à Paris pour offrir la charge à madame de Cossé-Brissac. La duchesse de Cossé, à vrai dire, n'appartient pas à « la clique » ; c'est une jeune mère de famille sans reproche et peu désireuse de vivre à la Cour ; mais le duc est un ami personnel de madame du Barry, un des favoris de la sultane ;

c'est lui qui a sollicité la place et qui oblige sa femme à l'accepter. M. de la Vauguyon a donc pris sa revanche, et Marie-Antoinette est consternée. Mercy rédige sa réponse au Roi, en y laissant des gaucheries qui feront croire qu'elle est spontanée : « Aussitôt que j'ai reçu votre billet, mon cher papa, j'ai écrit à madame de Cossé pour lui apprendre votre choix. Elle m'a répondu fort honnêtement ; elle ne pourra venir ici que samedi ; j'espère qu'elle justifiera votre choix et tout le bien qu'on vous a dit d'elle. »

Quand Marie-Antoinette a transcrit ces lignes, qu'elle sait qu'on lira chez madame du Barry, elle se retire pour être seule et pleurer de rage. Ses désillusions grandissent tous les jours ; cette Cour de Versailles, qu'elle a rêvée si belle, où elle devait tenir le premier rang, il ne lui reste même plus le droit d'y désigner les dames avec qui elle doit vivre. Hors les futilités du plaisir, ses désirs ne sont comptés pour rien ; c'est toujours la même puissance capricieuse, la même volonté cachée qui gouverne, dans les petites comme dans les grandes choses, qui fait les dames d'atours aussi sûrement qu'elle défait les ministres.

Ces cabinets où régnait la favorite, cet antre ténébreux où se tramaient, selon Marie-Antoinette, tant de complots contre sa dignité et son repos, M. de Mercy y pénétra un jour et, en bon diplomate qu'il était, s'avisa qu'il serait ingénieux de s'y faire lui-même une place. Ce n'est pas sans

quelques précautions qu'il fit part à l'Impératrice, pour la première fois, dans ses lettres de Compiègne, de cette nouvelle façon de servir les intérêts de sa fille : « J'étais prié à souper chez la comtesse de Valentinois ; je m'y rendis avec le nonce et l'ambassadeur de Sardaigne. Nous y trouvâmes le duc et la duchesse d'Aiguillon, le duc de la Vrillière, une dame du palais, d'autres dames du service de madame la comtesse de Provence, et la comtesse du Barry. C'était la première fois que je me trouvais vis-à-vis de cette femme. L'ambassadeur de Sardaigne lui parla d'abord comme à une personne avec laquelle on est en connaissance ; le nonce marqua beaucoup d'empressement à se mêler à la conversation. Je crus devoir observer plus de réserve, et ce ne fut qu'après que la favorite m'eût adressé la parole que je me livrai à causer tout naturellement avec elle. Je reçus de sa part plus de distinctions que n'en avaient éprouvé les autres. Je ne me mis point à table, et la comtesse du Barry, sous prétexte qu'elle devait être rentrée chez elle avant onze heures, ne soupa pas non plus. La conversation fut interrompue par le duc d'Aiguillon qui, en me prenant à part, m'apprit que le Roi voulait me parler en particulier et qu'il l'avait chargé de me proposer de me rendre le lendemain, au retour de la chasse, chez la comtesse du Barry, où Sa Majesté me verrait. Je répondis sans hésiter que je me rendrais partout où le Roi l'exigerait. »

Mercy ne douta point, et en fit convenir d'Aiguillon en souriant, que le but réel du Roi ne fût de le faire aller chez la favorite. Le surlendemain, la Dauphine, recevant le matin les ambassadeurs, s'approche du comte et glisse à mi-voix : « Je vous fais compliment de la bonne compagnie où vous avez soupé dimanche. — Madame, répond Mercy, il y aura aujourd'hui même un événement bien plus remarquable, dont j'aurai l'honneur de rendre compte demain à Votre Altesse Royale. » Cet événement est l'audience du Roi, qui doit être précédée de l'entrevue combinée avec madame du Barry. L'ambassadeur s'est prêté au piège ; ce tête-à-tête diplomatique avec une jolie femme ne l'effraye point, et il se prépare à mettre ses meilleurs madrigaux au service de son Impératrice.

« Le duc d'Aiguillon, raconte-t-il, m'avait donné rendez-vous au château à sept heures ; il vint m'y trouver et, me disant que le Roi, de retour de la chasse, achevait de s'habiller, il me conduisit chez madame du Barry. Elle me pria de m'asseoir à côté d'elle. Le duc d'Aiguillon, sous prétexte de voir un portrait qui était dans la pièce voisine, y emmena trois personnes qui se trouvaient présentes. La favorite prit ce moment pour me dire qu'elle était très aise que l'idée du Roi, de me parler chez elle, la mît à portée de faire ma connaissance. Elle voulait s'en prévaloir pour me conter un sujet de peine qui l'affectait

beaucoup. Elle n'ignorait pas que, depuis longtemps, on s'était occupé à la détruire dans l'esprit de Madame la Dauphine et que pour y parvenir on avait eu recours aux calomnies les plus atroces, en osant lui attribuer des propos peu respectueux sur la personne de Son Altesse Royale ; bien loin d'avoir à se reprocher une faute aussi énorme, elle s'était toujours jointe à ceux qui faisaient les justes éloges des charmes de Madame l'Archiduchesse ; quoique cette princesse l'eût constamment traitée avec rigueur et une sorte de mépris, elle ne s'était jamais permis de plaintes contre Son Altesse Royale, mais uniquement contre ceux qui lui inspiraient ces mouvements d'aversion ; enfin le Roi allait venir, et elle me priait de vérifier ce qu'elle m'avait dit pour sa justification. »

Mercy proteste qu'il ignore chez la Dauphine des sentiments aussi contraires à son caractère ; ils seraient, à coup sûr, fort injustes pour la belle personne qui en serait l'objet. Il met peu à peu la causerie sur un ton de galanterie qu'on devine ; et, tout heureuse de ne pas rencontrer d'hostilité, la Du Barry devient expansive, raconte à l'ambassadeur comment elle s'est établie à Versailles, ce qu'elle sait du caractère du Roi, ce qu'elle imagine pour le désennuyer, ce qu'elle pense de diverses gens de la Cour. Jamais peut-être elle n'en a tant dit à un étranger ; mais sa belle-sœur, la surveillante qui la garde à vue pour le compte de M. d'Aiguillon, a été cette fois écartée d'autorité, et sa légèreté

l'amène vite au bavardage aimable et banal qui lui est naturel. C'est un moment de la conversation que M. de Mercy omettra de raconter à l'Impératrice, mais dont il compte bien tirer avantage par la suite.

Les confidences sont interrompues par l'arrivée du Roi, qu'on entend monter le petit escalier. « Dois-je me retirer, *Monsieur ?* » dit madame du Barry. Le Roi, qui ne semble aucunement gêné d'être appelé ainsi devant l'ambassadeur, dit en effet qu'il veut être seul et, dès que la favorite est sortie, entame un discours embarrassé, tout d'allusions et de réticences : « Jusqu'à présent, Monsieur, dit-il à peu près à Mercy, vous avez été l'ambassadeur de l'Impératrice ; je vous prie d'être le mien, au moins pour quelque temps. J'aime Madame la Dauphine de tout mon cœur, je la trouve charmante ; mais, étant jeune et vive, ayant un mari qui n'est pas en état de la conduire, il est impossible qu'elle évite les pièges que l'intrigue lui tend. Je sais que l'Impératrice vous accorde sa confiance ; cela me détermine donc à vous donner la mienne, et je m'en rapporte à vous des soins que vous croirez pouvoir prendre pour surveiller un objet qui intéresse mon bonheur et celui de la famille royale. — Sire, répond Mercy, les préceptes de conduite donnés à Madame la Dauphine à son départ de Vienne se bornent à deux points : celui d'aimer, de respecter Votre Majesté et de lui marquer obéissance en tout, Sa

Majesté Impériale sachant trop ce qu'elle devait se promettre de l'amitié de Votre Majesté dans l'usage qu'elle ferait de son autorité sur Madame l'Archiduchesse. Le second point recommandé a été de chercher à se concilier la tendresse, l'estime et la confiance de M. le Dauphin, de vivre en bonne amitié avec la famille royale et de s'unir à elle pour contribuer au bonheur de Votre Majesté. Si Madame la Dauphine s'est écartée en quelque chose de ce précepte, je crois pouvoir assurer qu'il n'y entre ni projet, ni moins encore de mauvaise volonté, et si Votre Majesté veut bien lui expliquer elle-même ses intentions, elle trouvera à coup sûr l'empressement le plus tendre à lui obéir et à lui plaire. » C'est riposter avec adresse et parer à la fois de tous les côtés.

Le Roi, poussé au pied du mur, avoue qu'il répugne à avoir des explications avec ses enfants ; mais il remarque, dit-il, chez Madame la Dauphine des préventions, des haines qui lui sont évidemment suggérées : elle affecte de traiter mal des personnes qu'il admet dans sa société particulière ; sans s'étonner de ses préférences, on lui demande d'accorder à toute personne présentée le traitement que celle-ci est en droit d'attendre ; le contraire donne lieu à des scènes et échauffe l'esprit de parti. « Voyez souvent Madame la Dauphine, conclut le Roi. Je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part ; on lui donne de mauvais conseils, il ne faut pas qu'elle les suive.

Vous voyez ma confiance, puisque je vous dis ce que je pense sur l'intérieur de ma famille. »

C'est une confidence embarrassante, bien qu'aucun nom ne soit prononcé, ni celui de madame du Barry, ni celui de Mesdames ; et M. de Mercy essaie vainement, avec toutes les ressources de sa parole de diplomate, de faire comprendre à Louis XV que ce n'est pas à lui, ministre étranger, que le Roi de France devrait s'adresser pour faire tenir à sa petite-fille des commissions aussi délicates. Le Roi, de plus en plus gêné, rappelle madame du Barry et M. d'Aiguillon, qui se tiennent à l'écart dans le passag d'un cabinet de toilette, et la conversation dure encore un peu, sur la famille impériale, sur le roi de Prusse, sur la guerre que les Turcs font à la Russie : « Il est tard, dit le Roi, je vais souper avec mes enfants. » Et, comme il sort et que Mercy va se retirer, la maîtresse et le ministre insistent pour qu'il revienne souvent, aussi simplement qu'il est venu, causer d'affaires avec le Roi.

Il entre dans les secrets désirs de l'ambassadeur de profiter jusqu'au bout de cette aventure. Déjà même il est plus avancé qu'il ne l'avoue dans le récit arrangé pour sa souveraine ; il est devenu, en deux jours, l'ami de madame du Barry et le confident du Roi, et il en marque sa surprise à M. de Kaunitz, avec qui il est plus à l'aise : « Quoique je passe ma vie ici à voir des choses extraordinaires, je ne puis souvent me les représenter que

comme des rêves. » Il ajoute que les conversations qu'il a eues avec madame du Barry lui permettent de porter sur elle un jugement sérieux : « Elle a un assez bon maintien, mais son langage tient très fort de son ancien état. Elle paraît avoir peu d'esprit, beaucoup de sensibilité pour tout ce qui peut tenir aux petites vanités des femmes de son espèce. Elle n'a aucune apparence de penchant à la méchanceté, à la vengeance ou autres passions haineuses. En sachant s'y prendre, il est très facile de la faire parler, et on pourrait de ce côté-là en tirer parti dans bien des occasions... Tout son désir est que Madame la Dauphine lui adresse une fois la parole. »

Telle est, en effet, la seule affaire pour laquelle, dans les petits appartements, on ait besoin du comte de Mercy. Compliments, cajoleries, audiences intimes, familiarités du Roi, coquetteries de la dame, tout n'a qu'un but : obtenir que Marie-Antoinette, à n'importe quel moment, au cercle par exemple, en faisant « son tour », dise un mot, quel qu'il soit, à madame du Barry et reconnaisse ainsi son existence de femme de la Cour.

L'ambassadeur s'est bien promis de décider Marie-Antoinette à satisfaire le Roi. Il lui rapporte l'entretien et l'embarrasse dans un dilemme : « Si Madame l'Archiduchesse veut annoncer par sa conduite publique qu'elle connaît le rôle que joue à la Cour la comtesse du Barry, sa dignité exige qu'elle demande au Roi d'interdire à cette

femme de paraître désormais au cercle ; si, au contraire, elle veut sembler ignorer le vrai état de la favorite, il faut la traiter sans affectation comme toute femme présentée et, lorsque l'occasion s'offrira, lui adresser la parole, ne serait-ce qu'une fois, ce qui fera cesser tout prétexte spécieux de récriminations. » Mercy conseille avant tout une explication de quelques minutes avec le Roi, où Marie-Antoinette sera bien moins embarrassée que lui devant son désir filial de le contenter ; elle y verra quelle facilité elle aurait à s'emparer de ce cœur, pour peu qu'elle cessât de le blesser.

La jeune femme, très docile pour écouter, comprenant à merveille, mais d'adhésion toujours rebelle, n'obéit pas à ce conseil. Vainement, à la chasse, le Roi vient auprès d'elle, monte dans sa calèche, l'assied sur ses genoux, cherchant à l'incliner à une moins farouche humeur. Mercy revient à la charge, tous les jours, en personne ou remplacé par l'abbé de Vermond ; mais chaque soir leur œuvre est détruite par Mesdames : « Surtout, pas un mot au Roi ! » ordonnent-elles. La peur qu'elles inspirent l'emporte ; Marie-Antoinette déclare à Mercy que décidément « le courage lui manque », et tout ce qu'elle peut promettre, c'est d'adresser une fois la parole à la favorite.

Le dimanche suivant, il y a, comme d'habitude, grand couvert et jeu. Madame du Barry, avertie par l'ambassadeur des dispositions nouvelles, vient

au cercle avec madame de Valentinois. Aucune femme ne lui parle, Mesdames et la Dauphine donnant le ton. Marie-Antoinette appelle son conseiller : « J'ai bien peur, monsieur ; mais soyez tranquille, je parlerai. » Elle l'envoie causer avec la favorite, car le jeu va finir et elle veut le trouver au point difficile du salon quand elle y arrivera. Elle commence, en effet, sa tournée, dit un mot à chacune des dames ; elle approche, n'est plus qu'à deux pas, quand Madame Adélaïde, qui se doute de quelque faiblesse et ne la perd pas des yeux, élève la voix : « Il est temps de s'en aller, partons ; nous irons attendre le Roi chez ma sœur Victoire. » A ce mot, Marie-Antoinette, rougissante, tourne le dos, suit sa tante. Tout le monde regarde madame du Barry, qui dévore un affront de plus.

Cette petite bouche fière qui reste fermée, dont le silence trouble un Roi, sa favorite, ses ministres, et donne à penser à l'Europe entière, quelle force saura l'ouvrir ? Si Marie-Antoinette a manqué de parole à M. de Mercy, elle est sûre du moins de n'avoir pas manqué à sa propre dignité. Son hostilité ne vient pas seulement de Mesdames, comme il plaît à l'ambassadeur de le dire ; c'est la révolte inévitable de l'innocence contre les vilenies qui lui ont révélé le mal, c'est la répulsion de l'hermine à certains contacts. Marie-Antoinette suit un sentiment semblable à celui qui inspire leur attitude

à tant de femmes désintéressées de l'intrigue et simplement honnêtes, à cette comtesse d'Egmont, qui refuse son portrait à son royal ami Gustave III, s'il ne prend l'engagement de n'avoir jamais chez lui celui de la Du Barry, à cette madame de Brancas, qui se fait renvoyer du service de la comtesse de Provence, pour avoir dit tout haut ce que tant de gens pensent tou bas.

Il n'y a pas autre chose chez la Dauphine qu'une répugnance d'honnêteté native, contre laquelle viendront échouer l'habileté et les bonnes intentions de Mercy. Elle a été trop bien élevée, en des principes trop solides de conduite, pour admettre les compromis qu'on lui propose. Il n'est qu'une autorité au monde qui puisse l'y décider, celle-là même qui lui a enseigné la droiture et qui a veillé sur la pureté de son cœur. Et voici Marie-Thérèse elle-même appelée en scène et se croyant le devoir de gronder sa fille, d'appuyer, par des conseils précis qu'on s'étonne de rencontrer sous sa plume, les sollicitations de Louis XV.

Marie-Antoinette savoure encore la petite satisfaction du dépit causé à madame du Barry, quand elle reçoit de Vienne de grondeuses paroles : « Cette crainte et embarras de parler au Roi, le meilleur des pères ! Celle de parler aux gens à qui on vous conseille de parler ! Avouez cet embarras, cette crainte de dire seulement le bonjour. Un mot sur un habit, sur une bagatelle vous coûte tant de grimaces ! Pures grimaces, ou c'est pire. Vous

vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage que la raison, votre devoir même n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis plus me taire. Après la conversation de Mercy et tout ce qu'il vous a dit que le Roi souhaitait et que votre devoir l'exigeait, vous avez osé lui manquer ! Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer ? aucune. Vous ne devez connaître ni voir la Barry d'un autre œil que d'être une dame admise à la Cour et à la société du Roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous devez l'exemple à la Cour, aux courtisans, que les volontés de votre maître s'exécutent. Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller ; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur ! »

En son français ordinairement clair, mais irrité ici jusqu'à l'incorrection, Marie-Thérèse se montre bien durement fâchée. Chez sa fille, le sang de Lorraine s'émeut, elle court s'enfermer dans son cabinet et, toute respectueuse qu'elle soit : « Vous pouvez être assurée, répond-elle, que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. J'ai bien des raisons de croire que le Roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry, outre qu'il ne m'en a jamais parlé. Il me fait plus d'amitiés depuis qu'il sait que j'ai refusé et, si vous étiez à portée de voir

comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contents d'une parole, et ce serait toujours à recommencer... Je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués, pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre ; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. »

M. de Mercy, qui a trouvé le moyen de gagner madame du Barry et de devenir pour elle, en peu de temps, une sorte d'officieux et de confident, est moins heureux, dans sa diplomatie féminine, auprès de la petite princesse à qui il prodigue son dévouement avec plus de sincérité. Cet honnête homme d'ambassadeur, habitué à entretenir des filles d'opéra, n'entre pas aisément dans une âme qui est encore exactement une âme de jeune fille. Il ne comprend pas que Marie-Antoinette conçoive d'elle-même son devoir autrement qu'on ne le lui montre. S'imaginant toujours que sa résistance tient à Mesdames, il croit qu'il suffira de la détacher de Mesdames pour que tout s'arrange. Désormais ses principales démarches vont à ce but : rapports à l'Impératrice, instructions à l'abbé de Vermond, longues audiences chez la Dauphine, tout est destiné à détruire l'influence contraire à la sienne : « La conduite de Mesdames,

répète-t-il à Marie-Antoinette, n'a jamais été que légèreté, inconséquence et faiblesse ; ont-elles jamais su gagner la confiance de leur père, ni l'affection de personne ? incapables de se diriger elles-mêmes, comment pourraient-elles guider autrui ? Elles sont versatiles autant que mal inspirées ; n'a-t-on pas vu Madame Adélaïde, après avoir détesté sans mesure madame de Pompadour, se jeter ensuite dans ses bras et recevoir un confesseur de son choix ? N'en fera-t-elle pas autant avec madame du Barry, laissant la Dauphine seule aux prises avec les haines soulevées en commun ? Ne met-elle pas déjà la princesse sur la brèche, à toute occasion et non sans ménager en sous-main les gens de la favorite ? »

Il n'arrive de Vienne qu'une répétition de ces propos. Le prince de Kaunitz n'a pas dédaigné, entre deux négociations avec la Prusse sur les affaires de Pologne, de rédiger toute une consultation sur le cas de madame du Barry, sur la façon de considérer « ces sortes de personnes » et sur les pernicieuses influences que subit la chère archiduchesse. Les lettres de Marie-Thérèse sont pleines de Mesdames. Elle admirait autrefois leurs vertus et leurs talents ; le ton a maintenant bien changé : « Vous n'agissez que par vos tantes. Je les estime, je les aime, mais elles n'ont jamais su se faire aimer ni estimer, ni de leur famille, ni du public, et vous voulez prendre le même chemin !... Le chapitre de vos tantes est cause de

tous vos faux pas. A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries... Est-ce que mes conseils, ma tendresse méritent moins de retour que la leur ? Je l'avoue, cette réflexion me perce le cœur. »

Marie-Antoinette élude d'abord ces attaques émues, puis, lorsqu'il faut enfin répondre : « Quand je vous ai écrit, dit-elle, ma chère maman, que je ne prenais pas d'avis pour l'honnêteté, je voulais dire que je n'avais pas consulté mes tantes. Quelque amitié que j'aie pour elles, je n'en ferai jamais de comparaison avec ma tendre et respectable mère. Je ne crois pas m'aveugler sur leurs défauts, mais je crois qu'on vous les exagère beaucoup. » Ainsi ce jeune cœur reconnaissant défend de son mieux les vieilles filles égoïstes, pour l'accueil qu'il a reçu d'elles et qui a réchauffé un peu son premier isolement.

Ce sont Mesdames encore que poursuit, chez madame du Barry, ce Mercy dont Marie-Antoinette ne soupçonne pas les médisances adressées à Vienne. Il charge toujours les tantes, au bénéfice de sa princesse, dans les causeries répétées qu'il obtient de la favorite ; il persuade celle-ci que la Dauphine n'a pour elle « ni penchant, ni haine », et ne lui donnerait jamais lieu de se plaindre, si elle n'était subjuguée. Madame du Barry accepte aisément ce qu'elle désire, et

tourne son animosité contre Mesdames et la comtesse de Narbonne. De là des plaintes au Roi, des pleurs, des scènes ; elle cherche à présent, n'ayant pu vaincre leurs répugnances, à détacher le père de ses enfants. En attendant, les grâces demandées par les princesses sont uniformément refusées, et on parle de les exclure des petits voyages, que leur mauvaise humeur rend insupportables.

La Dauphine échappe pour le moment à ces menaces et, d'ailleurs, n'aurait pas à craindre, d'une femme comme la favorite, une haine bien farouche ni bi n suivie. Mais les hommes qui vivent de la liaison royale, et tout d'abord M. d'Aiguillon, donnent à Mercy des inquiétudes singulières. Son rapport du 19 décembre 1771 révèle l'inquiétante situation déjà faite à Marie-Antoine te par l'âp eté des luttes de Versailles : « Eu égard au caractère des gens qui gouvernent le Roi, on ne saurait étendre trop loin les soupçons sur les effets possibles de leur méchanceté. Le Roi, sans être vieux par le nombre des années, l'est beaucoup par suite de la vie qu'il mène ; il s'affaisse, il pourrait manquer dans peu. Le parti dominant ne peut envisager cette époque sans frémir, surtout en supposant à Madame la Dauphine une haine et un esprit de vengeance que ces gens-là mesurent sur leur propre façon de penser et d'agir. Ils voient d'ailleurs que Madame la Dauphine prend un empire décidé sur M. le Dauphin et que par conséquent leur sort sera un jour entre ses mains.

Ces réflexions, fondées sur la peur qu'occasionne toujours une mauvaise conscience, peuvent produire d'étranges effets de la part de gens atroces, qui ne verraient plus de moyens de se sauver et qui n'auraient plus rien à ménager. »

A ces graves considérations il est difficile de donner d'autre interprétation que celle-ci : Si la princesse paraît animée elle-même d'une haine implacable, annonçant à de tels adversaires un avenir sans pardon, elle peut s'attendre à toutes les extrémités ; pour se défaire d'une Dauphine, qui est bien peu de chose tant qu'elle n'a pas donné d'héritier au trône, on aura recours aux pires calomnies ; on ira jusqu'à proposer son renvoi ; qui sait même si Mercy ne pense pas à ce moyen terrible dont on a parlé tant de fois, sans l'avoir jamais reconnu, et qui épouvante depuis des années la Cour de France, le poison ?

Marie-Antoinette a grand'peine à s'inquiéter d'un avenir qui lui semble aussi lointain et à deviner « cette noirceur qui fait trembler ». Mais, à force d'y revenir et d'y fixer son esprit flottant, ses conseillers sont parvenus à éveiller ses craintes sur la rupture de l'Alliance. Or, tout ce qu'elle connaît de politique et tout ce qui lui tient au cœur se résume en cette union des deux maisons qu'elle personnifie et qu'on lui montre dangereusement menacée par sa faute. Cette intimidation réussit. L'enfant prend une grande résolution, et parle à madame du Barry, le 1er janvier 1772 :

« Madame ma très chère mère, je ne doute point que Mercy ne vous ait mandé ma conduite du jour de l'an et j'espère que vous en aurez été contente. Vous pouvez bien croire que je sacrifierai toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. Ce serait le malheur de ma vie, s'il arrivait de la brouillerie entre mes deux familles ; mon cœur sera toujours pour la mienne ; mes devoirs ici seront bien durs à remplir. Je frémis de cette idée ; j'espère que cela n'arrivera jamais et qu'au moins je n'en fournirai jamais le prétexte. »

Qu'avait donc fait Marie-Antoinette pour consolider à nouveau l'alliance de la Maison de France et de la Maison d'Autriche ? Le jour de l'an, au grand défilé chez elle des dames de la Cour, quand madame du Barry s'était présentée avec la duchesse d'Aiguillon et la maréchale de Mirepoix, la Dauphine avait d'abord parlé à la duchesse, puis, passant devant la favorite, elle avait dit en la regardant : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles. »

« Il y a bien du monde aujourd'hui ! » A ces simples paroles, la Cour est en révolution ; le soir, le Roi accueille la Dauphine les bras tendus pour l'embrasser, et l'accable de démonstrations de tendresse ; chez le duc d'Aiguillon, on célèbre sa bienveillance, sa grâce, sa modération. Chez Mesdames, au contraire, c'est une indignation violente, et l'exaltée comtesse de Narbonne va jusqu'à

parler de trahison. On y fait même si fâcheuse mine à Marie-Antoinette qu'elle dit à Mercy, déjà presque au repentir : « J'ai parlé une fois, mais je suis bien décidée à en rester là ; cette femme n'entendra plus le son de ma voix. »

Un grand pas cependant a été franchi par la Dauphine. Elle a secoué tout à fait le joug de ses tantes et, pendant quelque temps, elle accepte de suivre exactement les vues de sa mère. Ce que Mercy et Vermond lui présentent comme un acte d'indépendance, comme la première œuvre de sa réflexion personnelle, n'est au fond qo'un changement de tutelle. De ce mobile esprit d'enfant, plein de générosité, mais peu capable encore de volonté, on va essayer de faire l'aveugle instrument d'une grande politique. Le but poursuivi par Vienne est enfin atteint. Le vieux chancelier Kaunitz, ainsi que le nouvel ami de la Du Barry, ont surtout envisagé l'Archiduchesse envoyée à Versailles comme un atout de choix parmi leurs cartes. Ce qui les impatientait le plus dans la résistance de cette candeur, c'était le temps qu'elle faisait perdre à leurs combinaisons, les difficultés qu'elle jetait dans leur diplomatie.

Que de fois Mercy avait écrit à son chef : « Si Madame la Dauphine était moins légère, moins obstinée dans sa conduite envers la favorite, et qu'elle voulût me donner un peu de jeu !... » Et Kaunitz répondait du même ton : « Je regarde Madame la Dauphine comme un mauvais payeur,

dont il faut se contenter de tirer ce que l'on peut. » Sous une forme moins imagée, mais au fond non moins brutale, Marie Thérèse elle-même demandait à Mercy d'amener sa fille « à se mettre sur un pied plus conforme à la situation des affaires et *à mes intérêts* ».

Voilà bien les gages qu'on attendait de Marie-Antoinette, ce qu'on lui réclamera plus impérieusement que jamais quand elle sera reine, ce qu'on lui reprochera toujours de ne pas donner assez, alors que tant d'autres voix la dénonceront pour en donner trop. Tout en elle désormais, sa beauté, sa popularité, sa maternité même, devra servir, à l'heure nécessaire, les intérêts de la politique autrichienne.

Il est grand temps, d'ailleurs, que la Dauphine se décide à devenir pour sa mère et son frère un agent docile. Voici qu'on a besoin de ses services. Il se passe, à l'orient de l'Europe, des événements fort graves et pour lesquels l'Autriche doit endormir, autant que possible, la vigilance du nouveau cabinet français. Quelque incapable que soit le duc d'Aiguillon, neuf aux affaires, cheminant à tâtons dans les ténèbres des traités et des négociations, il a trouvé sous ses ordres, pour l'avertir, des agents et des commis fort instruits et attachés aux traditions françaises. Il ne peut ignorer, par exemple, l'importance qu'avait en Pologne l'influence de la France et l'appui qu'elle apporte

encore à l'indépendance de ce royaume. Choiseul n'a-t-il pas, à ses heures, soutenu les confédérés polonais, animé le Turc à cette guerre contre la Russie qui contrarie les ambitions de Catherine sur la Dvina ? D'Aiguillon envoie à son tour des subsides à Varsovie ; mais depuis quelques années, et surtout depuis la chute de Choiseul, la France compte moins dans les conseils de l'Europe, et c'est son alliée même, l'Autriche, qui va se charger de le prouver.

Les troubles intérieurs du royaume de Stanislas-Auguste ont fourni prétexte à ses puissants voisins, la « grande » Catherine et le « grand » Frédéric, d'intervenir plus durement que jamais, de resserrer, sur un territoire traité en pays conquis, les cordons de troupes qui garnissent les frontières. Décidés déjà à dépecer la Pologne, ils ont besoin de la complicité de l'Autriche et lui laissent toute liberté de choisir sa part. La loyauté de Marie-Thérèse se refuse longtemps à commettre ce qui s'appelle, dans le privé, un vol du bien d'autrui et, en politique, un rétablissement d'équilibre ; mais l'ambition de Joseph II se prête sans hésitation à des négociations qui stipulent par avance les compensations de l'Autriche et sont, bien entendu, tenues secrètes pour la France.

M. de Kaunitz est enchanté d'avoir pour ambassadeur du Roi Très-Chrétien le jeune prince Louis de Rohan, prélat fastueux et fat, dont raffolent toutes les Viennoises et qui n'incommode

pas les chancelleries. Rohan finit cependant par être informé de ce qui se trame entre les trois complices ; il en fait part à M. d'Aiguillon, qui perd son temps à hésiter. Et c'est une grande émotion en France, quand on apprend l'entrée en Pologne d'une armée autrichienne et l'occupation de Lemberg par le maréchal de Lascy, aboutissement bien inattendu de cette alliance si prônée et qu'on avait imposée, au nom d'intérêts supérieurs, aux répugnances nationales.

Louis XV est moins surpris que ses sujets ; il sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la question polonaise et les projets des puissances. Ils lui ont été présentés bien à temps par l'entremise du comte de Broglie, peu de jours avant la nomination de M. d'Aiguillon. Un jour, chez la dame d'honneur de la Dauphine, M. de Mercy a pris à part le chef de la diplomatie secrète, dont sa cour a pénétré le mystère, et l'a entretenu de deux sujets sur lesquels il souhaitait faire parvenir au Roi le sentiment de Marie-Thérèse. Il a révélé d'abord les vues exactes de l'Autriche sur la Pologne et les sollicitations dont l'assiégeaient la Russie et la Prusse. Puis, passant à un second sujet en apparence bien différent, il a parlé de la froideur de Marie-Antoinette pour madame du Barry, des conseils tout contraires qu'elle recevait de l'Impératrice et de la facilité qu'un bon ministre des Affaires étrangères pourrait avoir de les rendre plus vifs et plus fructueux. M. de Broglie a fort

bien compris, sans que l'ambassadeur l'eût indiqué, le marché qui se cachait sous ces communications si correctes. Son maître a su dès lors que Marie-Thérèse consentait, comme mère, à imposer à Marie-Antoinette l'attitude qu'elle avait acceptée elle-même jadis auprès de madame de Pompadour, et qu'elle souhaitait en échange, comme impératrice, un redoublement d'amitié du roi de France dans les circonstances difficiles qu'elle traversait. Louis XV était touché au point sensible de son cœur par l'habileté de sa vieille amie ; on avait payé par avance son silence pour la Pologne.

Cet épisode mystérieux du « secret du Roi » éclaire les ménagements de Louis XV, explique sa façon de prendre si aisément son parti des événements précipités qui marquent un nouvel effacement de l'influence française. En badinant avec Marie-Antoinette, il lui dira un jour : « Il ne faut pas parler des affaires de Pologne devant vous, parce que vos parents ne sont pas du même avis que nous. » Ce sera sa seule protestation. Mais toute difficulté n'est pas écartée, pour le cabinet autrichien, par cette faiblesse du Roi. L'écrasement des anciens clients de la France et le partage annoncé de leurs dépouilles font au duc d'Aiguillon un triste début de ministère. A défaut de sentiments plus nobles, l'amour-propre du personnage peut s'irriter, devenir gênant, le pousser à s'entendre de son côté avec la Prusse, qui de

toutes parts pêche en eau trouble. L'alliance elle-même, si précieuse à l'Autriche à l'ouest de l'Europe, n'est-elle pas destinée à sombrer dans cette tempête soulevée en Orient ? « Pour empêcher ces maux pour la monarchie et la famille, écrit Marie-Thérèse à Mercy, il faut employer tout ; et il n'y a que ma fille, la Dauphine, assistée par vos conseils et connaissances du local, qui pourrait rendre ce service à sa famille et à sa patrie. Avant tout, il faut qu'elle cultive par ses assiduités et tendresses les bonnes grâces du Roi, qu'elle tâche de deviner ses pensées, qu'elle ne le choque en rien, qu'elle traite bien la favorite. Je n'exige pas des bassesses, encore moins des intimités, mais des *attentions*, dues en considération de son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux cours. Peut-être l'alliance en dépend ! »

Comment de telles supplications n'auraient-elles pas d'écho ? Marie-Antoinette reçoit cette lettre des mains de Mercy, dans son cabinet de Compiègne. Elle la lit lentement, la médite et, après un silence : « — Comment puis-je faire, dit-elle, pour gagner l'esprit du Roi ? On nous l'enlève et on ne nous le laisse pas voir. Et, dans les égards à observer, comment madame du Barry peut-elle entrer pour quelque chose ? »

Mercy n'a point de peine à démontrer que madame du Barry a une influence toute-puissante sur les objets les plus graves ; il ajoute mainte in-

struction sur la façon de la ménager, ainsi que les ministres, et, pour fortifier le tout, il flatte l'honnête vanité de l'enfant par l'honneur qui lui est fait de coopérer à l'union des deux cours et d'être choisie par l'Impératrice pour l'entretenir. Après cette leçon de politique, qui ne dure pas moins de trois quarts d'heure, Marie-Antoinette écrit à sa mère : « Mercy m'a montré sa lettre, qui m'a fort touchée et donné à penser. Je ferai de mon mieux pour contribuer à la conservation de l'alliance et bonne union. Où en serais-je, s'il arrivait une rupture entre mes deux familles ? J'espère que le bon Dieu me préservera de ce malheur et m'inspirera ce que je dois faire ; je l'en ai prié de bon cœur. »

La docilité de la Dauphine est désormais acquise aux moindres prescriptions de Mercy. Ce voyage de Compiègne de 1772 est la contre-partie de celui de l'année précédente. Elle rencontre chez le Roi l'homme qu'elle a le plus en horreur, M. d'Aiguillon, surmonte sa répugnance, s'approche de lui et lui parle longtemps. Elle commence à suivre la recommandation reçue « de ne jamais laisser voir aux gens qu'on les a démasqués ». L'orgueil maladif de d'Aiguillon entrevoit aussitôt les plus flatteuses espérances ; brouillé qu'il est avec le chancelier Maupeou, de qui l'ambition croissante devient une menace pour lui, sentant surtout que Louis XV subit ses services sans s'y habituer, il envisage une chance de se consolider

par la faveur de la Dauphine. Un simple entretien de salon empêchera peut-être ce ministre des Affaires étrangères de travailler contre l'Autriche.

Le résultat n'est pas moins heureux du côté de la favorite. Madame du Barry se présente, à l'heure de la cour, avec la duchesse d'Aiguillon, chez la Dauphine. Celle-ci, prévenue le matin par Mercy, s'est préparée à lui parler ; elle ne le fait pas directement, mais, tournée de son côté, dit quelques mots sur le temps, sur les chasses... Madame du Barry peut croire ou laisser croire que ces précieux propos lui sont adressés aussi bien qu'à madame d'Aiguillon. Elle se retire enchantée et va conter au Roi qu'on s'est adouci pour elle. Il y a plus : on soupe tous les jeudis au pavillon du Petit Château, dont la favorite fait les honneurs et où naturellement les princesses ne vont point ; le Dauphin, qui était des parties les autres années, a refusé d'y retourner et ce dédain a affecté le Roi ; Mercy, qui guette les occasions de faire agir Marie-Antoinette, la supplie de décider son mari à reparaître à ces soupers. Elle y parvient, et le comte s'empresse de faire savoir à madame du Barry qu'elle doit ce retour à la Dauphine. Le Roi en est touché et n'hésite pas à le montrer. Un jour de chasse dans la forêt, comme il est monté dans la calèche de Marie-Antoinette, on arrive par hasard au carrefour où il l'a rencontrée pour la première fois à son arrivée

d'Allemagne ; il déclare aussitôt qu'il veut célébrer à la même place le souvenir de cette heureuse journée et embrasse à plusieurs reprises, avec une effusion inusitée, celle qui cherche maintenant à lui complaire.

Tous ces menus actes, qui semblent indifférents à la politique, servent cependant en quelque mesure les vues du cabinet de Vienne. Le parti Du Barry, que les grands soucis nationaux n'inquiètent guère, n'a plu d'intérêt à combattre l'Archiduchesse, s'il a l'espoir de se l'acquérir, et il en a au contraire beaucoup à ne point désobliger l'Autriche. La paresse de Louis XV aidant, les mains de ses alliés restent libres vers l'Est. L'opinion française se soulèvera en vain en faveur de la Pologne ; en vain multipliera-t-elle les brochures et les estampes satiriques, où se verra la carte de Pologne, ce « Gâteau des rois », morcelée et livrée en partage aux avidités cyniques ou hypocrites des monarques ; en vain la comtesse d'Egmont écrira à Gustave III : « Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une, contre laquelle nulle des trois n'est en guerre ! » Ce sont là démonstrations platoniques, que compensent d'autre part les flagorneries de Voltaire. L'essentiel, pour les royaux complices, est que le roi de

France se taise et qu'aucune protestation ne parte du cabinet de Versailles.

Ce résultat, qui surprend à Vienne même et qu'on n'eût pas obtenu de M. de Choiseul, est en grande partie dû aux manœuvres de Mercy. Sa présence familière chez madame du Barry a préparé les voies ; les concessions qu'il a su obtenir de son archiduchesse ont aidé à lever les derniers obstacles. Ainsi Marie-Antoinette a été amenée à jouer un rôle, sans le savoir, dans les circonstances qui ont fait accepter le premier partage de la Pologne, et c'est précisément pendant ce séjour de Compiègne, marqué par ses docilités extrêmes, que l'Autriche a signé les traités de Pétersbourg et que l'œuvre d'iniquité s'est achevée.

Pendant que des millions d'hommes, au loin, dans les plaines slaves, passaient sous le joug ennemi, qui allait devenir si cruel, la Dauphine de France, pour qui la Pologne ne fut jamais qu'une expression géographique, n'était même pas mise au courant des remords qui assiégeaient la grande âme de sa mère. Frédéric II, incapable de les comprendre et toujours heureux de souiller quelque chose, écrivait à d'Alembert : « L'impératrice Catherine et moi sommes deux brigands ; mais cette dévote d'Impératrice-Reine, comment a-t-elle arrangé cela avec son confesseur ? » Marie-Thérèse, entraînée dans une situation plus forte que ses desseins, n'avait pas agi sans honte, sans

larmes de repentir, sans une juste vision de la tache qu'elle laissait à son règne. L'Autriche, disait-on, pour se faire payer d'apparents scrupules, avait pris au pillage la plus grosse part ; cette considération, qui rassurait peut-être Joseph II, ne suffisait pas à consoler Marie-Thérèse. Mais, une fois son parti décidé, après la crise d'honnêteté et d'indignation, la femme politique avisée avait reparu, avec ses idées nettes et fermes, toutes dirigées au maintien et à l'avantage de ses couronnes. Du côté de la France, après de brèves félicitations à Marie-Antoinette toute fière « de contribuer à conserver l'union des deux maisons », elle reprenait ses conseils maternels, plus impérieux que tendres, qui troublaient et intimidaient sa fille. Elle voulait à présent qu'elle écoutât dans les moindres détails M. de Mercy : « La crise politique exige toute votre attention », écrivait-elle à l'enfant comme à un ministre plénipotentiaire. Et Marie-Antoinette, qui pensait à un bal, à un spectacle, à des promenades à cheval, livra quelque temps la direction de ses actes à M. de Mercy, plutôt que d'écouter de trop longs développements sur la « crise politique ».

Il lui en coûtait cependant de plier ainsi sa nature et les secrets instincts de sa conscience. A mesure que les difficultés disparaissaient du règlement des affaires d'Orient, elle sentait moins l'obligation de se faire violence pour des intérêts aussi peu précis pour elle. Elle avait fini, d'ailleurs,

par juger Louis XV avec cette sévérité sans nuance de la jeunesse, qui entrevoit l'horreur des vices sans être portée à les excuser. Il a perdu son prestige à des yeux qui l'aperçoivent à présent tel qu'il est en réalité, indifférent, égoïste, « avec un détachement général de tout sentiment qui peut intéresser l'âme et la rendre sensible ».

C'est le jargon du temps, qu'il est facile de traduire en clair langage. Marie-Antoinette n'estime plus, ne respecte plus le caractère de son grand-père, et les grands mots de devoir filial, d'autorité royale, n'obtiendront rien sur ce nouvel état d'esprit. M. de Mercy, effrayé, avoue à sa maîtresse « que madame l'Archiduchesse n'a que trop de perspicacité à s'apercevoir de certaines choses » et qu'il est plus prudent, avec elle, de ne pas user de mauvaises raisons ; tout ce qu'on peut espérer d'obtenir, c'est que sa réflexion ne s'appesantisse pas sur ces dangereux sujets.

Ce changement dans les jugements de Marie-Antoinette la ramène inévitablement à son indépendance de conduite. Le retour est facile à suivre dans les derniers temps du règne, où, sous des apparences dociles, elle ne prend plus des injonctions maternelles que ce qu'elle veut. Elle consent bien, parce que cette faveur ne lui coûte pas, à désigner l'amie de la favorite, la maréchale de Mirepoix, pour la suivre à la revue du Régiment-Dauphin ; mais elle se refuse à adresser la parole à M. d'Aiguillon, chaque fois que le voudrait

l'ambassadeur. Ses répugnances contre le personnage se réveillent avec colère, avec « une horreur passant toute mesure », alimentées par les insinuations du comte de Provence, par les scabreuses anecdotes que colporte à la Cour ce qui y reste du parti Choiseul. Très obligeante pour transmettre les sollicitations aux autres ministres, elle refuse toujours de se charger de celles qui regardent le département de d'Aiguillon.

Quant à madame du Barry, qui ne suit pas l'avis de Mercy et paraît un peu trop souvent chez la Dauphine (quatre ou cinq fois l'an auraient dû suffire), c'est toujours avec des transes que Marie-Antoinette apprend qu'elle lui viendra faire sa cour. Comme les dames se présentent chez elle d'ordinaire le dimanche, après la messe du Roi, elle passe tout son temps d'église à prier Dieu de l'éclairer, de lui révéler si elle doit parler ou ne pas parler. C'est chaque fois, pour Mercy, une bataille nouvelle à livrer, et plus d'une est sans succès, comme au jour de l'an 1773, où Marie-Antoinette, devant les grâces de cette Du Barry, attifée de diamants et entourée de ses amies, ne se décide pas à desserrer les dents.

A la Cour, les hostilités contre la favorite ne désarment pas et saluent avec triomphe ces courtes reprises, bien personnelles cette fois et un peu fantasques. Parmi les dames de Marie-Antoinette, la révolte est décidée, et celle qui la mène est pré-

cisément cette madame de Cossé, que madame du Barry a fait nommer dame d'atours sans qu'elle ait rien sollicité. Après une visite obligatoire, faite en s'installant à Versailles, la charmante duchesse, qui a autant de séduction d'esprit que d'intransigeante vertu, a déclaré qu'elle ne reparaîtrait plus chez l'amie de son mari. Un jour, le duc, commandant des Cent-Suisses, a l'idée de faire faire un uniforme de son régiment pour son jeune fils, qui marche à peine, et d'en amuser la favorite et le Roi. Madame de Cossé ayant accepté cette fantaisie, Marie-Antoinette, comme il est naturel, reçoit d'abord le petit soldat avec sa mère et, après en avoir beaucoup ri, l'amène chez Mesdames et chez la comtesse de Provence. Quand il s'agit de monter aux petits appartements, madame de Cossé déclare à son mari qu'elle ne saurait en être, et comme madame du Barry s'obstine à vouloir sa présence, l'enfant y perd d'être présenté au Roi.

Un acte public de la duchesse menace de devenir plus grave : elle refuse à souper chez le duc de la Vrillière, parce que le souper est offert à la favorite. Devant les reproches irrités de celle-ci, M. de Cossé, ne sachant comment excuser sa femme, assure qu'elle agit par les ordres de la Dauphine. La Cour entière est émue par l'incident, qui grossirait vite, si Mercy, pour dégager son archiduchesse, ne dénonçait partout le mensonge de M. de Cossé. Le mari exige alors, par lettre, des réparations

pour madame du Barry ; la duchesse répond que rien ne l'y peut obliger et qu'elle préfère remettre la démission de sa charge. Sans avoir peut-être l'aveu formel de sa jeune maîtresse, l'aimable Cossé est sûre que toutes ces bravades ne sont pas pour lui déplaire.

Les principes de conduite de la dame d'atours lui permettent de donner un exemple que suivent, avec plus d'aigreur, des femmes moins irréprochables qu'elle. Il faut bien qu'on sente l'affaiblissement du Roi et l'appui tacite de la famille royale pour se permettre les mauvais procédés dont on irrite sans cesse la pauvre comtesse. Elle paie chèrement, dans le milieu où l'on se refuse à l'accepter, le pouvoir occulte presque absolu dont elle jouit dans les cabinets. Les femmes les plus affichées médisent à l'envi de ses mœurs et les plus laides aiment à l'appeler « la guenon ». Beaucoup continuent à ne lui point parler. C'est une par une seulement que se comptent les défections, accueillies avec empressement dans l'intérieur du Roi, moquées au dehors de façon assez dure pour décourager les plus ambitieuses.

Écoutons madame du Deffand raconter à Chanteloup comment la brillante comtesse de Forcalquier, la « bellissima », a été conquise à la fin par la duchesse d'Aiguillon :

« Madame de Caraman envoya chez moi me dire de deviner quelle était la nouvelle dame que madame d'Aiguillon avait menée la veille à Choisy.

Je dis d'abord : ce ne peut pas être madame de Forcalquier. « Pardonnez-moi, me dit-on, c'est elle. » Je fis prier madame de Caraman de venir prendre le thé chez moi et de me raconter tout cela ; elle y vint et elle me dit qu'ayant soupé la veille chez madame de la Vallière, il y était venu plusieurs personnes successivement qui avaient dit que cette dame était à Choisy. Madame de la Vallière voulut le nier, et consentit à croire qu'elle y était allée, mais seulement pour la comédie où devait jouer la nouvelle actrice, et qu'elle l'aurait vue dans une loge grillée : « Non, non, madame, elle doit y souper. — Souper ! ah ! je suis bien sûre que non ; je sais ce qu'elle pense et je parierai contre qui voudra. — Ne pariez point, madame, rien n'est plus certain... » La dame n'y a point couché, mais elle y couchera ; elle ne s'est pas engagée à être de tous les voyages, ce n'est pas une femme de tous les jours. Il y avait huit dames à ce souper, quatre de chaque côté, l'une à côté de l'autre : à la droite, madame la comtesse, mesdames d'Aiguillon, de Forcalquier et de Mazarin... » Madame de Forcalquier, suivant l'usage, sera payée en devenant dame d'honneur de la future comtesse d'Artois ; mais tout le monde lui fera mauvaise mine et madame de Choiseul, une ancienne amie, l'exécutera en quelques mots secs : « Quant à madame de Forcalquier, je ne suis point étonnée qu'une sotte et une bégueule, qui n'a de principes que sa pré-

tention du moment, dise des absurdités et fasse des inconséquences. »

Madame du Barry a essayé de faire venir la Cour, au moins par curiosité, dans le pavillon qu'on vient de lui construire à Versailles, sur l'avenue de Paris, et où elle a donné une fête merveilleuse. L'argent a été dépensé à pleines mains, sans crainte d'insulter à la misère publique ; il y a eu des ballets, des comédies, des divertissements composés par l'abbé de Voisenon, enfin un bal auquel il ne manquait que des danseuses. Pour quatre spectacles et cent comédiens, la favorite a réuni chez elle quatorze dames ! La fête préparée pour elle par le duc d'Aiguillon, dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses liaisons, a eu un échec presque aussi décourageant.

Les étrangers restent étonnés de cet ostracisme persistant, plus encore de l'aveuglement de Louis XV devant une opinion aussi décidée, et le croquis pris sur le vif par madame de la Marck est toujours exact : « Je fus hier à Marly, où le Roi est depuis huit jours. On jouait au lansquenet ; une seule réjouissance fut de douze cents louis, et tout le monde meurt de faim ! Madame du Barry jouait à la table du Roi et entourée de la famille royale. Personne, ni à la table, ni dans le salon, ne lui parla de la soirée, si ce n'est le Roi et son neveu, le petit du Barry. Le courage général devrait ouvrir les yeux du Roi. »

L'introduction à la Cour d'une nouvelle du

Barry est le signal d'une recrudescence d'hostilités féminines. Une fille pauvre du Vivarais, de très noble sang et belle à ravir, mademoiselle de Tournon, épouse en juillet 1773 ce vicomte Adolphe du Barry, fils du Roué, dont parlait madame de la Marck. Le Roi et toute sa famille signent au contrat. Marie-Antoinette a dû signer aussi, et son nom précède de quelques lignes sur la même page celui de la favorite ; c'est une secrète irritation, dont elle se promet vengeance, en humiliant à son tour la tante et la nièce. Le jour de la présentation de la jeune femme, jour qui rappelle, par l'encombrement des galeries de Compiègne et la curiosité malveillante des spectateurs, un moment fameux dans l'histoire de la comtesse, la Dauphine les reçoit toutes les deux sans leur parler et, adoptant pour une fois l'usage taciturne de Mesdames, se borne à répondre à leurs révérences. Le Roi, paraît-il, n'a rien dit non plus, ce qui est un bon prétexte d'en faire autant. Quant au Dauphin, il causait dans l'embrasure d'une fenêtre, lorsqu'est arrivée la présentation ; il a détourné la tête à peine et a continué à parler et à jouer de l'épinette sur la vitre.

Le soir, au jeu de la Dauphine, le lendemain matin, à sa toilette, où les mêmes dames viennent selon l'étiquette faire leur cour, même silence glacial de Marie-Antoinette. Elle écrit, quelques jours après, essayant de mettre de bonnes raisons de son côté : « Madame ma très chère mère, la

présentation de la jeune madame du Barry s'est très bien passée. Un moment avant qu'elle vînt chez moi, on m'a dit que le Roi n'avait dit mot ni à la tante ni à la nièce : j'en ai fait autant. Mais au reste je puis bien assurer à ma chère maman que je les ai reçues très poliment : tout le monde qui était chez moi est convenu que je n'avais ni embarras ni empressement à les voir sortir. Le Roi sûrement n'a pas été mécontent, car il a été de très bonne humeur toute la soirée avec nous. Le voyage finira beaucoup mieux qu'il ne paraissait d'abord ; nous n'entendons plus parler de mouvement ni d'intrigue. »

On prêtait à la favorite, suivant les traditions de la grande marquise, l'intention d'utiliser pour plaire au Roi l'éblouissante beauté de sa nièce. Ce calcul avait dû être raconté à Marie-Antoinette pour soulever sa répulsion. Le Dauphin en était indigné. On avait parlé du vicomte Adolphe pour la place vacante de premier écuyer, qui donnait le droit de débotter au retour des chasses le Roi et le Dauphin : « Qu'il ne s'approche pas de moi, avait dit le prince ; je lui donnerais de ma botte sur la joue ! » Si Marie-Antoinette avait mieux connu la jeune vicomtesse du Barry, elle aurait jugé peu généreux de faire expier à cette innocente fille le malheur du nom qu'elle venait de prendre. Elle s'acharnait au contraire, refusait de l'admettre parmi les dames qui la suivaient à la chasse à tour de rôle dans les calèches de la

Cour, défendait à sa dame d'honneur de l'appeler jamais à ses bals. La nouvelle mariée, venue à Versailles, paraît-il, sans rien connaître de la famille où ses parents, les Soubise, la faisaient entrer, subissait tout le long du jour les sourires à double entente et les ironiques pitiés.

Il en était de même pour une autre parente par alliance de la favorite, mademoiselle de Fumel, qui venait d'épouser le marquis du Barry et qu'on avait attachée à la Cour comme dame de la nouvelle comtesse d'Artois. Personne de la famille royale ne lui parlait, et par suite la moitié de la Cour affectait de l'ignorer. Elle traînait dans les fonctions de sa charge un de ces désespoirs de vanité qui rongent si profondément le cœur des femmes. Marie-Antoinette, touchée de compassion pour cette malheureuse, finissait, sur les prières de Mercy et malgré l'âpre obstination de Mesdames, par lui montrer un jour qu'elle s'apercevait de sa présence. Si elle restait impitoyable pour la comtesse Adolphe, c'est sans doute que les bruits répandus lors du mariage avaient mis en elle un insurmontable dégoût.

La défaveur de madame du Barry parut alors devenir assez probable pour être prévue dans les dépêches diplomatiques. Il fut dit que Madame Louise, du fond de son couvent, aidée par l'archevêque de Paris et le chancelier, s'occupait de faire reprendre à son père le projet de mariage avec une archiduchesse. Mais il fallut bientôt

tout démentir ; ce n'était, cette fois encore, que désirs d'ennemis trop vite pris pour réalités. On le vit bien au mariage du troisième frère, le comte d'Artois, qui eut lieu en novembre 1773. Les récits des nouvellistes, aussitôt répétés partout, montrèrent à ceux qui comptaient sur la chute de la déesse, la vanité de leurs espérances : « On ne peut décrire, dit l'un d'eux, les beautés du banquet royal. L'Olympe peut seul en donner une idée. Le sieur Arnoux, machiniste plein d'imagination, a inventé un surtout d'une mécanique admirable ; le milieu en était une rivière qui a coulé pendant tout le repas ; son cours était orné de petits bateaux et autres décorations du mouvement d'une rivière... On sait qu'à ce banquet la seule famille royale et les princes sont admis. En face de Sa Majesté se remarquait madame la comtesse du Barry, radieuse comme le soleil et ayant à elle seule pour cinq millions de pierreries sur sa personne. Pendant tout le repas elle n'était en contemplation que de Sa Majesté, et le Roi ramenait sans cesse sur elle des yeux de complaisance et lui faisait des mines remarquables. On a cru que Sa Majesté était très aise de démentir ainsi publiquement les bruits de défaveur qu'on faisait courir sur le compte de cette dame, dont la reconnaissance et le profond respect n'éclataient pas moins sensiblement. »

Ce plat bavardage de gazetier mondain passe sous silence Marie-Antoinette. Elle avait pourtant

su prendre, cette fois, sa vraie place dans ces fêtes du mariage fraternel, où elle remplissait un rôle dont la pensée attendrissait Marie-Thérèse, « celui de la vieille maman ». Madame du Barry avait dû s'incliner devant les charmes de sa jeunesse épanouie et devant cette fierté déjà souveraine, qui lui donnait, parmi les princesses de tout âge, l'autorité du geste et de la grâce.

Comme le complot en faveur de la comtesse de Provence avait échoué devant la médiocrité de cette rivale, comme les avances adressées à la comtesse d'Artois se heurtaient à l'opposition violente du jeune mari, c'est vers la Dauphine que revenait madame du Barry, quand elle cherchait un appui dans la famille royale. Si la favorite conservait, sans crainte sérieuse de le perdre, l'empire que l'habitude lui donnait sur Louis XV, elle ne se dissimulait pas que la force s'en était amortie peu à peu. Le Roi, lucide même dans l'orgie, jugeait fort bien les gens au milieu desquels on le faisait vivre et savait à quels désordres aboutissaient les complaisances arrachées à ses faiblesses. Il trouvait dans ses pensées même son châtiment et l'aggravation de plus en plus lourde de son ennui. Pour désennuyer le Roi et distraire ses propres alarmes, madame du Barry songeait à Marie-Antoinette.

La Dauphine consentirait-elle à être des petits voyages aux maisons de campagne, à ces parties

d'un jour ou deux, qui remplissent la vie du Roi et que les saillies d'une compagnie légère, mais monotone, ne suffisent plus à égayer ? Les deux femmes auxquelles il paraît tenir le plus pourraient-elles s'entendre un jour pour arracher à ses humeurs noires un prince qu'elles aiment, en somme, toutes les deux ? Ces idées se présentent ainsi à l'esprit de la favorite qui, dans sa bonne volonté et ses inquiétudes, habituée d'ailleurs au familier laisser-aller du Roi, perd tout sentiment des distances et des rangs.

Elle profite d'un temps de calme, où la Dauphine s'abstient de propos mortifiants, pour tenter auprès d'elle l'effet d'une prévenance que ses habitudes personnelles lui font juger irrésistible : « Un joaillier de Paris, raconte Mercy à Marie-Thérèse, possède des pendants d'oreille formés de quatre brillants d'une grosseur et d'une beauté extraordinaire ; ils sont estimés sept cent mille livres. La comtesse du Barry, sachant que Madame la Dauphine aime les pierreries, persuada le comte de Noailles de lui faire voir les diamants en question et d'ajouter que si Son Altesse Royale les trouvait à son gré et voulait les garder, elle ne devait point être embarrassée ni du prix ni du payement, parce que l'on trouverait moyen de lui en faire faire un cadeau par le Roi. Madame l'Archiduchesse répondit simplement qu'elle avait assez de diamants, et qu'elle ne se proposait point d'en augmenter le nombre. Quoique cette dé-

marche soit à bien des égards déplacée, peu convenable et maladroite, de la part de la favorite, il n'en résulte pas moins une preuve de son grand désir de s'insinuer dans les bonnes grâces de Madame la Dauphine. » Ce refus n'a rien d'irritant pour madame du Barry ; mais il coupe court aux projets sentimentaux de réconciliation pour le bonheur du Roi et aux rêves de petits voyages.

La situation de son associé d'Aiguillon était moins solide que la sienne. Leur union restait étroite ; elle s'était même brouillée pour lui avec les du Barry, parce qu'il avait fini par refuser de payer les dettes du Roué, décidément trop exigeant pour le service qu'il disait avoir rendu à l'État. Mais d'Aiguillon voyait croître de semaine en semaine le nombre de ses ennemis ; il venait en dernier lieu de rompre avec les Rohan, à propos du prince Louis qu'il était décidé à rappeler de son ambassade. Sous cette menace, considérée comme une insulte, toute la puissante famille Rohan, Marsan, Soubise, s'était dressée contre le ministre. Madame de Marsan menait à la Cour cette cabale nouvelle, rapidement alliée à celle qui servait le chancelier. M. de Mercy marque dans sa correspondance les coups de la lutte, très fâché au fond de la voir aussi dangereuse. Il a, en effet, besoin maintenant de son d'Aiguillon aussi bien que de sa Du Barry : l'Autriche a des ambitions du côté de la Turquie, et les Affaires étrangères de France ne seront

jamais plus commodément dirigées qu'elles ne le sont en ce moment. Sans oser le dire expressément, l'ambassadeur n'approuve donc point la Dauphine de porter intérêt au complot et de ne plus dissimuler son aversion pour le ministre menacé.

Dans sa défense désespérée, le duc d'Aiguillon a eu une idée assez singulière, celle de s'assurer la faveur du maître en réconciliant la maîtresse avec la famille royale, par l'entremise de son ennemie la plus acharnée, la comtesse de Narbonne. On peut toujours séduire, en effet, madame de Narbonne par un marché d'ambition. Les promesses sont échangées : le fils aura la mairie de Bordeaux, la mère, un intérêt dans le prochain bail des fermes générales ; elle s'engage en revanche à faire que Madame Adélaïde traite bien madame du Barry et qu'elle persuade le Dauphin, la Dauphine et le reste de la famille d'en faire autant.

La première partie du plan réussit à merveille ; Madame Adélaïde, habilement travaillée, écrit au Roi une lettre de complète soumission à ses volontés, en lui promettant de ramener son petit-fils à de meilleurs sentiments pour les dames de sa société. Le Roi est ravi déjà de voir approcher cette réconciliation tant désirée, et le négociateur est félicité par madame du Barry. Mais Madame Adélaïde a trop compté sur son prestige d'aînée. Toute la famille se soulève. Marie-Antoinette

dénonce une intrigue de d'Aiguillon ; le Dauphin déclare net qu'il met son devoir à ne laisser approcher de sa femme aucun scandale ; Madame Victoire se révolte contre un arrangement mené par la dame d'atours de sa sœur ; la comtesse de Provence, qui est habituellement plus réservée, s'en explique sur le même ton ; tout le monde enfin déclare à Madame Adélaïde qu'il est choquant de penser que sa conduite peut être le prix d'un marché particulier, et qu'on ne l'a point choisie pour parler au Roi au nom de tous.

Effrayée de cette unanimité de sentiment et de langage, la princesse convient qu'on a cherché à l'induire en erreur, et interdit à madame de Narbonne de revenir sur cette affaire : « Le duc d'Aiguillon, raconte à regret Mercy, informé sans doute de la mauvaise tournure que prenait la négociation, alla trouver la comtesse de Narbonne et la somma de remplir les objets auxquels elle s'était engagée. Le lendemain était le jour où le Roi soupait au Petit Château. La famille royale devait y être appelée ; mais il fallait avant tout une assurance qu'elle s'y comporterait d'une façon qui n'embarrassât pas le Roi et la favorite, et le duc venait demander cette assurance. La comtesse de Narbonne ne put, dans cette occasion, prendre d'autre parti que celui d'avouer qu'elle avait trop présumé de son crédit sur Madame Adélaïde et de l'influence de cette dernière sur la famille royale ; qu'enfin, malgré tous les soins

et la meilleure volonté, elle, Narbonne, avait échoué et s'était même vue rebutée, et qu'il ne lui restait aucun expédient à faire valoir. Le duc d'Aiguillon fut si mortifié de cette déclaration qu'il répondit à la comtesse de Narbonne qu'il avait en son nom promis au Roi qu'elle réussirait dans sa commission, qu'ainsi c'était à elle de se tirer d'embarras comme elle le pourrait. Cette conversation devint très vive de part et d'autre, et on se sépara avec aigreur. Le duc d'Aiguillon arriva tout enflammé de colère chez la comtesse du Barry ; il lui dit qu'on la trahissait de tous côtés ; il s'exhala beaucoup en plaintes et en justifications sur la conduite qu'il avait tenue, et tous ces détails me revinrent par la voie de mademoiselle du Barry. » Le plus pénible pour le ministre vint de l'éclat donné par avance à son intrigue ; tout Paris en savait l'objet et les moyens, et le railla d'avoir triomphé trop tôt.

Telle fut la dernière tentative de madame du Barry pour entrer en grâce dans une famille dont elle n'était pas arrivée à comprendre qu'elle fût haïe. L'autorité de plus en plus grande qu'y prenait Marie-Antoinette montre bien que ce fut elle qui démasqua le plan du duc d'Aiguillon. A cette date, nous dit le duc de Croÿ, « c'était Madame la Dauphine qui menait cet intérieur-là ». L'entourage du ministre put prévoir dès lors quel sort l'attendait, si elle devenait reine, et qu'un

de ses premiers actes politiques serait d'exiger que l'ami de la dame fût exilé comme l'avait été Choiseul. Quant à madame du Barry, elle savait d'avance qu'elle serait frappée plus vite encore et que le nouveau roi chasserait de la Cour, le jour même, pour ne les y plus laisser reparaître, tous ceux qui portaient ce nom exécré.

CHAPITRE CINQUIÈME

LA FIN DU RÈGNE

Marie-Antoinette et l'opinion. — Sa place dans les esprits à la fin du règne. — Ses qualités et ses défauts. — Détails annonçant le caractère de la Reine. — Hostilités qui se préparent. — Marie-Antoinette et les Rohan. — Occupations et plaisirs de la Dauphine. — Le théâtre. — La musique. — La chasse. — Popularité de Marie-Antoinette. — Entrée à Paris du Dauphin et de la Dauphine. — La visite de Paris. — Gluck protégé par Marie-Antoinette ; représentation d'*Iphigénie en Aulide*. — La petite vérole de Louis XV. — Marie-Antoinette et la famille royale pendant la maladie. — L'intérieur de la Cour. — Le renvoi de madame du Barry. — La mort du Roi.

Pendant les dernières années de Louis XV, la séparation achève de se faire entre Versailles et la France. La Cour, absorbée de plus en plus par des luttes d'intrigues et des rivalités de personnes, ne sent pas approcher la Révolution, et la nation, de son côté, ne s'intéresse plus à ses maîtres que pour les maudire. La destruction des Parlements semble avoir changé, au profit du Roi, les conditions mêmes du gouvernement. Mais, si l'autorité royale ne s'est jamais imposée plus absolue, jamais non plus elle n'a eu moins de force réelle

et moins de prise sur les âmes. Au régime représentatif qu'instituait peu à peu l'initiative des magistrats et qu'appelaient impérieusement les mœurs, Louis XV a cru pouvoir substituer le régime de coups d'État que M. de Maupeou juge nécessaire au salut de la monarchie. Il n'a fait que hâter l'éclosion de cet esprit révolutionnaire qu'a mûri le siècle entier. Le débat prolongé des principes et la propagande des idées philosophiques passionnent les classes intelligentes, en même temps que la misère, les expédients financiers de l'abbé Terray, et les disettes du « pacte de famine » avivent jusqu'à la haine les souffrances des petites gens. La royauté perd chaque jour de son prestige, sous ce règne auquel préside la Du Barry. Une seule réserve de défense reste à l'institution monarchique, un fragile appui qui, dans tout autre pays que la France, ne compterait même pas : c'est la popularité de la jeune reine de demain.

Cette popularité avait bénéficié, sans que la Dauphine l'eût cherché, des sentiments tout différents qu'inspiraient Louis XV et sa famille ; mais la fille de Marie-Thérèse méritait, par ses qualités de séduction et de jeunesse, par quelques-uns même de ses défauts, de devenir l'idole de ses futurs sujets. Pour la première fois depuis bien des années, la France, habituée à adorer ses princes, pour peu qu'ils s'en montrassent dignes, pouvait confier à une femme le trésor de ses espérances. Marie-Antoinette, reine, devait manquer aux

désirs de son peuple et lui payer cruellement cette désillusion ; dauphine encore, elle justifiait de tant de manières l'amour universel, qu'il fallait avoir l'âme bien chagrine ou la rancune de parti bien excitée pour résister à l'enthousiasme qu'elle inspirait, et prévoir les dangers qui allaient sortir de son amour extrême du plaisir, des flatteries de son entourage et d'une éducation achevée dans le milieu vicieux de Versailles.

De tels esprits se rencontraient cependant, et l'un d'eux, un prêtre, un diplomate, un philosophe, écrivait, sur la fin du règne, l'étonnante page que voici : « Il faudrait que toutes les reines ressemblassent à la femme de Louis XIV ou à la femme de Louis XV, qui ne connut d'autres passions que celles de la bienfaisance. J'en vois d'ici une qui se prépare à nous donner quelque spectacle susceptible de grandes explosions chez une nation célèbre par sa mobilité. On ne l'entretient que de sa future grandeur ; on ne lui offre que la perspective des plaisirs, on lui présente la terre à ses pieds, la volupté à ses genoux, la fortune à ses ordres. On lui a présenté ces illusions jusqu'au sein de la cour où elle est née, par des émissaires de la faction régnante de la cour qui l'attendait... Une reine qui n'est couronnée que pour se divertir est une funeste acquisition pour les peuples chargés de la défrayer. »

Dans le concert d'éloges qui remplissent les correspondances et les gazettes, cette note dis-

cordante donne beaucoup à penser. C'est le moment même où M. de Mercy, qui voit les choses de près, de trop près sans doute, rassure ainsi Marie-Thérèse : « Du côté des principes, du caractère et du jugement, Madame la Dauphine est douée d'une façon si heureuse qu'il est moralement impossible qu'elle tombe jamais dans des erreurs de quelque conséquence, soit pour le présent, soit pour l'avenir. » Entre cet optimisme d'ambassadeur et l'amère opinion qu'on vient de lire, il est facile de juger aujourd'hui de quel côté se trouvait la plus juste part de prophétie. L'abbé Desnoyers est suspect d'exagération à quelques égards ; c'est un ancien jésuite, aigri par la destruction de son ordre et qui professe la haine de Choiseul et de tout ce qui tient à sa politique. Mais sa malveillance évidente lui a donné sur les événements une telle clairvoyance, qu'il est peut-être intéressant de rechercher quels indices ont pu le guider et quels griefs, mérités ou imaginaires, il lui eût été possible d'invoquer contre la gracieuse Dauphine.

Les qualités de Marie-Antoinette sont de celles qui frappent les yeux, attirent les cœurs et les conquièrent. Elle a l'aisance physique, celle du port et des gestes, et cette grâce en éveil qui cherche volontiers à plaire, parce qu'elle sait y réussir. Son enjouement produit grand effet dans une cour où les princesses sont plutôt sèches et

renfrognées. Elle aime dire à qui l'approche le mot d'à-propos qui flatte et retient. Elle a la repartie prompte, toujours juste, et l'art de parler à tout un cercle. Très franche, incapable d'un mensonge ou d'un acte douteux, elle sent d'instinct la ruse ou l'hypocrisie rôder autour d'elle ; elle a, toute jeune, cette sensation de la fausseté qu'apporte d'ordinaire la seule expérience, et que lui a donnée sa droiture native.

Point infatuée, elle accepte les conseils et les remontrances. Lorsqu'elle écrit : « Je ferai le moins de fautes que je pourrai ; quand il m'arrivera d'en commettre, j'en conviendrai toujours », elle est de bonne foi avec elle-même comme elle l'est avec autrui. Sensible à la façon de son temps, pleurant aisément de pitié ou d'inquiétude, mais charitable avec discernement et tendre dans l'expression de sa charité, bienveillante pour les faibles et les petits, elle ne fait pas le bien par froide obligation de devoir ou d'état ; elle ressent les souffrances qu'elle plaint, comme elle se passionne pour les gens qu'elle aime et pour ce qu'elle croit être la justice. Elle a vraiment « une belle âme », dit Mercy, et on aperçoit sans peine, parmi les vertus de cette enfant, plusieurs de celles qui conviennent à la majesté royale.

Il lui en manque malheureusement quelques-unes. « Je crains la jeunesse de ma fille, écrivait Marie-Thérèse dès le moment du mariage, le trop de flatterie, et sa paresse, et aucun goût pour

s'appliquer. » Et il faut bien admettre que cette mère, même portée à la sévérité grondeuse, connaissait le fond du caractère de sa fille. L'extrême jeunesse de la Dauphine lui valait nécessairement quelque indulgence, et c'était un charme de son âge d'être, comme disait Louis XV, « vive et un peu enfant ». Mais elle était sans défense contre les flatteurs. Le goût qu'elle en avait, et qui correspondait à son désir de plaire, avait eu très tôt de fâcheuses conséquences. Il l'avait mise d'abord, pendant quelque temps, sous la dépendance de Mesdames et de madame de Narbonne. Ardente aux plaisirs de tous genres et fort attachée à ses volontés dans les questions d'amusement, la complaisance était auprès d'elle un infaillible moyen de faveur. Elle ne savait rien refuser à un entourage occupé à servir et à prévenir par intérêt ses moindres caprices : « Depuis un certain temps, et toujours par l'insinuation de Mesdames, raconte Mercy en 1772, Madame la Dauphine s'est laissé persuader à accorder des protections, à faire des recommandations dont les objets sont souvent déplacés, injustes et de nature à mettre les ministres dans l'impossibilité de s'y prêter... Ceux qui ont assez de hardiesse pour oser la fatiguer par leurs importunités sont presque sûrs de prendre de l'ascendant sur Son Altesse Royale et, sans qu'elle fasse cas de leur personnel, connaissant même l'injustice de leurs demandes, elle s'y prête souvent, uniquement par crainte, tandis

qu'il ne lui en coûte pas de résister à des instances mieux fondées, mais qui lui sont exposées avec modération, discrétion et respect... » Les femmes de chambre, les gens du service en sous-ordre abusent de cette facilité de la Dauphine. Plus tard, Mercy trouve qu'elle agit avec les ministres « de manière un peu leste » pour soutenir ses protégés, surtout lorsqu'elle fait apostiller très chaudement une supplique qu'elle n'a même pas lue. De tous côtés on sait le chemin qu'il faut prendre pour s'emparer de son esprit : « Son caractère incline à la dépendance au moment où il faudrait qu'il développât sa personnalité », car la jeune femme est de celles qui dépendent de qui les amuse.

Ce n'est encore que légèreté d'âge, cet ennui de la représentation qui lui fait rejeter ce qui n'est pas d'obligation indispensable, railler innocemment madame de Noailles en la surnommant « Madame l'Étiquette », négliger sa tenue à table ou au cavagnol, s'asseoir de travers et rire à l'oreille de ses voisines, garder enfin ses ajustements dérangés par les jeux de la journée, par les petits chiens qui encombrent ses cabinets ou par les enfants qu'elle y fait venir et dont elle raffole.

Son goût malicieux pour noter les ridicules pourrait avoir plus d'inconvénients : « Son Altesse Royale, écrit Mercy, par un pur effet de gaieté et sans mauvaise intention, se livre quelquefois à plaisanter sur le chapitre de ceux auxquels

elle aperçoit des ridicules. Cela a déjà été remarqué ici et y deviendrait d'une conséquence d'autant plus dangereuse que cette princesse sait donner à ses observations tout l'esprit et le sel propre à les rendre plus piquantes. » Deux ans après, le défaut persiste : « J'aurais beaucoup à insister sur deux articles, celui de parler plus habituellement aux gens de marque, et celui de ne point se prêter à prendre part aux petites plaisanteries qui se font quelquefois sur des personnes âgées ou qui ont dans la figure quelques défauts remarquables. » Marie-Thérèse lui avait cependant fait la leçon d'un ton qui aurait dû la frapper : « On prétend que vous commencez à donner du ridicule au monde, d'éclater de rire au visage des gens. Cela vous ferait un tort infini et à juste titre, et ferait même douter de la bonté de votre cœur. Pour complaire à cinq ou six jeunes dames ou cavaliers, vous perdriez le reste. Ce défaut, ma chère fille, dans une princesse n'est pas léger ; il entraîne après soi, pour faire leur cour, tous les courtisans, ordinairement gens désœuvrés et le moins estimables dans l'État, et éloigne les honnêtes gens, ne voulant se laisser mettre en ridicule ou s'exposer à se devoir fâcher, et à la fin on ne reste qu'avec la mauvaise compagnie, qui entraîne peu à peu dans tous les vices. » Marie-Antoinette côtoiera ces précipices sans y tomber ; mais sa fâcheuse disposition d'espièglerie lui vaudra d'irréconciliables inimitiés. Elle ignore la pro-

fondeur des blessures qu'elle fait, tandis qu'un cercle complaisant applaudit à ses malices. Celles qu'elle se permet, en particulier et en public, sur M. de la Vauguyon et son parti sont d'autant plus répétées qu'elles frappent plus juste. Amis et malveillants s'accordent à faire à la petite Dauphine une réputation d'esprit qu'elle est exposée à payer cher.

Le défaut qui domine les autres est son indolence d'esprit. Marie-Thérèse le met en tête de tous ses reproches et déplore, avec Mercy, les inconvénients qu'il a dans les choses de la politique : « Dès qu'il s'agit de quelque objet sérieux et qu'elle croit y entrevoir de la gêne, elle ne veut pas réfléchir et agir en conséquence. » De cette paresse, son éducation première surtout est responsable ; on ne l'a point forcée à l'application, alors qu'il était temps d'incliner ses résistances. Lorsque Vermond est arrivé à Vienne, il a trouvé de ce côté ses difficultés les plus sérieuses, et c'est encore le grand souci de l'œuvre qu'il s'est donné mission de poursuivre dans les cabinets de la Dauphine. Elle n'a aucun goût pour la lecture et se borne à parcourir les gazettes, aux nouvelles d'Autriche. La vie de la Cour fournit mille prétextes à renvoyer toute étude sérieuse, l'été, avec les changements de résidence, les chasses, les promenades, tant de distractions diverses ; l'hiver, avec les parties de traîneaux, les bals, le carnaval.

Il faut faire appel à l'Impératrice, qui écrit parfois assez durement : « Tâchez de tapisser un peu votre tête de bonnes lectures ; elles vous sont plus nécessaires qu'à une autre. J'en attends depuis deux mois la liste de l'abbé, et je crains que vous ne vous serez guère appliquée ; les ânes et les chevaux auront emporté le temps requis pour la lecture. Mais à cette heure, en hiver, ne négligez pas cette ressource qui vous est plus nécessaire qu'à une autre, n'ayant aucun autre acquis, ni la musique, ni le dessin, ni la danse, peinture et autres sciences agréables. » L'amour-propre de la jeune femme s'irrite de cette leçon : « Elle me ferait passer pour une bête ! » dit-elle à Vermond. Puis la docilité de l'enfant reparaît, et elle demande conseil pou faire sa réponse : « L'Impératrice parle encore des lectures ; comment ferai-je ? — Madame, répond l'abbé, je ne sais plus que dire ; je suis au bout de mon latin. » Ce jour-là même, malgré cette vive alerte, la Dauphine ne travaille point : « On a été longtemps chez les tantes, à cause du Roi, puis grande frisure pour le bal ; point d'écriture. »

N'obtenant aucun effort suivi, Vermond s'est adressé au confesseur de la Dauphine, qui a l'autorité de la fonction et de l'âge. L'abbé Maudoux inquiète sa pénitente sur la faute qu'elle commet en gaspillant son temps en futilités ; il indique la mauvaise influence que cet exemple pourrait exercer sur le Dauphin. L'impression est forte ;

Marie-Antoinette dit elle-même à Vermond qu'elle veut réparer « le temps perdu dans la dissipation de l'été et des voyages » et, tout cet hiver de 1773, elle suit le plan d'occupations sérieuses qu'elle s'est fait tracer. Elle lit et résume ses lectures. Vermond vient chez elle les après-dîners, surtout pendant le carême, lorsque les bals, les spectacles, les toilettes ont cessé d'encombrer sa vie de jolie femme. Elle prend goût aux conversations instructives. Elle en sait déjà plus long sur l'histoire de France et les familles du royaume que ses tantes ou ses beaux-frères. Elle conseille à son mari de lire de bons livres, et c'est elle qui lui a mis en mains les *Mémoires de Sully*. Il y a véritablement quelque chose de gagné du côté de l'application ; mais toutes les résolutions s'évanouiront quand l'abbé ne sera plus là, et cet être charmant et léger laissera bientôt le plaisir reprendre l'unique direction de sa vie.

D'autres traits de caractère apparaissent, qu'il faut marquer ici, parce qu'on les retrouvera, accentués même, dans la Reine. La Dauphine est obstinée, impatiente et colère. Lorsque l'Autriche fit à la France l'honneur de lui envoyer une archiduchesse, M. de Kaunitz s'écriait : « Tout ira bien pour notre petite, pourvu qu'on ne la gâte pas. » Peu d'années ont suffi pour justifier le mot du ministre. L'adulation de Versailles a mis en elle les signes inquiétants de « l'enfant gâté ». Elle n'a que deux conseillers utiles, dont l'un, Mercy,

juge tout au point de vue diplomatique, dont l'autre, Vermond, découragé souvent par l'indolence de son élève, gêné par l'hostilité que montre le Dauphin à un homme de Choiseul, doit borner son effort à l'essentiel de la conduite. A côté d'eux, la maison entière de Marie-Antoinette et celle de Mesdames rivalisent de flatteries et de complaisance. Il n'est pas jusqu'à madame de Noailles, chargée d'un rôle presque maternel, qui n'ait, par le ton obséquieux qu'elle a pris, perdu autorité au point de ne pouvoir même obtenir que la Dauphine, dont la taille risque de se déformer, accepte de mettre un « corps de baleines ». Les deux hommes qui auraient qualité pour diriger Marie-Antoinette sont l'un et l'autre au-dessous de leur tâche : Louis XV n'a jamais adressé un reproche à ses enfants, et le Dauphin, indécis et faible, né pour être gouverné toute sa vie, accepte avec joie l'inévitable domination de sa femme.

Les lettres de Mercy indiquent à peine ce que nous cherchons. Elles sont remplies de détails, de minuties, réunies pour satisfaire une insatiable curiosité de mère, et, dans une correspondance plus libre, l'ambassadeur avoue à Kaunitz « qu'il est honteux d'adresser des rapports de cinquante pages, où il n'y a que deux ou trois articles raisonnables ». Mais il a pour but, la plupart du temps, « d'épargner à l'Impératrice le tourment inutile qu'elle se donne », et il n'a garde d'insister sur les

défauts qui n'ont pas leur contre-coup direct dans la politique. Marie-Thérèse sait très bien deviner ce qu'on essaie de lui cacher et le peu d'efficacité de ses conseils : « Ma fille, écrit-elle un jour, aime à suivre ses volontés... Elle sait se tourner et se retourner pour arriver à son but. Malgré ses belles qualités et son esprit, je crains toujours les effets de sa légèreté et de son entêtement. » Mercy plaide alors, dans l'intérêt de tout le monde : « Il est impossible qu'une princesse aussi jeune et vive que l'est Madame la Dauphine, maîtresse de ses volontés, ne se porte quelquefois à de petits écarts. »

On en constate quelques-uns dans les choses de son intérieur, seul point où puissent s'affirmer librement ses impatiences. Elle poursuit, par exemple, de ses mécontentements et de ses dépits M. de Marigny, parce que les travaux de la chambre à coucher de Versailles ne vont pas assez vite et qu'elle ne peut prendre possession de l'appartement royal. Elle pourrait aisément garder quelques mois de plus celui dont s'est contentée toute sa vie la Dauphine Marie-Josèphe. Elle préfère accuser de mauvaise volonté le directeur des Bâtiments et le menacer de le dénoncer au Roi. Marigny est obligé, après s'être défendu de son mieux, de révéler à la princesse, dans une lettre fort émue, que si les travaux n'avancent pas davantage, c'est que les finances sont en détresse et que les ouvriers, qu'on ne paye pas, veulent à

chaque instant quitter les chantiers. Un incident du même genre fait prévoir la petite violence féminine qui grondera plus tard dans les orages de la politique. Marie-Antoinette a demandé qu'on établît une bibliothèque dans ses cabinets. C'est encore le manque d'argent qui a fait adopter un modèle simple, à tablettes unies, que Gabriel exécute pendant Compiègne, et qui doit être exquis, au moins par les proportions et le dessin. Mais la Dauphine a rêvé quelque chose de plus riche ; dès qu'elle voit l'ouvrage en place, elle s'irrite, le déclare affreux. Séance tenante, elle envoie chercher des ouvriers et fait tout démolir en sa présence : il lui faut une autre bibliothèque, avec sculptures, glaces, écussons, et cela pour le retour de Fontainebleau ! Tant pis s'il n'y a plus ni temps ni argent ; Gabriel peut être sûr que, si son travail ne plaît pas, on le mettra à terre de nouveau. On sent, sous le respect du récit, que le vieil architecte n'a jamais rencontré, chez les princesses françaises qu'il a servies, des formes aussi impérieuses du caprice.

La passion, si vive dans ces petites choses, se porte quelquefois contre les personnes. Pour la reine qui se prépare, rien n'est périlleux comme de s'habituer à accepter des préventions ou à épouser des rancunes. Son opposition à madame du Barry, avec ses alternatives d'hostilité fière et de concessions raisonnables, est tout à l'honneur de son caractère. Mais elle ne prend pas conseil seulement

de sa conscience ; elle écoute aveuglément son entourage et ses amis, et ne garde pas dans ses antipathies cette mesure à laquelle les princes, dont les moindres actes ont de la portée, sont plus obligés que personne.

Elle est extrême en tout : M. d'Aiguillon fait « des horreurs » ; M. de Saint-Mégrin, fils de M. de la Vauguyon, « est encore plus dans l'intrigue et plus méchant que son père ». Elle a souvent raison, quoiqu'elle doive poursuivre un jour, d'un ton presque aussi âpre, des ministres de Louis XVI qui seront Malesherbes et Turgot. Mais elle se mêle déjà trop d'affaires et de politique intérieure dans les petits comités de Mesdames, où l'on épluche la conduite des princes du sang et des ministres, et elle y adopte toujours les jugements violents de Madame Adélaïde. A l'époque du lit de justice qui va casser le Parlement, elle a cru pouvoir, comme ses tantes, recevoir fort mal le prince de Condé, dont l'opposition est connue. Le prince a fait savoir sa surprise et son mécontentement à M. de Mercy, et celui-ci a dû faire observer à la Dauphine que, « dans les conjonctures critiques où on se trouvait, il n'y avait qu'un seul moyen pour se mettre à couvert de tout embarras, c'était de rester dans la plus parfaite inaction ; qu'en adoptant un parti, c'était s'attirer les effets de la malignité des partis opposés et courir les risques de se compromettre ; que surtout les princes du sang devaient être

ménagés, parce que le souvenir du mal qu'on pouvait leur faire ne s'effaçait jamais et produisait un levain qui germe tôt ou tard. » Marie-Antoinette aura un jour à méditer durement sur la vérité de ces avis, qu'elle se sera obstinée à ne pas suivre.

La Dauphine n'est pas d'humeur à calculer ses actes, ni d'âge à en prévoir les suites. Elle s'aliène ainsi des sympathies qui seraient d'autant plus sûres qu'elles sont plus sérieuses et ne se gagnent pas, comme tant d'autres, par des sourires. Une famille influente et très dévouée au Roi, les Broglie, lui a été dépeinte par madame de Narbonne sous de fâcheuses couleurs, et elle sait qu'ils n'ont soutenu ni la personne ni la politique de M. de Choiseul. Le comte de Broglie demande pour sa femme la place de dame du palais de la Dauphine qu'occupe sa belle-sœur, la duchesse de Boufflers, faveur très ordinaire et qui ne se refuse pas. Madame de Boufflers remet sa place en même temps que la requête ; la Dauphine obtient un refus du Roi et répond une lettre assez sèche, dont madame de Narbonne a fourni les termes. Le comte de Broglie est trop homme de cour pour se plaindre, mais il communique la lettre à l'évêque de Noyon, son frère, qui, moins prudent, la montre à Compiègne à quelques personnes. Marie-Antoinette l'apprend : « Les Broglie, écrit-elle en colère, ont jugé à propos de tourner ma lettre en ridicule et en ont donné

des copies ! » Ils lui ont « manqué gravement » ; elle ne veut plus dire un mot à personne de la famille. Marie-Thérèse répond à ce sujet : « Je ne comprends pas cela. Jamais personne n'a manqué ni à moi, ni à vos dix frères et sœurs. Il suffit pour vous que les Broglie sont estimés du Roi, que vous ne devez ni écouter, ni agir, ni penser même autrement. Si vous aimez votre repos, votre avenir, agissez ainsi. »

L'animosité des Rohan, la plus puissante maison de la Cour, s'éveille par d'autres circonstances. La comtesse de Marsan, qui représente chez eux la haute intrigue, a fait d'abord cause commune avec M. de la Vauguyon. Après la mort du gouverneur, elle essaye de rentrer en grâce auprès de Marie-Antoinette en flattant ses préventions contre M. d'Aiguillon. Le ministre s'est fait des ennemis de tous les Rohan, en laissant entendre qu'il est décidément impossible de maintenir le prince Louis à l'ambassade de Vienne. Ce n'est pas seulement pour faire payer à l'ambassadeur les déconvenues de sa propre politique en Orient ; c'est aussi pour complaire à Marie-Thérèse, qui se plaint secrètement du prince et harcèle Mercy pour obtenir du ministre son rappel. Rohan est bien vu de Joseph II, qu'il amuse, et de Kaunitz, qu'il ne gêne point ; mais l'Impératrice a en horreur ses façons légères de vivre, l'indiscrétion de ses propos, ses bruyants soupers, ses frasques indignes d'un prêtre, l'insolence de ses gens qui

malmènent le public et font de la contrebande sous le couvert de l'ambassade. Elle lui en veut surtout de donner un mauvais exemple à sa cour et de tourner la tête à toutes ses dames. Les Rohan, qui ignorent ces dénonciations continuelles de Marie-Thérèse, s'adressent précisément à sa fille pour obtenir une intervention impériale en faveur du prince Louis.

Rien ne coûte à madame de Marsan pour gagner Marie-Antoinette. Gracieuse, insinuante, elle multiplie les prévenances, et il en est une fort délicate, bien faite pour toucher la Dauphine. Dans une fête donnée en son honneur, où les enfants de la princesse de Guémené et quelques autres dansent un ballet charmant, un proverbe fait paraître successivement les costumes des nations qui ont le bonheur de vivre sous le sceptre de Marie-Thérèse, et chaque personnage vient dire un joli couplet à la louange de Marie-Antoinette et de son auguste mère. Mais nous sommes à l'époque où Mercy soutient d'Aiguillon ; il dessert Rohan auprès de la Dauphine, et madame de Marsan se trouve en être pour ses frais de madrigaux.

Marie-Antoinette était décidée, à propos de Louis de Rohan, à un rôle tout autre que celui qu'on avait espéré. Elle partageait les répugnances de sa mère pour ce prélat qui vivait en mousquetaire, et elle lui attribuait, pour son compte, les médisances qui arrivaient à Marie-Thérèse et dont le plus grand nombre venaient

tout simplement de Mercy. Des racontars de cour ajoutaient à ses préventions. Une lettre du prince Louis à son ministre, assez irrespectueuse pour l'Impératrice, parla un jour des larmes faciles répandues devant lui par Marie-Thérèse sur le partage de la Pologne. Cette lettre, que d'Aiguillon confia inconsidérément à madame du Barry, fut lue par elle, en plein souper, devant sa société particulière, fort égayée de l'esprit de l'ambassadeur. La Dauphine le sut aussitôt et put supposer une correspondance entre Rohan et la favorite. En tout cas, l'incident, que ni Mercy, ni elle ne pouvaient raconter à Marie-Thérèse, avait achevé de l'indigner contre lui. Elle le détestait déjà, comme elle savait détester les gens, et se promettait bien de lui fermer la Cour, quand elle y serait maîtresse, et d'arrêter cette scandaleuse carrière que les Rohan voulaient pousser, comme ils en avaient la promesse de Louis XV, jusqu'à la grande-aumônerie.

En attendant, elle se prêtait pour une fois au jeu de dissimulation de Mercy. Elle tâchait d'obtenir, par la persuasion, que la famille elle-même débarrassât Vienne du fâcheux ambassadeur. En septembre 1773, elle faisait venir madame de Marsan, lui révélait, comme en confidence, le mécontentement de sa mère, les graves erreurs de conduite qu'elle reprochait au prince Louis et l'obligation où elle serait de se plaindre au Roi et de demander le rappel. C'était afin de prévenir,

disait-elle, le tort irréparable qu'il subirait de cette démarche, qu'elle croyait devoir engager les siens à le faire revenir au plus tôt. Madame de Marsan le remerciait en fondant en larmes ; le prince de Soubise, chef de la maison et oncle du coupable, accourait, fort ému, trouver Mercy, et le vaincu de Rosbach convenait que le meilleur moyen de tout sauver était de demander au Roi un congé pour le prince, puis de trouver d'honorables prétextes pour ne plus le renvoyer à Vienne.

L'affaire était destinée à traîner quelque temps encore, jusqu'au ministère de M. de Vergennes ; mais, telle qu'elle s'engageait, Louis XV encore vivant, elle mettait aux prises pour la première fois Marie-Antoinette et le futur cardinal de Rohan. Celui-ci tenait extrêmement à son ambassade et, bien traité par l'Impératrice, ne se doutait pas qu'il fût menacé. Quand il l'apprit, ses amis n'eurent pas de peine à le persuader que Marie-Thérèse et sa fille s'étaient entendues pour le jouer. Madame de Marsan le crut à son tour et s'en promit vengeance. La passion que Marie-Antoinette avait mise en cette affaire parut suspecte, surtout quand on la vit plus tard refuser toute faveur à l'ambassadeur, s'obstiner à ne lui point parler et s'opposer à son retour à Vienne. C'est elle qu'on rendit responsable de ce grave échec de carrière qui menaçait les ambitions des Rohan. Dès le mois de décembre 1773, Marie-

Thérèse en avait le pressentiment, lorsqu'elle écrivait : « On craint qu'ils ne vengent sur ma fille les torts qu'ils prétendent lui avoir été faits par mes démarches. » Leur orgueil ne pardonna pas cette blessure ; on retrouvera leur main dans toute la trame des calomnies ourdies contre la Reine, dans tous les pièges mis devant ses pas, jusqu'à la catastrophe du collier.

La médisance, qui ne faisait encore qu'effleurer la jeune Dauphine, trouvait déjà, on le voit, des milieux favorables pour se développer, à Paris comme à Vienne, du cercle cynique de madame du Barry aux soupers indiscrets du prince de Rohan. Mais cette légèreté du temps, qui ne respectait rien, devait se borner le plus souvent à des commérages faciles sur M. le Dauphin et son peu d'ardeur matrimoniale. Les gens graves, choqués par les moqueries ou les enfantillages de la princesse, ceux surtout qu'indisposait l'alliance autrichienne, murmuraient à l'écart et lui opposaient la conduite irréprochable et compassée des princesses piémontaises, les comtesses de Provence et d'Artois. Un véritable parti « piémontais » commençait à se former avec l'appui secret du comte de Provence, en qui la Dauphine pressentait elle-même une hostilité d'ambition. Ce parti, qui ne s'avouait pas encore, racontait complaisamment les turbulences des sœurs aînées de Marie-Antoinette, mariées dans la maison de Bourbon.

A Naples et à Parme, les archiduchesses mettaient sens dessus dessous les États de leur mari, se mêlaient du gouvernement et faisaient la guerre aux ministres. Dès le temps du mariage du Dauphin, Marie-Thérèse sentait quel parti pourrait en tirer la malveillance : « Quels seront à la fin les raisonnements qu'on fera, même à mon tort, sur les procédés de mes filles vis-à-vis des ministres ? On leur prêtera sûrement une envie décidée de dominer, et les réflexions qu'on fera à ce sujet pourront bien influer sur l'avenir de ma Dauphine. » Et Kaunitz faisait la leçon à Mercy sur ce qu'il avait à dire : « Ce sont leurs maris qui sont responsables. Elles ne sauraient mériter qu'on les fasse passer dans le monde pour de petites diablesses. » Lorsqu'après avoir poussé l'Infant de Parme à la rébellion contre les rois de France et d'Espagne, l'archiduchesse Marie-Amélie avait mérité que sa mère rompît toute correspondance avec elle, Marie-Antoinette exprimait son émotion filiale ; elle était d'ailleurs la première à s'indigner de la conduite de ses sœurs : « Je ne puis vous dire, ma chère maman, combien je suis affligée de l'Infante... Je fuis les occasions d'en entendre parler. Il me semble que, si j'avais eu le même malheur qu'elle, le seul désir d'épargner du chagrin à ma chère maman, cela me convertirait. » L'impression laissée par ces écarts restait détestable. On se promettait bien d'en exploiter un jour le souvenir, pour peu que le sang d'Autriche se montrât en

France vif et entreprenant comme on l'avait vu en Italie.

A la fin du règne de Louis XV, ce qu'on avait, en somme, de plus grave à reprocher à Marie-Antoinette, était ce qu'excusait son âge, l'amour immodéré du plaisir. Avec sa santé et son ardeur d'enfant, elle y trouvait la compensation naturelle des étroites obligations de cour dont elle devait subir l'ennui. Il était même d'un bon exemple de montrer à Versailles, après l'effacement de la feue Reine et de Mesdames, que la jeunesse, la gaieté, la joie, n'étaient pas réservées au scandale triomphant des maîtresses royales. Les Français ne s'y trompaient point et ne demandaient pas à leur Dauphine le sérieux qu'ils comptaient réclamer un jour de leur souveraine.

Marie-Antoinette avait apporté à la Cour une vie nouvelle. Elle y avait rétabli les bals, qui se donnaient chez elle régulièrement tous les lundis d'hiver. Elle s'y entourait de jeunesse et enchantait tout le monde par ses grâces légères. On lui faisait honneur d'avoir inspiré au Dauphin un goût assez inattendu pour la danse et de lui avoir fait prendre avec elle des leçons de Gardel, de l'Opéra. Les jeunes princesses du sang, la jolie duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, mariées à peu près au même temps qu'elle, venaient régulièrement à ses bals, et son grand plaisir était d'y voir paraître la douce princesse de Lamballe,

déjà sa compagne préférée, prête aux confiants entretiens de l'amitié.

Pour permettre à Marie-Antoinette de danser plus souvent, madame de Noailles avait chez elle, tous les mercredis, des bals familiers, sans aucune étiquette, où les danseuses n'étaient prises que parmi les dames « nommées » agréables à sa maîtresse. Comme ceux du lundi, ils finissaient toujours avant minuit ; mais, au carnaval, avec les soupers et les mascarades, on dansait jusqu'à six heures du matin. Au grand souper du lundi gras, qu'offrait chaque année madame de Noailles à la famille royale, d'ingénieux divertissements s'adressaient à la Dauphine, tels que cette danse où la figure forma un jour les lettres de son nom. A ces soirées dansantes s'ajoutaient des fêtes exceptionnelles, pour elle ou pour Mesdames, comme les feux d'artifice que les dames d'honneur faisaient quelquefois tirer à Versailles sur les terrasses du Château. Tous les prétextes étaient bons pour offrir une fête à la princesse, quand on avait une faveur à lui demander : « Il y en a une demain chez madame de Durfort, écrit une femme de la Cour à son mari. Nous y allons toutes. Elle fête Madame la Dauphine en la faisant fêter par ses enfants. La bonne dame croit qu'on en est la dupe : elle veut que sa fille soit à Madame la Dauphine et elle sait qu'on lui plaît en l'amusant. »

Le Roi recherchait aussi ces occasions de plaire. Il avait remarqué que Marie-Antoinette aimait

le théâtre, et avait ordonné, pour lui être agréable, deux comédies par semaine, qui se donnaient le mardi et le vendredi. A Fontainebleau, les spectacles de la Cour étaient déjà organisés régulièrement : le mardi, on jouait la comédie française, le jeudi, la tragédie, et le samedi, l'opéra. La jeune femme aimait assister aux répétitions. Aux débuts de mademoiselle Raucourt, dans *Didon*, le Roi lui présenta dans sa loge la nouvelle actrice, sous le nom de la reine de Carthage. Pour elle le Dauphin fit installer chez lui, à Versailles et à Compiègne, un théâtre de salon, où il appelait de préférence la comédie italienne qu'il aimait beaucoup : « M. le Dauphin, écrit Mercy, a fait donner dans son appartement de petits spectacles joués par les comédiens français et italiens. Ce sont des parodies et autres pièces en ce genre, qui remplissent deux ou trois heures de la soirée. Les apprêts en sont fort simples et peu coûteux ; on établit un petit théâtre dans une antichambre ; la famille royale s'y rassemble après souper ; il n'y a d'autres spectateurs que les personnes de service. Ces sortes d'amusements paraissent d'autant plus utiles qu'ils éloignent les conversations sur tout ce qui se passe à la Cour et que, plus il y a de distraction sur cet objet dangereux, il y a d'autant moins d'occasions à se compromettre. » Plusieurs fois, les « enfants d'Audinot », les artistes populaires du boulevard du Temple, vinrent donner devant la Dauphine, comme à Choisy

devant madame du Barry, la parodie d'une tragédie en vogue, ou quelque gai ballet-pantomime.

Chez Madame Adélaïde on jouait quelquefois des proverbes, et c'étaient Préville, sa femme, Dugazon, et d'autres comédiens qui interprétaient les petits actes de Laujon et de Carmontelle. Marie-Antoinette, qui s'y amusait plus que personne, eut l'idée d'en jouer elle-même et la donna à toute la jeune famille. Le Dauphin se réserva d'être spectateur. Deux personnes, nécessaires pour guider les inexpériences, complétèrent la petite troupe, M. Campan, secrétaire du cabinet, et son fils, qui avait épousé une femme de chambre de la Dauphine. Le théâtre était une pièce d'entresol où personne du service n'avait occasion de pénétrer ; un châssis pouvant se cacher dans une armoire faisait l'avant-scène.

Le mystère de ces amusements les rendait plus piquants pour les princesses ; Mercy lui-même gardait leur secret à Vienne, et on leur faisait croire que personne n'en savait rien. Cependant des nouvelles à la main adressées au duc de Penthièvre disaient, dès avril 1773 : « On a recommencé à jouer des proverbes chez Mesdames, sœurs de M. le Dauphin. Les rôles sont joués par des personnes de haute considération. » Quelquefois on s'attaquait au grand répertoire, à des scènes de Molière ; le comte de Provence, le plus habile acteur de la famille et le plus lettré, tenait le rôle de Tartufe, qu'il jouait, dit un jour son frère,

« au naturel ». Le comte d'Artois n'avait pas la patience d'apprendre les siens, mais il y portait son feu et sa verve. Marie-Antoinette s'essayait à mettre de la finesse et du sentiment ; elle y trouvait son plaisir favori, rêvant peut-être déjà, avec un public et des applaudissements, ce que réalisera plus tard son théâtre de Trianon.

Une autre distraction était la musique. Après un temps d'abandon, Marie-Antoinette en avait retrouvé le goût ; elle prenait régulièrement des leçons de chant de M. Jollivet, son maître de musique, et un tout jeune harpiste allemand, Hinner, lui enseignait l'instrument féminin de l'époque. Dans sa lutte à distance contre une oisiveté toujours à craindre, l'Impératrice l'encourageait : « Je vous envoie une musique pour la harpe ; vous me direz si vous avez pu l'exécuter ou non. » Et la Dauphine écrivait de son côté : « Malgré les plaisirs du carnaval, je suis toujours fidèle à ma chère harpe et on trouve que j'y fais des progrès. Je chante aussi toutes les semaines au concert de ma sœur Madame. Quoi qu'il y ait fort peu de monde, on s'y amuse fort bien. » Ces concerts intimes réunissaient la jeune famille royale et quelques personnes de la Cour. Le comte d'Artois y chantait des duos avec Madame Clotilde, qui jouait agréablement de la guitare. Mesdames, d'ordinaire, ne paraissaient point, ce qui laissait la gaieté plus franche : « J'ai vu un de ces concerts, écrit Mercy, et je ne puis exprimer combien Ma-

dame l'Archiduchesse y est charmante, attentive envers tout le monde, marquant avec jugement et dignité des bontés à un chacun, et donnant par là un spectacle de grâces et d'agrément qui, depuis longtemps, n'était plus connu à cette cour-ci. » Après le concert, elle dansait, pour son plaisir, sans aucune cérémonie, ce qui lui rappelait les habitudes de Vienne.

Les concerts chez Madame, organisés avec plus de goût que n'en montraient ceux de madame de Noailles, étaient l'œuvre de madame de Marsan, qui mettait tout son amour-propre à y attirer Marie-Antoinette, heureuse elle-même de donner cette marque d'amitié à Madame Clotilde. Outre ces goûts de musique, le voisinage d'âge les rapprochait. Celle qu'on appelait à la Cour, à mi-voix, le « gros Madame » était d'une franche et tendre nature, rayonnante de bonté, et il n'y avait jamais à redouter d'elle les petites trahisons qu'on sentait toujours prêtes chez la comtesse de Provence. La Dauphine trouvait en outre auprès d'elle un attrait mystérieux et charmant ; elle n'était pas sans savoir les projets de mariage que caressait encore Marie-Thérèse et qui auraient doublé le lien fraternel, en réservant la main de Madame Clotilde à l'Empereur Joseph.

La chasse du Roi réunit Marie-Antoinette à Mesdames, qui la suivent en voiture avec elle. Elle aime passionnément ces promenades bruyan-

tes à travers les grandes forêts royales, et ces rendez-vous de toute la Cour, dans l'excitation de la poursuite, au point où le cerf doit être forcé. L'été, à Compiègne et à Fontainebleau, elle accompagne la chasse deux ou trois fois par semaine. Le Roi s'arrête toujours longtemps auprès de sa calèche, lui donnant des explications sur la journée. Le Dauphin y vient recevoir d'affectueux reproches sur la violence qu'il met à son plaisir favori et sur la fatigue qu'il y prend. M. de Mercy n'est pas loin et saisit cette occasion d'entretenir son archiduchesse. Elle désigne chaque fois pour la suivre les dames les plus jeunes, les plus enjouées, et ce choix est une faveur fort appréciée. Les caissons de ses voitures sont pleins de viandes froides et de rafraîchissements qu'elle s'amuse à distribuer elle-même aux chasseurs. Les jeunes gens s'attroupent autour d'elle ; ce sont de gais propos, un peu étourdis ou qui pourraient le devenir. Pour en éviter les inconvénients, Mercy a prié la Dauphine de prendre toujours avec elle madame de Noailles, qu'elle oubliait volontiers. C'est un porte-respect excellent, mais dont la présence contribue peut-être à dégoûter la Dauphine de cet amusement.

Elle rêve maintenant de suivre la chasse à cheval. Elle monte assez bien et se plaît à cet exercice, au point d'aller, l'hiver, passer une heure au manège de Versailles, quand le temps est trop mauvais pour lui permettre sa promenade. Mais

la chasse effraie beaucoup Marie-Thérèse, qui s'y oppose dès qu'elle en entend parler. Ce sont des recommandations sans fin, des prières, des demandes de promesse. L'engagement est bien difficile à tenir, et c'est un point sur lequel on cherche à éluder les questions maternelles : « Son Altesse Royale, écrit Mercy, monta à cheval avec l'intention d'aller rencontrer la chasse au cerf. Madame l'Archiduchesse croit, moyennant cette forme de promenade, ne point manquer à l'engagement qu'elle a pris de ne pas courir la chasse à cheval. C'est cependant ce qu'elle exécute dans le fait, mais avec aussi peu d'inconvénients que possible, soit par la modération et les précautions auxquelles elle se prête, soit par la bonne assiette et l'adresse avec laquelle Son Altesse Royale sait conduire son cheval. » D'ailleurs, le jeune mari est enchanté de la voir ainsi ; le Roi aime à courir avec elle et l'a félicitée du grand uniforme de chasse qu'elle a imaginé. Elle est toujours entre deux écuyers, gens graves et raisonnables, et ce n'est pas M. de Tessé ni M. de la Châtaigneraie qui permettraient la moindre imprudence.

Marie-Thérèse doit accepter les nouvelles habitudes de sa fille. Elle a demandé seulement d'avoir un portrait d'elle dans l'habit de cheval qui lui sied si bien. Ce pastel, placé à Schœnbrunn, avec le joli buste de Lemoyne, « fait les délices de toute la famille » ; il est dans le cabinet où travaille l'Impératrice et met sans cesse devant ses yeux

l'image déjà bien transformée de la chère absente.

C'est à la chasse que Marie-Antoinette voit le peuple et s'en fait aimer. On raconte, jusque dans les gazettes, vingt anecdotes à ce sujet. Un jour, à Compiègne, elle suit les coureurs en calèche ; le cerf, étant sur ses fins, se porte vers la rivière, à laquelle on ne peut arriver qu'en traversant tout un champ de blé. La Dauphine préfère manquer le spectacle de la curée et ne pas faire tort au cultivateur du champ, qu'on eût, comme d'habitude, mal indemnisé. Quand il y a un blessé, elle s'occupe elle-même de le faire soigner, lui envoie ses chirurgiens, s'intéresse aux suites de la blessure. Mercy raconte l'impression que produit un de ses premiers actes de ce genre, peu ordinaires chez les princesses françaises. Rentrant un soir à Versailles avant la fin de la chasse pour ramener Madame Clotilde, le postillon de son carrosse tombe, est piétiné par l'attelage et relevé sans connaissance, couvert de sang. La Dauphine refuse d'aller plus loin, fait panser le blessé devant elle, ne le quitte qu'une heure après, quand les secours sont arrivés. « Lorsque Madame l'Archiduchesse, écrit Mercy, conta les détails de cet accident devant toute la Cour, elle ajouta : « Je disais à tout le monde « qu'ils étaient mes amis, pages, palefreniers, « postillons. Je leur disais : mon ami ! va chercher « les chirurgiens ; mon ami ! cours vite pour un « brancard ; vois s'il parle, s'il est présent ! » A

ce récit chacun était dans l'attendrissement et dans l'admiration ; le propos général de Versailles était de dire que, dans une pareille occasion, Marie-Thérèse aurait bien reconnu sa fille, et Henri IV son héritière. »

Un autre récit de chasse, écrit de Fontainebleau par la vicomtesse de Choiseul, nous montre en action, trois ans plus tard, la charité spontanée et toute vive de Marie-Antoinette. « Madame la Dauphine, madame la comtesse de Provence, madame de Beaumont et moi, nous étions dans la même et unique calèche ; le Roi s'en est approché et a dit : « Madame, il vient d'arriver un malheur « affreux ; le cerf a sauté dans le jardin d'un pauvre « vigneron qui a été effrayé ; il a voulu fuir, le « cerf l'a tué. C'est sa malheureuse femme qui « vient, par ses cris, de m'apprendre ce malheur. « J'ai envoyé sur-le-champ du monde pour le « secourir, et j'ai envoyé au rendez-vous pour « avoir le chirurgien. Il n'a que trente ans, et trois « enfants dont j'aurai soin ; mais la pauvre femme, « cela ne lui rendra pas son homme. » On est venu dire au Roi que l'homme n'était pas mort. La femme était presque évanouie, à vingt pas de nous. Madame la Dauphine dit tout de suite : « Il faut « le dire à cette pauvre femme. » On est revenu lui dire qu'elle ne le voulait pas croire. Madame la Dauphine me dit : « Je voudrais y aller, mais je « n'ose pas, le Roi étant là. » Le Roi part ; Madame la Dauphine et madame la comtesse de Provence

volent au bas de la calèche, et à travers les vignes vont joindre cette malheureuse femme. M. le Dauphin et M. le comte de Provence, au lieu de suivre le Roi, les accompagnent. Madame la Dauphine, tout en larmes, se jette presque au cou de cette malheureuse, l'assure que son mari n'est pas mort ; elle ouvre les yeux et dit : « Et mes pauvres « enfants ? » Madame la Dauphine la conjure d'être tranquille, l'assure qu'on en aura soin, lui donne sa bourse. M. le Dauphin, pénétré de douleur, en fait autant, ainsi que M. le comte et madame la comtesse de Provence. On dit à Madame la Dauphine que la connaissance est revenue totalement au pauvre malheureux, et qu'il demande sa femme. Madame la Dauphine la fait mettre dans sa voiture avec son fils, sa sœur et sa cousine. »

L'effet de cet incident fut considérable. Pendant tout le reste du séjour à Fontainebleau, le peuple se réunissait partout où devait passer la Dauphine, pour voir celle qui venait de donner un si gracieux exemple de bonté. Ce fut le sujet des conversations de Paris. Moreau fit le dessin de la scène pour une estampe dédiée à Marie-Thérèse ; Marmontel la célébra en vers ; le comédien Monvel en tira une idylle qu'il obtint de présenter lui-même à l'héroïne. Madame de Beauvau eut plus d'esprit, et dit que tout le récit tenait en deux mots : « Madame la Dauphine suivait la nature, et M. le Dauphin, Madame la Dauphine. »

La générosité d'âme que tous ces traits décelaient chez Marie-Antoinette, et qui ne devait jamais se démentir, achevait de lui gagner les cœurs. Lors du fameux incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui fit pour deux millions de ravages et brûla dix personnes, la Dauphine, seule de la famille royale, songea à secourir les malheureux malades chassés de leur gîte et recueillis à grand'peine un peu partout. Elle n'en parla à personne, pas même à l'abbé de Vermond, entourant sa charité de mille précautions pour ne pas être nommée. On le sut pourtant, et il fallut en écrire à l'Impératrice : « Toutes les gazettes vont parler du cruel incendie de l'Hôtel-Dieu. On a été obligé de transporter les malades dans la cathédrale et chez l'archevêque. Il y a d'ordinaire cinq ou six mille malades dans l'hôpital. Malgré les soins qu'on y a portés, on n'a pas pu empêcher qu'une partie du bâtiment n'ait été brûlée. L'archevêque a donné un mandement pour ordonner des quêtes ; j'y ai envoyé mille écus. Je n'en ai rien dit ; on m'en fait des compliments qui embarrassent, mais on prétend qu'il faut que cela soit pour donner bon exemple. »

La popularité de Marie-Antoinette grandissait chaque jour dans Paris, où l'on attendait impatiemment l'entrée solennelle que les Dauphins faisaient aussitôt après leur mariage et qui semblait, pour elle, indéfiniment retardée. L'entourage du Roi ne s'en souciait guère ; depuis

trois ans on avait écarté de lui cette idée, par la seule crainte de l'enthousiasme que soulèverait la fête et dont l'esprit d'opposition s'emparerait. Madame Adélaïde ne tenait pas davantage au triomphe de Marie-Antoinette, et celle-ci, malgré l'envie qu'elle en avait, n'osait en parler la première.

Elle n'avait pas encore vu Paris. La tragique soirée de la catastrophe de la place Louis XV, qui l'avait forcée à rebrousser chemin avant d'entrer dans la ville, semblait avoir éloigné d'elle, pendant longtemps, la pensée d'y retourner. Mais les souvenirs les plus tristes s'effacent à son âge, et la grande capitale, dont on parlait sans cesse autour d'elle, attirait à présent ses plus vives curiosités. Elle avait projeté quelque temps une promenade à cheval, incognito, le long des boulevards ; Madame Adélaïde acceptait d'être de la partie ; mais, la comtesse de Noailles ayant trouvé des difficultés, il fallut bien s'incliner devant « Madame l'Étiquette ». Au moment du carnaval de 1773, la jeune femme n'y tint plus et demanda au Roi la permission d'aller voir le bal masqué de l'Opéra. Le récit fait à sa mère marque bien sa joie juvénile : « Nous avons été, M. le Dauphin, le comte, la comtesse de Provence et moi, jeudi dernier à Paris, au bal de l'Opéra. On a gardé le plus grand secret. Nous étions tous masqués ; cependant on nous a reconnus au bout d'une demi-

heure. Le duc de Chartres et le duc de Bourbon, qui dansaient au Palais-Royal, qui est tout à côté, sont venus nous trouver et nous ont fort pressés d'aller danser chez madame la duchesse de Chartres ; mais je m'en suis excusée, n'ayant la permission du Roi que pour l'Opéra. Nous sommes venus ici à sept heures et avons entendu la messe avant de nous coucher. Tout le monde est enchanté de la complaisance de M. le Dauphin pour cette partie, pour laquelle on lui croyait de l'aversion. »

Quelques jours après, elle entrevit le peuple pour la première fois, à la grande revue de la Maison du Roi, que Louis XV passait chaque année dans la plaine des Sablons, aux portes de la capitale. Paris venait assister à cette fête militaire, qui prenait aussi un air de fête de cour, par le grand nombre d'équipages et de toilettes printanières qu'on y voyait. Ce jeudi de mai, les carrosses de Versailles furent plus nombreux que d'habitude et toutes les dames de la Dauphine l'accompagnèrent. Elle vit défiler devant le Roi à cheval, vieilli et courbé sur la selle, ces beaux régiments d'infanterie d'élite, les habits bleus des gardes françaises, suivis par les habits rouges des gardes suisses, et ce fut elle surtout que saluèrent les épées et les yeux.

En quittant le champ de la revue, elle traversa les acclamations de la foule, avant-goût de celles qui l'attendaient à Paris. M. de Mercy lui avait

conseillé d'avouer au Roi le désir de voir sa capitale, ce qui était une façon de rappeler l'usage de l'entrée publique. Le Roi mit bonne grâce à dire qu'il ne demandait pas mieux et qu'elle pouvait fixer elle-même le moment. Le secret fut gardé quelques jours, pour éviter de nouvelles intrigues, et on apprit enfin que l'entrée du Dauphin et de la Dauphine aurait lieu le 8 juin.

A onze heures du matin, le canon des Invalides, de l'Hôtel de Ville et de la Bastille annonça leur arrivée. Le maréchal de Richelieu, toutes les dames de la Dauphine et quelques autres les accompagnaient. A la porte de la Conférence, où étaient massées les troupes de Paris, attendaient les carrosses de cérémonie. Le corps de ville y fut présenté par le maréchal de Brissac, gouverneur, et M. de la Michodière, prévôt des marchands, fit son compliment à la portière. Puis le détachement des gardes du Roi s'ébranla, le cortège se mit en marche par le quai des Tuileries, le pont Royal, le quai des Théatins, rencontra au quai Conti le prévôt de la Monnaie avec sa compagnie à cheval, au Pont-Neuf le lieutenant-criminel avec la sienne, suivit le quai des Orfèvres et le marché Notre-Dame, et arriva à la cathédrale où l'archevêque et le chapitre attendaient sous le porche. Après la prière faite au chœur, la messe basse en musique entendue à la chapelle de la Vierge et la visite du Trésor, le Dauphin et la Dauphine, reconduits à leur carrosse, passèrent devant

l'Hôtel-Dieu, où les saluèrent la prieure et les religieuses, reçurent à la porte du collège Louis-le-Grand le compliment de l'Université, furent harangués encore à l'entrée de l'église Sainte-Geneviève par l'abbé, firent le tour de la châsse de la sainte, regardèrent le portail de la nouvelle église en construction, et allèrent dîner au château des Tuileries. Ils s'assirent à une table de vingt-sept couverts, où il n'y avait que des dames. Une galerie ouverte sur la salle laissait une foule, renouvelée sans cesse, approcher d'eux et assister à la fête ; en même temps, pour y mieux mêler le peuple, on faisait dîner, dans une salle voisine, la grosse gaieté des dames de la Halle.

Après le jeu, le Dauphin et la Dauphine se montrèrent au balcon dominant la terrasse des Tuileries, couverte de monde. Ce fut une acclamation immense, qui dura plusieurs minutes sur deux cris : « Vive Monseigneur le Dauphin ! Vive Madame la Dauphine ! » « Madame, dit galamment M. de Brissac, vous avez là deux cent mille amoureux ! » Marie-Antoinette, grisée d'une ivresse inconnue, voulut parcourir les jardins, voir de plus près cette joie populaire, l'exciter encore et la remercier. Elle entraîna le Dauphin et descendit dans la foule.

Ces ineffaçables souvenirs sont fixés dans la lettre la plus émue qu'elle ait écrite : « Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer ; mais tout cela, quoique fort bien,

n'est pas ce qui m'a touchée le plus, mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer, ni reculer. M. le Dauphin et moi avons recommandé plusieurs fois aux gardes de ne frapper personne, ce qui a fait un très bon effet. Il y a eu si bon ordre dans toute cette journée que, malgré le monde énorme qui nous a suivis partout, il n'y a eu personne de blessé. Au retour de la promenade, nous sommes montés sur une terrasse découverte et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection, qu'on nous a témoignés dans ce moment. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir. Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié d'un peuple à si bon marché ! Il n'y a pourtant rien de si précieux : je l'ai bien senti et ne l'oublierai jamais. »

Au retour à Versailles, la Dauphine a de longs récits à faire au Roi. Mais elle a senti d'instinct qu'il y avait d'abord un mot à dire, et elle n'y a pas manqué : « Sire, il faut que Votre Majesté soit bien aimée des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés. » Ces transports d'affection que le Roi a cessé depuis si longtemps de recueillir, Marie-

Antoinette, après les avoir goûtés, semble ne songer qu'à les retrouver. Huit jours après, elle est à l'Opéra, souriant aux ovations de la salle ; la semaine suivante, à la Comédie-Française, où elle donne, avec le Dauphin, le signal des bravos au *Siège de Calais* et fait applaudir par le public les allusions au prince ; enfin, aux Italiens, où le parterre répète en chœur le : *Vive le Roi !* du *Déserteur*, et où l'acteur Cherval jette son bonnet en l'air en criant : « Vive le Roi et ses chers enfants ! »

Ce sont des soirées délicieuses pour la Dauphine, que dépasseront seules en douceur celles qui suivront son avènement. Elle a, en même temps, commencé de voir Paris en détail. Elle a visité, entraînant avec elle tantôt Mesdames, tantôt la comtesse de Provence, la manufacture de la Savonnerie, la Bibliothèque du Roi, avec les cabinets des manuscrits et des médailles, la Galerie des plans au Louvre, dont les projets d'achèvement lui ont été soumis. Elle a honoré les artistes d'une heure passée à l'exposition du Salon du Louvre. Elle a cherché surtout les occasions de se mêler à ses chers Parisiens : elle a parcouru les baraques de la foire Saint-Ovide, elle s'est promenée à pied dans la fête de Saint-Cloud, elle a été voir le bal en plein vent, chez Griel, sans permettre aux danseurs de se déranger pour elle. Le petit peuple acclame toujours de bon cœur cette princesse avec laquelle son goût du

plaisir, et du plaisir simple, le fait si vite sympathiser.

Marie-Antoinette était encore Dauphine quand elle rendit son meilleur service à l'art français, en aidant Gluck à venir à Paris et à y triompher. Depuis longtemps, « l'Orphée allemand » désirait obtenir en France le succès que l'Europe n'avait point marchandé à son génie. La langue française d'ailleurs, par ses qualités d'énergie et de clarté, lui semblait mieux faite que les autres pour l'expression de la passion et le mouvement dramatique. Un de ses amis, attaché à l'ambassade du Roi à Vienne, avait fait pour lui une adaptation d'un des plus purs chefs-d'œuvre de notre scène, l'*Iphigénie* de Racine, et avait adressé un premier acte de l'opéra à l'Académie royale de musique. Les négociations étaient longues, les musiciens français mettant peu d'empressement à accueillir un maître dont ils reconnaissaient le mérite, mais dont les œuvres allaient troubler toutes les habitudes nationales. Pour lever les difficultés, il fallut l'intervention de Marie-Antoinette. Gluck, maître de chapelle à Vienne, avait donné quelques leçons à la médiocre élève qu'était alors l'Archiduchesse ; la reconnaissance de la Dauphine l'imposa aux rivalités d'école et aux hésitations de l'opinion.

Dès son arrivée à Paris, le compositeur eut ses entrées particulières chez Marie-Antoinette. Elle

parlait de lui à tout le monde, et obtenait des premiers gentilshommes de la Chambre, au mois de janvier 1774, la distribution et la prompte mise à l'étude de l'*Iphigénie en Aulide*. Gluck venait la tenir au courant des progrès de son ouvrage. Il lui racontait les difficultés inattendues qui encombraient ses répétitions, sa lutte contre les sottes routines du personnel de l'Opéra, la peine qu'il avait à briser les prétentions des actrices, à obtenir des acteurs de la modération et de la noblesse, à donner à tous l'intelligence des rôles, à assouplir surtout cet orchestre qui recevait de son art tant de place dans le drame musical et qui ne se souciait guère de justifier l'honneur auquel on le destinait.

La violence des manières du maître étonnait beaucoup : « Il est si pénétré lui-même de son ouvrage, dit un nouvelliste, qu'il ne voit, n'entend rien sur la scène que ses personnages, qu'il s'agite et se démène avec des accès, indice certain du démon dont il est obsédé. » Les actrices, habituées à imposer leur volonté et toujours protégées dans leurs caprices, trouvaient ce démon fort gênant et y cédaient de mauvaise grâce. Gluck ne se laissait pas intimider : « Je suis ici, mademoiselle, pour faire exécuter *Iphigénie*. Si vous voulez chanter, rien de mieux ; si vous ne le voulez pas, à votre aise. J'irai voir Madame la Dauphine et je lui dirai : Il m'est impossible de faire jouer mon opéra. Puis, je monterai dans ma

voiture et je reprendrai le chemin de Vienne. » Les plus revêches devaient obéir, tout en maugréant contre ce diable d'Allemand qui révolutionnait l'Opéra.

Marie-Antoinette soutint son musicien, dès sa première œuvre française, avec une fermeté qui ne fut point inutile. Son intervention suffisait à ajouter, pour les désœuvrés et les gens de cour, qui sont le public du succès, une curiosité nouvelle à celle qu'inspirait déjà la gloire du maître viennois. On savait aussi que madame du Barry, qui se piquait, de par sa fonction, de protéger les arts, préparait de son côté une surprise musicale au public. Le valet de chambre du Roi, La Borde, voyageant à Naples, avait décidé, disait-on, le fameux Piccini à venir à Paris profiter des bonnes dispositions de la comtesse, et on se promettait grand plaisir à suivre cette rivalité des deux musiques aiguisée par la lutte des partis de la Cour. En attendant, Mercy renseignait Kaunitz sur l'*Iphigénie* : « Le chevalier Gluck a donné les premières répétitions de son opéra. Tous les connaisseurs en sont émerveillés ; mais on prévoit que le public, en général, pourrait bien ne pas comprendre des beautés d'harmonie qui exigent des oreilles plus accoutumées à ce genre de musique. Cependant, il est probable que cet opéra réussira. Gluck a été appelé à Versailles chez la favorite ; le Roi lui a beaucoup parlé et l'a très bien traité. Madame la Dauphine, qui

le protège, ira à la première représentation, et je crois que cette circonstance en assurera le succès. »

La date fixée au 13 avril, Gluck apprend que son premier chanteur est malade et qu'un camarade le remplacera. Il demande aussitôt le renvoi de la représentation, ne voulant pas exposer son œuvre à une interprétation insuffisante. C'est une précaution qu'on juge inouïe, alors que la famille royale, les princesses, la Cour ont déjà disposé de leur temps en sa faveur. Le duc d'Aumont veut passer outre. Gluck s'entête, menace de jeter au feu la partition. Marie-Antoinette intervient encore, calme les tempêtes et fait remettre la soirée au 19. Elle fait ordonner en même temps au lieutenant de police de prendre les mesures les plus sûres contre les manifestations de la cabale.

Au jour venu, le public surexcité encombre les guichets de distribution depuis onze heures du matin, pour applaudir le musicien de la Dauphine. Elle arrive elle-même, à cinq heures et demie, avec le Dauphin et le comte et la comtesse de Provence. Madame de Lamballe, la duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon occupent déjà leur loge. Tout Versailles est à l'Opéra, moins le Roi et madame du Barry. Les ministres eux-mêmes sont venus, pour faire leur cour à la Dauphine. L'ouverture est bissée et l'exécution de l'ouvrage jugée supérieure à tout ce que le public

de Paris a entendu jusqu'à ce jour. L'interprétation n'est pas cependant celle qu'a rêvée le maître. Mademoiselle Sophie Arnould met bien dans le rôle virginal la sensibilité contenue qu'il est parvenu à obtenir d'elle ; mais Larrivée (Agamemnon), Legros (Achille) et mademoiselle Duplan (Clytemnestre) forcent plus ou moins leurs effets. Au reste, le grand obstacle au succès est la nature même de cette musique aux longs récitatifs, « simple déclamation chantée, sans cadence, sans fredons », qui déroute les oreilles françaises.

Les comptes rendus sont plutôt froids, et plus d'un laisse deviner le sort que réservaient à l'œuvre les sots et les jaloux, sans la présence d'une jeune femme enthousiaste : « Le chevalier Gluck, écrit-on, n'a pas eu un succès aussi complet que ses partisans l'avaient annoncé. On peut même attribuer en grande partie les applaudissements qui lui ont été prodigués à l'envie du public de plaire à Madame la Dauphine. Cette princesse semblait avoir fait cabale et ne cessait de battre des mains, ce qui obligeait madame la comtesse de Provence, les princes et toutes les loges d'en faire autant. En convenant qu'il y a de belles choses dans l'opéra d'*Iphigénie* et des morceaux sublimes, on trouve qu'il y en a de très médiocres et d'autres très plats. Les airs de ballet sont absolument négligés, et l'on sait que cette partie est essentielle à Paris. Les décorations sont pitoyables ; en un mot, tout l'accessoire est manqué. »

L'auteur d'*Iphigénie* peut dédaigner ses détracteurs. Si Marie-Antoinette lui a gagné sa première bataille, en servant instinctivement le génie même de sa patrie, il a recueilli les suffrages désintéressés de tous ceux qui sentent le beau. Jean-Jacques Rousseau, qui a risqué de se faire étouffer à la porte pour avoir sa place, s'écrie : « Puisqu'on peut avoir un si grand plaisir pendant deux heures, je conçois que la vie peut être bonne à quelque chose ! » Et des femmes, comme mademoiselle de Lespinasse, vont reconnaître en Gluck le maître de la passion et remplir leurs lettres de ses louanges : « Cette musique me rend folle ; elle m'entraîne, je ne puis plus manquer un jour ; mon âme est avide de cette espèce de douleur... » Déjà d'autres chefs-d'œuvre se préparent pour la scène française : l'*Orphée*, l'*Alceste*, la seconde *Iphigénie ;* mais ce n'est plus une dauphine, c'est une reine qui ira les applaudir la première et qui se fera définitivement la marraine de l'art nouveau.

Le Roi n'avait pris aucune part aux aimables occupations de la Dauphine en ce printemps de 1774. Il vieillissait rapidement, restait de longs moments absorbé : certains symptômes l'avertissaient d'une diminution de forces et troublaient ses médecins. La mort d'un homme qu'il aimait, arrivée sous ses yeux, l'avait beaucoup frappé. Après un souper chez madame du

Barry, pendant le jeu, M. de Chauvelin s'appuyait à la chaise de madame de Mirepoix et disait les choses spirituelles dont il avait coutume ; le Roi le vit pâlir, s'affaisser brusquement, et le releva mort. Les derniers carêmes prêchés devant lui avaient achevé d'inquiéter sa conscience. Au milieu de ce clergé de cour, corrompu et rampant, qui flattait les rois pour les gouverner, deux ministres de l'Évangile avaient paru, qui avaient fait entendre aux oreilles royales les vérités rigoureuses de la mort et avaient su flétrir, dans les excès de Salomon, la sensualité coupable d'un autre prince. La crise de Pâques, toujours difficile à traverser, le devenait chaque année un peu davantage. L'abbé de Beauvais et l'abbé Rousseau, pour avoir manqué aux usages de leurs confrères, donnaient grand souci à la favorite. Il lui fallait arracher le Roi, coûte que coûte, à ces préoccupations dangereuses que les prêtres, disait-elle, avaient pour métier de lui donner.

Lui-même multipliait ces petits voyages de deux ou trois jours, dont il avait de tout temps essayé de remplir le vide de sa vie. Il était tantôt à la Muette, tantôt à Choisy, tantôt à Saint-Hubert ou à Bellevue. Outre madame du Barry, les courtisans familiers et des dames nommées pour chaque voyage l'accompagnaient. A Trianon, il habitait le pavillon récemment construit par Gabriel et qui avait l'attrait de la nouveauté. Ce Petit-Trianon n'était pas un château, bien

qu'on y pût coucher ; c'était surtout une maison pour donner à souper, et curieusement aménagée pour cet usage. Les cuisines étaient vastes et commodes, et le plancher de la salle à manger s'ouvrait par un mécanisme ingénieux, laissant monter et descendre pour le service le milieu de la table principale et quatre petites tables « servantes » ; les convives évitaient ainsi la gêne des valets et l'indiscrétion des témoins. A ces parties suspectes le Dauphin ni la Dauphine n'allaient jamais, bien que Marie-Antoinette eût un goût particulier pour ces jardins de Trianon, dont les convenances lui interdisaient l'approche.

Le Roi y séjournait le 27 avril, dans son privé le plus strict, et avait suivi la chasse en carrosse, se sentant mal disposé à monter à cheval, quand il ressentit des douleurs de tête, avec courbature et frisson. Le premier médecin ordinaire, Lemonnier, éveillé pendant la nuit, lui trouva de la fièvre et fut chercher madame du Barry. On décida que le Roi ne sortirait pas et qu'on ne préviendrait personne à Versailles. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre en service, qui était tout à la dévotion de la favorite, renonça à son droit d'entrer chez le Roi prendre des nouvelles, pour empêcher d'en user ceux qui avaient le même droit que lui.

La journée allait se passer ainsi, quand arriva le premier chirurgien La Martinière. C'était un vieux serviteur, qui se souciait peu de plaire et

qui avait gardé son franc-parler avec le Roi. Il jugea indécent de le laisser indisposé entre sa maîtresse et son valet de chambre : « C'est à Versailles, Sire, qu'il faut être malade », dit-il, et il obtint l'ordre de préparer les voitures. Le Roi y monta en robe de chambre et, en arrivant au Château, ne s'arrêta chez Madame Adélaïde que pour donner le temps de préparer son lit. Lorsque la Dauphine se présenta un peu plus tard, avec les princesses, dans la chambre à coucher, il demanda à être seul, ce qui voulait dire qu'il préférait d'autres soins. Personne ne doutait que l'indisposition ne fût légère ; on laissa donc madame du Barry, qui entrait par l'intérieur, prendre possession du chevet du Roi.

La fièvre fut forte toute la nuit, les douleurs de tête plus violentes, et au matin le Roi fut saigné. Madame du Barry et M. d'Aiguillon avaient fait prévenir à Paris leurs propres médecins, Bordeu et Lorry, comptant bien se servir d'eux, si l'indisposition devenait une maladie. On appela aussi par convenance Lassonne, médecin de la Dauphine. Ceux de Paris arrivèrent à midi, hochèrent la tête et furent d'avis d'une seconde saignée. Sur le lit de camp où on l'avait mis, très agité, la voix rauque, le Roi commençait à s'étonner. Il n'ouvrait la bouche que pour gémir et parler de son mal à la Faculté. Il avait maintenant auprès de lui, outre son service, quatorze personnes ayant le droit de le visiter comme malade,

six médecins, cinq chirurgiens, trois apothicaires. Loin de s'en plaindre, il se faisait tâter le pouls six fois par heure par les quatorze, et montrait sa langue à l'un après l'autre. Il obtint l'aveu qu'une troisième saignée était prévue pour le lendemain : « C'est donc une maladie, dit-il. Une troisième saignée me mettra bien bas ; ne peut-on l'éviter ? »

Les paroles du Roi coururent le Château. C'était une grande inquiétude qui commençait. On savait que le Roi avait pour principe qu'on ne devait jamais aller à la troisième saignée, sans que le malade eût rempli ses devoirs chrétiens. Elle exigeait les sacrements, et avec les sacrements, c'étaient la confession, l'obligation de renvoyer la maîtresse, la promesse solennelle d'y renoncer, la chute enfin de M. d'Aiguillon. Ces conséquences furent prévues d'un coup d'œil. Le valet La Borde suffit à intimider les médecins ; ils promirent d'éviter cette extrémité, et, voulant mettre d'accord leur parole et leur conscience, firent la seconde saignée très abondante pour tenir lieu d'une troisième. Aussitôt après, Bordeu monta chez madame du Barry déclarer que c'était décidément une maladie et qu'elle serait longue.

Vers dix heures du soir, la Dauphine, le Dauphin et la famille royale étaient revenus après le souper voir le Roi et se préparaient à passer la nuit dans un cabinet voisin, quand tout à coup la lumière, approchée par hasard du visage du malade sans les précautions ordinaires, éclaira

son front et ses joues marbrés de vives rougeurs. Tout le monde eut la même pensée ; les médecins se regardèrent ; aucun d'eux ne s'était douté que le Roi pût avoir la petite vérole, car on croyait qu'il l'avait eue étant jeune et que cela l'en mettait à l'abri. On entoura aussitôt le Dauphin, en le suppliant de se retirer pour ne plus revenir ; Marie-Antoinette l'emmena tout effrayée, ainsi que le comte de Provence, le comte d'Artois et les princesses. Mesdames déclarèrent qu'elles resteraient. On leur dit le danger qu'elles couraient, n'ayant jamais eu, elles non plus, la terrible maladie. Elles le savaient fort bien et s'obstinèrent : elles voulaient remplir jusqu'au bout leur devoir filial, quoi qu'il arrivât.

La nouvelle fut bientôt partout. A onze heures et demie, le duc de Croÿ était chez madame de Marsan, qui veillait avec Madame Clotilde ; on annonça un billet de Madame la Dauphine ; la princesse l'ouvrit précipitamment : « Mon Dieu ! cria-t-elle, la petite vérole est déclarée ! » Le prince de Soubise arriva, consterné, confirmant la nouvelle et donnant des détails. Cette maladie était une menace pour toute la famille royale, les Bourbons, seuls des maisons régnantes d'Europe, n'ayant pas adopté l'inoculation. Des avis contradictoires s'échangèrent, car bien des gens accusaient l'inoculation de répandre dans l'air le germe de la maladie.

La première surprise passée, le ton de la Faculté

et de tout ce qui approchait le Roi fut entièrement rassuré. Mesdames se figurèrent que ce n'était qu'une affaire de neuf jours et d'un peu de patience, et citèrent cinq ou six exemples de guérison. Comme on avait redouté une fièvre maligne, on crut pouvoir se réjouir. L'opinion intime des médecins était moins favorable et, comme le duc de Liancourt disait à Bordeu : « Écoutez ces messieurs qui sont charmés parce que le Roi a la petite vérole. — Sandis ! dit l'autre, c'est apparemment qu'ils héritent de lui. La petite vérole à soixante-quatre ans, avec le corps du Roi, c'est une terrible maladie. »

Le souci de l'entourage était de savoir si l'on dirait ou cacherait au malade le nom de son mal. La discussion s'engagea entre M. d'Aumont, M. de Villequier, M. de Bouillon, M. de Liancourt et la Faculté, qui voulait laisser prendre la décision aux grands officiers. Les médecins parlaient beaucoup sans conclure, avouant que la révélation pouvait être dangereuse, et cette grande affaire de la confession, que personne ne nommait, dominait tout le débat.

On décida qu'on ne dirait rien au malade, mais qu'on ne le tromperait pas s'il devinait. Il regardait avec étonnement les boutons se multiplier sur sa peau ; on lui affirmait qu'il avait une fièvre miliaire, mais avec son habitude des maladies, dont il avait toujours aimé s'entretenir, les symptômes le surprenaient : « Si je n'avais pas eu la

petite vérole, disait-il, je croirais l'avoir présentement. » Personne ne lui ayant jamais parlé librement, la contrainte, en un pareil moment, augmentait encore et, par-dessus tout, l'entourage entier, sauf Mesdames, ne pensait qu'à éviter les sacrements.

Mesdames passaient la journée assises dans la chambre ou dans les cabinets les plus voisins. Elles assistaient, à midi, à la messe dite sur l'autel portatif qu'on dressait devant le lit de camp du Roi. Elles restaient jusqu'à l'ordre du soir, que le Roi donnait, comme à l'ordinaire, à neuf heures, laissant entrer auprès de lui tous les officiers qui y prenaient part. Les grandes entrées venaient le voir à toute heure, ainsi que les ambassadeurs de famille, et la chambre assez étroite, d'où la Faculté ne quittait pas, était fort encombrée. On y voyait toujours deux ou trois des princes du sang, qui avaient choisi de rester auprès du Roi, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le comte de la Marche ou le duc de Penthièvre. Ils se relayaient pour passer la nuit, afin que le sang royal fût sans cesse présent.

Les princesses venaient, plusieurs fois le jour, dans la chambre de parade ; le duc d'Aumont ou le duc de Villequier les informait de la santé du Roi et les reconduisait au milieu de la foule curieuse de nouvelles. Les consignes de l'appartement avaient été changées : on avait reculé d'une chambre toutes les entrées, c'est-à-dire

qu'on ne laissait pénétrer les personnes qui avaient le droit d'entrer dans une pièce, chambre ou cabinet, que dans celle qui la précédait. L'Œil-de-Bœuf était divisé, par une barrière, en deux parties, dont l'une était censée représenter la chambre du Roi. Ces décisions du duc d'Aumont n'avaient pas passé sans difficultés ; le prince de Beauvau et le duc d'Ayen, capitaines des gardes, avaient protesté bruyamment ; il avait fallu que Madame Adélaïde vînt elle-même mettre fin à des discussions de préséance poursuivies jusqu'à la porte du malade.

Usant de son droit d'aînée, la princesse avait pris la direction de l'intérieur du Roi. Celui-ci n'osait dire qu'elle le gênait et qu'il aimait mieux voir madame du Barry. La favorite arrivait le soir, amenée par La Borde, dès que Mesdames étaient descendues chez elles, et restait toute la nuit. Le Roi lui prenait la main et lui faisait frotter son front, où les marques du mal devenaient effrayantes. Malgré l'aération incessante, l'odeur commençait à être pénible auprès du lit. Tout le monde trouvait naturel que la comtesse y demeurât ; n'avait-elle pas son crédit à maintenir ? n'était-ce pas le moment de montrer quelque dévouement ? Sans d'Aiguillon, à vrai dire, elle se fût volontiers dispensée de ce devoir : « Je déplais à toute la famille, disait-elle ; qu'on me laisse m'en aller ! »

Pour Mesdames, on s'accordait à dire qu'elles

montraient du courage ; mais le peu de respect qu'elles inspiraient, le peu d'estime où l'on tenait leur caractère, amoindrissait les éloges qu'on eût prodigués, dans un cas semblable, à tout autre héroïsme filial : « On fut persuadé, déclare le duc de Liancourt, que c'était pour faire parler d'elles, ou machinalement, qu'elles se soumettaient à un danger aussi évident. Leur oisiveté ordinaire fit croire à quelques-uns que c'était pour se donner une occupation. Mais la meilleure raison du peu d'effet que faisait la conduite véritablement respectable de Mesdames, c'était l'objet de leur sacrifice. »

On vit, en effet, dans cette crise, à quel point la personne du Roi, sa santé et même sa vie laissaient tout ce qui n'y était point directement intéressé dans une indifférence plutôt malveillante. Hors quelques gens de service, comme La Borde, ou quelques amis attachés par une reconnaissance personnelle, comme MM. de Noailles et de Soubise, ce n'était point la maladie du Roi qui passionnait les esprits, mais les changements politiques qu'elle pouvait produire. Seules, les convenances exigeaient la dissimulation de ces sentiments, et beaucoup de gens de cour se montraient affectés et tristes, qui se réjouissaient sans réserve de l'avènement possible de leurs espérances. Un d'eux et non des moindres, le grand maître de la garde-robe en survivance, qui tenait journal de ses observations, avouait ses

propres dispositions, quand il écrivait : « Versailles est le pays du déguisement, et, si le déguisement est permis dans un cas, c'est bien dans celui où, quand on peut sans blesser l'honneur cacher ce qu'on pense, on ne peut pas le faire paraître sans étourderie et sans courir le risque à peu près sûr d'une Bastille éternelle. »

A Paris, en revanche, les sentiments de la population s'affirmaient avec une brutale franchise. Ni inquiétude, ni tristesse ; chacun dès le début, désirant la mort de Louis XV, l'avait considérée comme certaine. On parlait tout haut dans les rues de ses désordres, on calculait l'augmentation des impôts au cours du règne, on rappelait les dissipations des maîtresses, l'arbitraire des ministres, l'accaparement des blés au profit du trésor privé : « L'effet, remarque M. de Liancourt, était bien différent dans le peuple que trente ans auparavant, où le même Roi, malade à Metz, aurait réellement trouvé dans la capitale un millier d'hommes assez fous pour sacrifier leur vie pour la sienne, et où tout un peuple, d'une voix unanime, lui avait donné, on ne sait pas trop pourquoi, le beau nom de Bien-Aimé, dont il n'a jamais senti la douceur et le prix. »

Les prières publiques ordonnées, dès la maladie déclarée, dans les églises et chapelles, n'étaient pas suivies par les fidèles. La châsse contenant les os de la populaire patronne de Paris, avait été

solennellement ouverte, mais presque personne n'y venait s'agenouiller. On prêtera plus tard à l'abbé de Sainte-Geneviève, raillé du peu d'influence de la relique sur la maladie du Roi, cette réponse cruelle : « De quoi se plaint-on ? n'est-il pas mort ? » C'était, en effet, la mort seulement que souhaitait le peuple de France. On était impatient de l'événement qui allait ouvrir un régime nouveau. Que d'espérances ne fondait-on pas sur cet honnête homme de Dauphin et surtout sur cette princesse déjà tant aimée, que Paris avait acclamée naguère et qui semblait destinée à rétablir le prestige d'une royauté avilie !

Tous les bruits s'éteignaient au seuil des appartements de la Dauphine. Marie-Antoinette avait offert de s'enfermer auprès du Roi avec Mesdames. Sa proposition généreuse avait frappé favorablement les esprits. Elle avait édifié la Cour par sa contenance émue, ses propos, la franchise de sa piété filiale et de sa sensibilité. C'était, disait-on, « la conduite d'un ange ». On n'admirait pas moins, à présent, la réserve qu'elle marquait, en se retirant chez elle et en ne recevant même plus les dames de son service. Seuls M. de Mercy et l'abbé de Vermond pénétraient jusqu'à elle, conseillers plus utiles que jamais dans ces délicates circonstances et qui n'avaient jamais été mieux écoutés. La seule distraction qu'elle se permît était de recevoir en audience particulière un fidèle ami de sa mère, le maréchal de Lascy,

qui avait passé quelque temps en France et avait déjà officiellement pris congé pour retourner à Vienne. M. de Mercy l'amenait à Marie-Antoinette, dans ses cabinets, afin qu'il pût apporter à l'Impératrice-Reine l'écho direct des émotions de Versailles. Malgré la migraine que ses dernières insomnies lui avaient donnée, la Dauphine gardait trois quarts d'heure auprès d'elle les serviteurs de sa maison, leur racontait ses soucis, questionnait le maréchal sur les Autrichiens dont elle avait gardé un souvenir. Elle ne semblait pas songer, et moins encore désirer, que des heures inquiètes du moment pût sortir pour elle une couronne.

La jeune famille royale se réunissait auprès de Marie-Antoinette, qui en avait pris la direction et avait fait partager à ses beaux-frères et à ses belles-sœurs sa décision d'absolue retraite. On dînait, on soupait ensemble, sans voir personne, ni en particulier, ni aux heures de cour accoutumées. Un quart d'heure par jour seulement, étaient introduits ceux des princes du sang qui n'entraient pas chez le Roi ; les crises de la maladie et les lueurs d'espoir faisaient tout l'entretien. Le seul moment où le Dauphin parût en public était quand il se rendait aux prières des Quarante-Heures, qu'on récitait à la Chapelle ; il traversait alors les galeries et les appartements, les yeux baissés et l'air abattu. On l'avait entendu dire à plusieurs reprises : « Il me semble que l'univers va tomber sur moi ! »

Conseillé par Marie-Antoinette, il refusait de recevoir les ministres, renvoyait sans réponse toute demande concernant un objet de cour. Pour la personne du Roi, Mesdames s'étaient chargées de veiller à son service ; pour tout le reste, il pouvait devenir dangereux d'avoir donné des ordres. Le prince n'en adressait qu'un seul, au contrôleur-général, et encore au jour le plus grave de la maladie, afin de s'unir par la charité aux prières de la capitale : il ordonnait de prendre sur sa pension et sur celle de la Dauphine deux cent mille livres à distribuer aux pauvres des paroisses, pour les engager à prier pour le Roi.

M. de Mercy était exactement instruit sur ce qui se passait chez Sa Majesté par le médecin Lassonne. Il s'était partagé avec l'abbé de Vermond la mission de surveiller toute la journée les abords de l'appartement de la Dauphine, pour empêcher que personne n'y entrât et pour écarter d'elle les insinuations que beaucoup de gens s'efforçaient de lui faire parvenir. La fermentation dans le Château croissait d'heure en heure, à mesure que se prolongeait la maladie. La seule parole sur les lèvres était, avec des intonations bien diverses : « Comment va le Roi ? » Les moindres nouvelles qui sortaient de la chambre étaient commentées. M. d'Aiguillon, qui tenait le service entier, du plus haut rang au plus infime, sûr que personne ne pouvait arriver auprès du Roi pour l'éclairer ou l'inquiéter, affectait une pleine sérénité. Il donnait

à dîner à cent cinquante personnes, et nul ne se fût permis de parler chez lui du danger du Roi.

La bataille avait commencé pourtant, entre les « Barriens » et les « Antibarriens », sur la question des sacrements. Les gens du ministre assuraient avec tranquillité qu'il n'y avait point urgence, et les médecins, gagnés, affirmaient qu'au moment de la suppuration toute émotion devait être évitée. Les adversaires réclamaient à grands cris la confession, déclaraient que la décence seule exigeait que le Roi l'accomplît sans plus tarder. Beaucoup se réjouissaient ouvertement de tel détail fâcheux, de telle aggravation qui semblait appuyer leur avis. La conscience du Roi n'était comptée par personne, mais on trafiquait par avance de ses remords. Partout des discussions violentes s'engageaient : « On entendait crier au scandale des hommes et des femmes qu'on savait ne pas croire en Dieu. »

Le grand aumônier de France, le cardinal de la Roche-Aymon, qui entre chez le Roi plusieurs fois par jour, ne se soucie pas de parler. Les évêques présents à la Cour sont venus le retrouver et lui ont rappelé son devoir ; mais ce n'est qu'un ambitieux, à la dévotion du parti régnant, qui a peur de la disgrâce, si le Roi guérit. On compte sur l'archevêque de Paris, homme sévère et incorruptible, qui a fait annoncer sa visite dès le lendemain de la maladie, bien qu'il se meure lui-même de la gravelle. Mais, dès qu'il se présente,

le matin, à l'appartement, M. de Richelieu l'arrête au passage, le fait asseoir dans un coin du cabinet du Conseil et engage avec lui une longue conversation. Les gestes animés du maréchal, l'embarras, la résistance, le découragement de l'archevêque, laissent deviner le sujet de leur entretien, que chacun s'amuse à aller voir de la porte. Le duc d'Aumont s'en mêle à son tour et vient appuyer Richelieu. Ils se décident enfin à introduire le prélat, qui aperçoit en entrant une femme penchée sur le lit ; c'est madame du Barry, qui n'a pas été avertie et qui a le temps à peine de s'enfuir, épouvantée par la robe violette. L'audience n'a du reste aucune suite ; on a prié le duc d'Orléans de rester en tiers dans la chambre ; le Roi et l'archevêque échangent quelques paroles banales sur leur maladie, puis le premier se retourne de l'autre côté, montrant qu'il ne veut point causer, et M. de Beaumont, se voyant si mal reçu et torturé par une crise de son propre mal, n'a qu'à repartir pour Paris.

Il revient le lendemain et s'établit chez les lazaristes de Versailles, attendant les événements. Cette fois, sur avis obtenu de la Faculté, on lui refuse la porte du Roi. D'ailleurs, une amélioration s'est produite. Le malade, qui continue « l'ordre » et le « lever », donne meilleure impression à ceux qui le voient ; la tête est plus libre et les vésicatoires semblent le dégager. La religion n'a plus rien à faire auprès du Roi. Le parti de

madame du Barry triomphe ; des gens, qui s'en abstenaient depuis l'avant-veille, montent chez elle pour lui faire leur cour.

Le 4 mai, quatrième jour de la maladie, vers midi, l'Œil-de-Bœuf fut en rumeur. Les entrées de la Chambre qui venaient de voir le Roi, à l'espèce de lever qui avait jusqu'alors continué, rapportaient de graves nouvelles. Les médecins ne cachaient plus leurs inquiétudes : la petite vérole paraissait rentrer. Un moment après, tandis que les détails se donnaient dans l'appartement et allaient se répandre dans le Château, la porte du Roi se rouvrait ; on voyait sortir l'archevêque de Paris. C'en était fait : la catastrophe politique était déclarée.

La nuit précédente, le Roi, malgré les explications embrouillées de Bordeu, avait fini par comprendre, surtout au silence de tant de gens qu'il avait interrogés, la véritable nature de son mal. La Martinière, mécontent du rôle de ses confrères, avait confirmé ses soupçons. Le Roi avait pris son parti. Peu avant minuit, il avait dit à madame du Barry : « A présent que je suis au fait de mon état, il ne faut pas recommencer le scandale de Metz. Si j'avais su ce que je sais, vous ne seriez pas entrée. Je me dois à Dieu et à mon peuple ; il faut donc que vous vous retiriez. Dites à M. d'Aiguillon de venir me parler demain à six heures. » Madame du Barry était sortie, prête à

s'évanouir, et avait pleuré toute la nuit dans les bras de M. d'Aiguillon. Celui-ci s'était présenté chez le Roi, qui lui avait fait répondre de ne venir qu'à l'heure fixée. Il avait eu alors une audience d'un grand quart d'heure, où le départ avait été réglé. Personne à présent, sauf le ministre, ne se donnait plus la peine de dissimuler ses sentiments ; on ne rencontrait dans le Château que des figures satisfaites ou, en plus grand nombre, des gens ouvertement furieux et désespérés.

Peu avant quatre heures, un carrosse de louage s'arrêtait sous l'arcade du nord. Madame du Barry y montait avec sa belle-sœur et la duchesse d'Aiguillon. Le duc avait adouci pour la favorite l'amertume de ce départ et avait eu soin d'en ôter même les apparences d'une disgrâce ; c'était à sa propre maison de campagne de Rueil qu'il la faisait conduire, et Rueil n'était qu'à deux lieues de Versailles. « Ceux qui pensaient rigidement, note le duc de Croÿ, trouvèrent ce départ trop bien rangé, et que Paris n'y ajouterait pas confiance et regarderait tout cela comme un jeu joué. Le duc d'Aiguillon en jouait un gros vis-à-vis de la famille royale et de Madame la Dauphine, très décidée là-dessus, si le Roi manquait. Mais, dans ce cas, il n'avait plus rien à ménager, et, ayant un parti pris, il lui fallait être conséquent. D'autres disaient que, devant tout à la dame, il serait affreux de lui manquer de secours et qu'on devait pardonner cela à la reconnaissance. » Après tant d'expé-

riences, en effet, M. d'Aiguillon savait qu'il n'avait à attendre aucune indulgence de la part de Marie-Antoinette, et ces égards pour madame du Barry étaient moins une bravade pour la souveraine de demain, qu'une suprême galanterie pour celle qui avait fait sa fortune et en emportait, dans le carrosse de Rueil, les espérances dernières.

Le ministre, d'ailleurs, ne considérait pas la partie comme entièrement perdue : « Ce jour-là, raconte notre témoin, le duc d'Aiguillon eut un grand monde à son café, fut très affable, et dit qu'il croyait qu'on administrerait les sacrements vers le soir. La famille se prépara, mais on n'entendit parler de rien. A neuf heures et demie du soir, nous entrâmes à l'ordre, comme d'habitude : on trouva que la suppuration prenait bien et qu'ainsi tout était remis pour la santé dans l'état désiré. On se réjouit de bon cœur, mais on apprit que le confesseur n'avait pas encore été appelé et que le Roi n'avait pas encore parlé. Le malade était encore absorbé par son état, et, si cela tardait, la confession pouvait n'être faite qu'à demi et pour la forme de l'exemple, et c'était encore jusque-là une révolution manquée ou douteuse. Vers minuit, je retournai à l'appartement et j'appris des détails qui n'annonçaient pas la vraie révolution. A environ six heures, le Roi dit : « Qu'on appelle La Borde ! » Puis il lui demanda comme à l'ordinaire : « Allez chercher madame du Barry ! » La Borde répondit : « Sire, elle est par-

tie. — Où est-elle allée ? — A Rueil, Sire. — Ah ! déjà ! » Il s'adressa, quelque temps après, au duc d'Aiguillon, qui entrait par l'intérieur : « Avez-vous été à votre château ? » Tout cela prouvait qu'il songeait plus à elle qu'à son confesseur, et pouvait indiquer qu'il n'avait voulu que la mettre à couvert et en sûreté, pour la retrouver au besoin et lui éviter l'affront de madame de Châteauroux à Metz, et, au cas qu'il fallût en venir au sacrement, n'avoir plus d'obstacles. » Mais personne ne savait au juste ce qu'il pensait, bien qu'on pût s'apercevoir, lorsque sa tête était complètement libre, qu'il réfléchissait profondément.

Il y avait trente-huit ans que Louis XV ne s'était confessé. Sa dernière communion de Pâques remontait, calculait-on, à 1736, au temps de madame de Mailly. Malgré qu'il n'eût rien perdu de sa foi et de sa crainte très précise des châtiments de l'enfer, il ne s'était jamais décidé au ferme propos qui l'eût arraché à ses habitudes, et le clergé, tout en gémissant du scandale religieux donné par le chef de la nation, n'avait pu transiger, pour le faire cesser, avec la loi rigoureuse du repentir. Autour de son lit si bien gardé par la politique, les quelques chrétiens sincères qui restaient à la Cour s'inquiétaient gravement pour son salut des retards apportés à sa réconciliation avec Dieu ; mais tout le monde croyait utile de le tranquilliser lui-même, et la timidité de Mesdames, qu'on rassurait d'ailleurs à l'envi, n'osait

dire mot sur ce point. Elles pensaient à appeler de Saint-Denis Madame Louise ; mais il aurait fallu que le nonce fît lever pour elle, par le Pape, la règle du Carmel, et M. d'Aiguillon s'était chargé de l'en empêcher. On intimidait les prêtres ; le duc de Fronsac menaçait le curé de Versailles, de le jeter par la fenêtre, s'il parlait de confession au Roi : « Je rentrerai par la porte, si je le puis, répondait le curé, car c'est mon devoir. »

Le confesseur en titre, qui n'avait jamais eu à remplir les principales fonctions de sa charge, était un homme pieux, retiré et réservé, un ancien curé de campagne, l'abbé Maudoux, qui était aussi confesseur de la Dauphine. Fort estimé de Marie-Antoinette, qui l'avait défendu contre des intrigues, mais ayant toujours vécu à Versailles dans une obscurité volontaire, il venait brusquement d'apparaître comme un important personnage, dont on pouvait redouter les moindres paroles. Vainement Richelieu avait essayé de le circonvenir ; on le sentait attaché par conscience à ses obligations ecclésiastiques et fort de ses droits bien définis. Il attendait d'ailleurs qu'on l'appelât, et passait ses journées, soit dans un cabinet voisin de la chambre, soit en prières à la chapelle, sans jamais s'entretenir avec personne.

Dans la nuit du 6 au 7, le malade le nomme à plusieurs reprises. Le duc de Duras, qui veille, est obligé de comprendre qu'il s'agit bien, cette fois, de confession et envoie quérir l'abbé. Toutes

les montres de l'appartement comptent à son entrée : il reste avec le Roi seize minutes. Le Roi demande ensuite, l'un après l'autre, le duc d'Aiguillon et le duc de la Vrillière et paraît leur donner d'assez longues instructions ; le grand-aumônier, qui vient d'arriver, en reçoit à son tour. L'abbé Maudoux a-t-il d'abord, comme on le croit dans l'intérieur, refusé l'absolution, tant que la favorite reste aussi près de Versailles ? a-t-il imposé, tout au moins, l'obligation d'une pénitence publique ? On va le savoir bientôt, car le Roi, vers cinq heures, appelle Madame Adélaïde et lui dit d'aller réveiller ses petits-enfants pour la cérémonie du Saint-Viatique, qu'il a donné l'ordre de préparer.

C'est le moment d'humilité solennelle des rois qui vont mourir. Dès six heures, les troupes du Château sont sous les armes. Les gardes du corps et les Cent-Suisses font la haie depuis la Chapelle, le long de la cour royale et du grand escalier de la Dauphine, jusqu'à l'entrée de l'appartement du Roi. Les gardes françaises et suisses sont rangées dans l'avant-cour, et les tambours battent aux champs, lorsqu'apparaît le dais du Saint-Sacrement. Précédé du clergé de la paroisse et de la Chapelle et entouré d'évêques, le cardinal de la Roche-Aymon, en habits pontificaux, porte le ciboire, que suivent le Dauphin et ses deux frères, les princes et les princesses du sang, les grands-officiers de la Couronne, les ministres et secré-

taires d'État, enfin la Cour, tout le monde le cierge allumé. Au bas de l'escalier, le Dauphin et les princes qui n'ont pas vu le Roi pendant sa maladie s'arrêtent et restent en prière. Sur le palier du haut, les autres princes et Mesdames sont venus au-devant du Saint-Sacrement. Les quatre premiers gentilshommes prennent les bâtons du dais, qu'on dépose à la porte du cabinet. Le clergé entre dans la chambre avec Mesdames et les princes, le reste du cortège s'échelonnant le long des salles.

Marie-Antoinette et la comtesse de Provence sont à genoux dans le cabinet du Conseil, non loin du duc d'Aiguillon, au milieu d'une foule plus curieuse que recueillie. En dépit des fenêtres ouvertes partout, une affreuse odeur vient jusqu'à elles. La Dauphine peut apercevoir le lit de camp, entouré de lueurs de cierges et de surplis blancs. Elle voit Louis XV pour la dernière fois : ce n'est plus qu'un masque de bronze, un énorme visage de nègre, aux traits non déformés, mais grossis, les yeux couverts de croûtes, la bouche ouverte. Les mains tiennent le crucifix qu'a envoyé Madame Louise. Dans le silence, le cardinal de la Roche-Aymon adresse au malade un petit discours qu'on n'entend pas et administre le Sacrement. Mais on attend autre chose encore ; on voit l'abbé Maudoux tirer le cardinal par son rochet et lui glisser un mot à l'oreille. Le prélat vient alors à la porte du cabinet et dit : « Messieurs, le Roi me charge de vous dire qu'il demande pardon à Dieu de

l'avoir offensé et du scandale qu'il a donné à son peuple ; que si Dieu lui rend la santé, il s'occupera de faire pénitence, du soutien de la religion et du soulagement de ses peuples. » C'est la parole d'expiation attendue, celle qui rompt avec le passé. Le duc de Richelieu avait espéré qu'elle ne serait pas prononcée ; il murmure à mi-voix une injure à l'adresse du cardinal, tandis que le Roi, qui a écouté attentivement la formule de son repentir, ajoute : « J'aurais voulu avoir la force de le dire moi-même. »

Louis XV était perdu. La maladie s'aggravait ; aux longues prostrations succédaient la fièvre et le délire. Parfois il écoutait, en donnant signe qu'il comprenait, les exhortations du confesseur, plus souvent il demandait le nom des gens qui étaient dans la chambre. Les médecins continuaient les remèdes incessants, quelquefois contradictoires : on lui faisait avaler, dit un témoin, « de quoi brûler une fournaise ». L'infection faisait déjà des victimes. Tout le monde souhaitait la mort ; personne à présent n'avait d'intérêt à une guérison.

Deux jours après la première cérémonie religieuse, avait eu lieu la seconde, sans solennité, l'administration des saintes huiles. Purifié dans son âme et dans son corps, ayant usé jusqu'au bout de la miséricorde divine, pourquoi le Bien-Aimé ne se décidait-il pas à mourir ? A deux pas de cette chambre empestée, d'où les fenêtres toujours ouvertes n'arrivaient pas à emporter l'odeur

horrible, où les visiteurs inquiets se faisaient plus rares, où les simples gens de cour ne paraissaient plus, le peuple se réunissait dans la cour de marbre, attendant la proclamation du nouveau règne. Ce n'était qu'un spectacle, qu'on trouvait seulement un peu long. Il faisait beau ; de nombreux Parisiens se promenaient dans le parc et les cabarets étaient pleins.

On savait que le Dauphin avait donné l'ordre du départ de la Cour pour Choisy, aussitôt que le Roi aurait rendu le dernier soupir. Les voitures devaient être avancées, les gardes et les écuyers en selle, quelques minutes après la mort. Pour être prêts, les gens des écuries étaient convenus d'un signal avec les valets restés dans la chambre : une bougie, allumée à une fenêtre, devait être éteinte à l'instant où l'agonie finirait. Mais, le mardi 10 mai, on disait encore que le Roi conservait sa connaissance et répondait aux prières. On avait vu renouveler plusieurs fois la bougie à la fenêtre ; à trois heures un quart après-midi, elle s'éteignit. A l'intérieur, au milieu de la rumeur des antichambres, le duc de Bouillon, grand-chambellan, paraissait à la porte de l'Œil-de-Bœuf : « Messieurs, le Roi est mort. Vive le Roi ! »

Le Dauphin était dans un cabinet de Marie-Antoinette et attendait auprès d'elle, quand ils entendirent dans le Château, venant vers eux, du côté de la Galerie, un bruit singulier, comme un roulement de tonnerre ou de foule en marche.

Au même instant, madame de Noailles ouvrit la porte et, la première, salua la Reine. Elle dit à Leurs Majestés que les grands-officiers de la Couronne, accompagnés de toute la Cour, étaient là pour offrir leurs hommages. La chambre royale fut aussitôt remplie. Marie-Antoinette apparut sur le seuil au bras de son mari, un mouchoir sur les yeux, émue et tremblante, presque défaillante, belle de son trouble et de sa jeunesse. Ce furent les premières larmes de sa royauté.

SOURCES

Le public trouvera peut-être en ce livre quelques informations qui lui sembleront nouvelles et quelques points de vue qui ne lui ont pas encore été présentés. Toutefois, la mise en œuvre des documents inédits y est relativement peu considérable. Il a paru en ces derniers temps des séries de pièces importantes, qui rendaient aisé de rectifier ou de compléter les anciens récits, et l'on sait d'autre part que, dans les sources les plus connues, il y a bien des façons différentes de puiser. Il y aura longtemps à prendre, par exemple, dans la correspondance de Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse (recueil D'Arneth-Geffroy), qui reste le principal guide pour écrire sur Marie-Antoinette. On y joint aujourd'hui la nouvelle correspondance du même ambassadeur avec Joseph II et le prince de Kaunitz (recueil D'Arneth-Flammermont), où j'ai recueilli plus d'un curieux renseignement. Quant aux lettres mêmes de Marie-Antoinette, elles ont été réunies à part par MM. de la Rocheterie et de Beaucourt, dont la récente édition est destinée à exclure les recueils d'apocryphes indignement fabriqués, qu'on lit encore.

Sur madame du Barry, qui tient nécessairement une grande place en face de la Dauphine, je n'aurais eu à ajouter que peu de détails ignorés, sans les traits plus notables fournis par les lettres de Mercy à Kaunitz. L'ensemble des témoignages sur la favorite est discuté utilement dans la singulière compilation de Vatel, qui a été écrite avec la prétention de réfuter les erreurs nombreuses du livre des Goncourt, mais qui n'en est pas elle-même exempte. J'ai relu sans grand profit la série des pamphlets ; le lecteur remarquera à mon silence quelles anecdotes connues je considère comme légendaires. Par exemple, il y trouvera décrit en quelques lignes, d'après les inventaires Goncourt et Vatel, l'ameublement de madame du Barry à

Versailles (la jolie description des historiens de *la Du Barry* est placée dix-huit mois trop tôt), mais il n'y rencontrera point le *Charles Ier* de Van Dyck, acheté, a-t-on dit, pour inquiéter Louis XV sur son Parlement : c'est qu'en réalité un tableau de telles dimensions n'aurait pu trouver place sur aucun panneau de l'appartement. [On a aujourd'hui un excellent livre sur le sujet, *Madame du Barry, d'après les documents authentiques*, par Claude Saint-André.]

Ailleurs, le récit suffira à réfuter quelques-unes des traditions fausses si multipliées sur l'époque. Ainsi, on répète, sur la foi des Goncourt, que madame Geoffrin a caressé à Vienne la petite archiduchesse Marie-Antoinette, la trouvant belle comme un ange, etc. Or, le voyage de la dame en Pologne est de 1766 ; Marie-Antoinette avait près de onze ans, et la lettre de madame Geoffrin dit en propres termes : « Il y a la fille de l'Empereur, *arrière petite-fille du roi de France ; elle a deux ans ;* elle est belle comme un ange. L'Impératrice m'a recommandé d'écrire en France que j'avais vu cette petite et que je la trouvais charmante. » Les Goncourt, qui ont publié la lettre dans les *Portraits du XVIIIe siècle*, n'ont pas reconnu l'archiduchesse Thérèse, fille de l'empereur Joseph, et ont mis en note que cette enfant était Marie-Antoinette. Puis ils se sont servi du fait dans leur *Histoire*, et tout le monde après eux. Cet exemple dispense sans doute d'en citer d'autres.

Pour essayer de juger M. de Choiseul, après tant de dépositions dues à ses amis (Besenval, Gleichen, madame du Deffand, madame de Beauvau, etc.), il est difficile de ne pas tenir compte aujourd'hui du cruel portrait tracé par le prince de Talleyrand et paru au dernier volume de ses *Mémoires*. Choiseul s'est peint aussi lui-même involontairement dans des fragments de mémoires publiés au tome I de Vatel, qui dressent, je crois, le réquisitoire le plus grave existant contre le caractère de Louis XV et celui de son ministre. Le texte de ces fragments reste à établir par endroits ; toutefois l'authenticité me semble en avoir été contestée à tort : le ton soutenu, les détails personnels, la concordance avec les documents parus depuis, tout éloigne l'idée d'une fabrication.

Parmi les ouvrages qu'on a profit à lire, quand on traite de pareils sujets, il en est que la reconnaissance oblige à citer,

pour le contrôle et les directions qu'on y rencontre sur des questions spéciales de politique. Tels sont la *Geschichte Maria Theresia's* de D'Arneth, *Le Secret du Roi* de M. le duc de Broglie, *La Question d'Orient au XVIII^e siècle* de M. Albert Sorel, le *Gustave III* d'Auguste Geffroy, *Le Chancelier Maupeou et les Parlements* de M. Jules Flammermont, l'*Histoire de Marie-Antoinette* de M. de la Rocheterie. Quelques recueils périodiques m'ont fourni des documents isolés : aux chapitres I et II, des lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette viennent de la *Revue historique*, tome XXV ; au chapitre I, le projet de mariage du Dauphin avec une princesse de Saxe est raconté d'après les *Archives historiques*, tome I ; au chapitre V, p. 214, le morceau du Père Desnoyers est emprunté à la *Revue d'histoire littéraire de la France*, tome I ; enfin j'ai tiré parti des articles de M. Flammermont sur « les portraits de Marie-Antoinette », parus dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1897.

Je dois surtout mention des pièces inédites utilisées. Les lettres de Louis XV et de Joseph II citées au chapitre I sont au Ministère des Affaires étrangères, négligées, je ne sais comment, quand on a dépouillé, sur le mariage, les dépêches de l'ambassade de Vienne. Les lettres du Roi et de madame de Villars au Dauphin, utilisées dans le chapitre IV, sont aux Archives nationales (cartons des Rois), où le classement les rapporte à tort au Dauphin, fils de Louis XV. Celles de M. de Marigny et de Gabriel, mentionnées au chapitre V, viennent des mêmes Archives (Maison du Roi, Correspondance du Directeur général des Bâtiments) ; cette correspondance et les cartons de plans du service de Versailles ont fourni d'autres détails sur les appartements du Château et sur la vie intérieure encore si mal connue de la famille royale.

Pour le voyage de Marie-Antoinette et les fêtes du mariage, les récits de la *Gazette*, du *Mercure*, des *Mémoires secrets*, m'ont paru moins sûrs que celui qu'on peut tirer de sources manuscrites, telles que sont le registre de l'intendant des Menus (*Bibliothèque Mazarine*) complétant le journal publié de Papillon de la Ferté, les papiers provenant du maître des cérémonies ou des Premiers gentilshommes de la Chambre (*Archives nationales*), les consignes des Suisses du Roi (*Archives du Musée de*

Versailles). L'acte de mariage, dont les signatures sont données en fac-similé dans le chapitre II, est au registre de la paroisse Notre-Dame (*État civil de la ville de Versailles*). Sur les fêtes et sur quelques points particuliers de l'histoire de la Cour, j'ai consulté et cité les parties encore inédites des Mémoires du duc de Croÿ (*Bibliothèque de l'Institut*). [Ces mémoires ont été publiés par MM. de Grouchy et Paul Cottin.] A la Bibliothèque nationale, peu reste à prendre sur la Cour dans le Journal manuscrit de Hardy ; il en va autrement des Nouvelles à la main, dites de la Maison de Penthièvre, conservées à la Bibliothèque Mazarine. Quelques menus renseignements proviennent des états de paiement ou des brevets de la Maison de la Dauphine (*Archives nationales*). Enfin, aux récits déjà connus de la maladie et de la mort de Louis XV (Liancourt, Croÿ, Besenval, Soulavie, Genlis, etc.), j'ai pu ajouter un minutieux journal inédit tenu au nom des Premiers gentilshommes de la Chambre.

FIN

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE

PRINTED IN GREAT BRITAIN

Nelson
Éditeurs
189, rue Saint-Jacques
Paris

Calmann-Lévy
Éditeurs
3, rue Auber
Paris

396057

HF.B
M3343
.Yn

Marie Antoinette, Queen Consort of Louis XVI, King of France
Nolhac, Pierre de
Marie Antoinette, Dauphine.

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED